



HAL
open science

Allinges, des châteaux en Chablais

Christophe Guffond, Laurent d'Agostino, Liliana Ceci, Evelyne
Chauvin-Desfleurs, Olivier Veissière

► **To cite this version:**

Christophe Guffond, Laurent d'Agostino, Liliana Ceci, Evelyne Chauvin-Desfleurs, Olivier Veissière. Allinges, des châteaux en Chablais. Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne, 2014, LXXIII, pp.69-131. hal-02023955

HAL Id: hal-02023955

<https://hal.science/hal-02023955v1>

Submitted on 22 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Christophe Guffond, Laurent d'Agostino
et Liliana Ceci
avec la participation d'Évelyne Chauvin-Desfleurs
et d'Olivier Veissiere

Allinges, des châteaux en Chablais

Les châteaux médiévaux constituent, dans nos paysages alpins, des repères séculaires qui bénéficient, de nos jours, d'un regain d'intérêt de la part de nos sociétés. Conscients de la richesse et de l'importance de ce patrimoine médiéval peu à peu restauré, différents partenaires se sont regroupés dans le cadre d'un projet franco-italien exclusivement consacré aux châteaux.

Le projet AVER (Anciens Vestiges en Ruine) – *des montagnes de châteaux* piloté par la Région Autonome de la Vallée d'Aoste a associé le Conseil Général de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes des Collines du Léman, la commune d'Allinges et les communes valdôtaines de Brusson et Saint-Marcel. Ce projet triennal (2010-2012) avait pour objectif principal de définir une méthodologie pour accompagner les propriétaires de châteaux (collectivités ou particuliers) dans leurs projets de restauration et leurs quêtes de conseils et de partenaires¹. Le projet s'est achevé par un colloque² destiné à restituer les multiples approches développées durant ces trois années.

¹ Un guide méthodologique, constituant le fruit de ces trois années d'échanges sur la conservation des châteaux en ruines, a été édité en 2013. Il est disponible auprès du Service archéologique – Direction des affaires culturelles – Conseil général de la Haute-Savoie : COLLECTIF 2013.

² COLLECTIF 2012.

AVER – *des montagnes de châteaux* comprenait notamment un important volet scientifique composé de deux actions : une démarche d'inventaire des châteaux des territoires valdôtains et haut-savoyards et l'étude de sites « tests » dont l'approche est allée de la fouille jusqu'aux essais de restauration et de valorisation.

Le site français retenu était celui de Château-Vieux d'Allinges lequel, avec son jumeau Château-Neuf, constitue une véritable unité monumentale. De nos jours les châteaux d'Allinges font l'objet d'une multitude d'initiatives et par conséquent de fonctionnalités, dont la première est spirituelle de par la présence des Missionnaires de Saint-François-de-Sales, installés à Château-Neuf depuis le début des années 1840. Néanmoins l'acteur historique de la conservation des châteaux d'Allinges est l'Association de Sauvegarde des Châteaux d'Allinges (ASCA) constituée en 1972 et qui a œuvré d'abord à la redécouverte et à la sauvegarde des deux châteaux, Château-Vieux ayant littéralement sombré dans l'oubli – et la végétation – au cours du XX^e siècle. À partir de 2001 la commune d'Allinges devient propriétaire du site et entreprend une démarche de conservation et de valorisation dans la continuité de laquelle s'est inscrit le projet AVER – *des montagnes de*

*châteaux*³. Les châteaux d'Allinges ne sont toutefois pas les seuls châteaux chablaisiens à avoir mobilisé l'attention d'amoureux du patrimoine castral en cette fin de XX^e siècle⁴. Si l'on excepte le château de Larringes dont les propriétaires en assurent la restauration dès les années 1940 et sont en cela précurseurs⁵, trois autres châteaux en ruines sont acquis par des personnalités chablaisiennes qui s'investissent avec passion, entre les années 1950 et 1970, dans des entreprises conséquentes de redégagement, voire de reconstruction. Ce sont les châteaux de La Rochette (Lully), Langin (Bons-en-Chablais) et d'Avully (Brenthonne)⁶. Plus tardivement, ce monument élevé dans la seconde moitié du XIX^e siècle sur l'emplacement du château médiéval de Ballaison, le château de Thénrières (Ballaison) est pour sa part acquis par le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Bas-Chablais à la fin des années 1970. Toute cette mobilisation paraît alors bénéficier de l'encouragement du sous-préfet Henri Baud⁷.

Or en Chablais, et d'une manière générale en Haute-Savoie, l'investissement dans les actions de conservation a excédé de très loin l'avancée de la connaissance. Et pour en revenir aux châteaux d'Allinges, la seule vision archéologique existante a longtemps été celle de l'archéologue genevois Louis Blondel, publiée dans son monumental ouvrage sur *les châteaux de l'ancien diocèse de Genève*⁸, les historiens s'étant déjà emparés du

3 D'AGOSTINO, GUFFOND 2012, p. 153-184.

4 D'AGOSTINO, CHEVALIER, GUFFOND 2012, p. 67-98.

5 Le château de Ripaille attire l'attention de la famille Engel-Gros dès la fin du XIX^e siècle mais les vastes travaux entrepris ne visent pas tant à la conservation du château médiéval qu'en son réaménagement dans un style Art Nouveau.

6 Elle inspirera dans une mesure moindre une démarche néanmoins comparable sur le site du château de Cursinges à Draillant entre la fin des années 1990 et le début des années 2000.

7 Entretien entre Claire ROSET et Jean GUYON, propriétaire du château d'Avully, le 6 janvier 2011.

8 BLONDEL 1956.

sujet dès la fin du XIX^e siècle⁹. Ce site au formidable potentiel archéologique était encore largement sous-exploité¹⁰ et les études archéologiques entreprises de 2010 à 2012 ont confirmé cet intérêt scientifique à même de documenter l'histoire du pays lémanique à la fin du Moyen Âge.

Le cadre naturel

Si Allinges et Thonon sont très isolés du reste du territoire des Savoie actuelles et naturellement orientés vers le bassin lémanique et le Pays de Vaud [Fig. 1], ils bénéficient d'une position géographique privilégiée sur l'étroit plateau du Chablais, bordé au nord par le lac Léman et au sud par le relief peu élevé mais très découpé du piémont alpin.

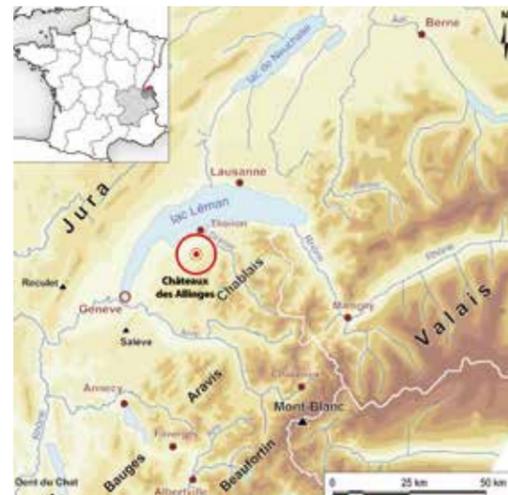


Figure 1 : Localisation des châteaux d'Allinges.

9 LOCHON 1873; GONTHIER 1882; GONTHIER 1901, p. 168; CLAPAREDE 1906; BUFFET 1936; PONCET 1884; GUYON 1888; MAUGNY 1907; CONSTANT 1972; CONSTANT 1972b; CARRIER, CORBIERE 2005, p. LXX.

10 Jusqu'aux recherches archéologiques relevant du projet AVER, deux interventions avaient été assurées dans le cadre d'une campagne de sondage et d'un travail universitaire: LAIDEBEUR 2000; LEVERT 2004.

À l'ouest et au nord, le Léman forme une frontière naturelle en même temps qu'un axe de communication très ouvert sur le plateau suisse, de Genève jusqu'à Chillon. À l'est, la haute vallée du Rhône et le Valais suisse sont séparés du Chablais par une ligne de crête dominée par la Dent d'Oche (2222m) et les Cornettes de Bise (2432m) et difficile à franchir excepté par la rive du Léman à Saint-Gingolph et par la Vallée d'Abondance au pas de Morgins (1370m). Au sud, le paysage est fermé par des massifs montagneux modestes, mais difficiles à pénétrer en raison du profond encaissement du réseau hydrographique.

Pour autant, si le bas Chablais reste d'un accès difficile, le plateau qui borde le Léman, étagé en plusieurs terrasses glaciaires, est accueillant et propice à l'installation humaine. Les deux collines de Ballaison et d'Allinges offrent autour de 700 m d'altitude des promontoires bénéficiant d'une

vue dominante sur tout le bassin lémanique et le Chablais. Trois axes de communication privilégiés desservent ce territoire enclavé. Le lac Léman est resté longtemps un moyen de communication très employé, même s'il a perdu aujourd'hui de son usage. En rive sud, deux axes routiers terrestres complètent la circulation lacustre. Une première route emprunte les bords du lac de Genève à Thonon par Douvaine et Sciez. La seconde passe au pied du massif par Bons-en-Chablais et Allinges. Ces itinéraires semblent avoir peu évolué depuis l'Antiquité et le Moyen Âge¹¹.

Située à 5 km à peine des bords du Léman, la colline d'Allinges domine le paysage environnant [Fig. 2]. Depuis les châteaux d'Allinges, le regard embrasse le plateau du Chablais depuis la ligne de crête qui barre le paysage au sud, jusqu'aux rives septentrionales du Léman autour de Nyon, Lausanne et Vevey. Seule Genève, masquée par la



Figure 2 : Les deux châteaux, se faisant face sur la colline d'Allinges et dominant le paysage environnant. Cliché J. Laidebeur – SDAHs.

11 Voir BLOESCH, CROLA *et alii* 1999; BROILLET 1997; CORNAZ 1976; DUCHOUD 1998.

colline de Ballaison à l'ouest, échappe au regard. Cette position dominante justifie à elle seule le choix de l'implantation d'un site castral : la colline permet non seulement de contrôler tout le territoire alentour, mais offre aussi aux châteaux d'Allinges une visibilité de choix depuis de nombreux points du Chablais, exprimant toute la dimension ostentatoire d'une fortification d'un lignage seigneurial de haut rang.

Le contexte historique chablaisien

Fondation des rois burgondes au début du VI^e siècle, l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune en Valais suisse possédait de nombreux biens sur la rive sud du lac Léman¹², parmi lesquels des terres situées dans le territoire d'Allinges qu'elle confia en garde au X^e siècle à une famille éponyme. S'il est vraisemblable qu'une résidence destinée à cette famille existe dès cette période, on ignore tout de sa localisation et de sa nature. Il faut en effet attendre 1073 pour voir apparaître la première mention d'un château d'Allinges, que l'on ne sait pour l'heure distinguer parmi les deux existants¹³.

Une forme de coseigneurie est peut-être à l'origine du dédoublement du site castral, mais les sources écrites manquent pour éclairer ce point¹⁴. Toujours est-il qu'au début du XIII^e siècle, deux châteaux se font face sur la crête d'Allinges, Château-Vieux au nord-est, entre les mains des sires de Faucigny, et Château-Neuf au sud-ouest, propriété des comtes de Savoie.

Les conflits des XIII^e et XIV^e siècles entre les Savoie et les Faucigny/Dauphins du Viennois

trouvent à Allinges l'un de leurs lieux d'expression privilégiés : les deux châteaux, sièges de pouvoirs féodaux opposés, vont être l'un des points de fixation du conflit et en même temps un reflet très prégnant de l'émiettement du pouvoir durant le bas Moyen Âge. Étonnante frontière en effet que celle-ci, qui passe entre ces deux châteaux se faisant face, séparés d'à peine 150 m. Le traité de Paris en 1355, qui marque la cession d'une partie des biens du Dauphin du Viennois au comte de Savoie¹⁵, signe l'arrêt de mort de Château-Vieux, rapidement abandonné au profit de Château-Neuf qui reste l'un des principaux sièges du pouvoir comtal.

Après cette période de guerre larvée et de puissance militaire, de campagnes de fortification, de coups de force, malgré le transfert du siège de la châtellenie à Thonon à la fin du XIV^e siècle¹⁶, Château-Neuf d'Allinges reste un lieu de contrôle du territoire et un point de fortification majeur à la fin du Moyen Âge et à l'Époque moderne. Après un siècle et demi d'accalmie politique et militaire, la Réforme calviniste à Genève, toute proche, va faire entrer la Savoie et le Chablais dans deux nouveaux siècles de guerres. Au terme de l'occupation bernoise entre 1536 et 1567, Château-Neuf connaît de nouvelles campagnes de fortification vers 1590. La puissance militaire d'Allinges, sa position centrale sur la rive sud du Léman et sur les itinéraires routiers de ce secteur, sa visibilité dans le paysage sont probablement autant de raisons qui ont incité François de Sales à choisir Château-Neuf comme lieu de résidence en 1594. Sillonnant les routes du Chablais pour porter la Contre-Réforme, il a conféré au site une forte charge symbolique et religieuse.

Considérées comme une menace devant l'avancée des troupes françaises de Louis XIV en 1703, les fortifications de Château-Neuf sont

¹² Chanoines de Saint-Augustin 1997.

¹³ CONSTANT 1972.

¹⁴ BLONDEL 1956.

¹⁵ Corbière 2002.

¹⁶ Constant 1972.

démantelées par le duc de Savoie¹⁷. Désormais tous deux ruinés, les châteaux d'Allinges semblent tomber dans l'oubli pendant plus d'un siècle. Le souvenir de François de Sales et sa présence à Château-Neuf amènent toutefois dans les années 1830 à la redécouverte de la chapelle castrale, puis à sa restauration. L'installation de Missionnaires de Saint-François-de-Sales dans des bâtiments reconstruits sur l'emplacement des ruines de la résidence des comtes de Savoie entre 1842 et 1844 marquera la réoccupation du site jusqu'à nos jours.

L'image des châteaux d'Allinges : perceptions et représentations à travers l'iconographie

L'iconographie des châteaux s'avère particulièrement variée, depuis les gravures du XVII^e siècle qui mettent en valeur la puissance militaire encore affirmée de Château-Neuf, jusqu'aux peintures romantiques des XVIII^e et XIX^e siècles qui exaltent le charme des ruines envahies de végétation de Château-Vieux. Les fonds localisés sont publics (Bibliothèque Nationale de France, archives départementales de la Haute-Savoie, musée du Chablais, Bibliothèque du Grand Séminaire, collections cépartementales à Annecy, musée d'Art et d'Histoire de Genève) et privés¹⁸. Ces investigations restent naturellement inachevées comme nous le montre la récente acquisition, par l'Académie chablaisienne de deux vues inédites de la seconde moitié du XIX^e siècle¹⁹.

Cette abondance de représentations, liées à l'histoire particulière de ces châteaux, permet de saisir l'évolution de leurs rôles, tour à tour lieux

de pouvoir et de conflit, symboles religieux puis ruine romantique avant de devenir un sujet de représentation scientifique et technique²⁰.

La plus ancienne représentation connue des châteaux d'Allinges est une gravure réalisée d'après dessin de Claude Chastillon datable de la fin du XVI^e ou du début du XVII^e siècle²¹ [Fig. 3]. Elle montre le « fort des Allinges », en réalité Château-Neuf, assiégé et vu depuis le sud-ouest. Bien qu'idéalisée, cette vue révèle la physionomie de l'enceinte castrale et l'étagement des défenses de manière assez fidèle. La planche du *Theatrum Sabaudiae* représentant Thonon²², est en revanche plus apaisée, même si c'est encore l'image du lieu de pouvoir qui domine dans cette gravure dont l'objectif est d'exalter la puissance du duc de Savoie. Les deux châteaux restent au XIX^e siècle un thème d'arrière-plan souvent employé par les peintres et les lithographes : les silhouettes des deux châteaux couronnant la colline d'Allinges forment un décor qui attire l'œil entre lac et montagne²³. Plus réalistes bien que romantiques sont

²⁰ Cet aspect de l'évolution de la représentation des châteaux d'Allinges a fait l'objet par lui-même de la publication suivante : GUFFOND, D'AGOSTINO, VEISSIERE 2012. Il a été évoqué également dans le cadre de l'exposition *Châtoscope, Représentations multiples des châteaux de Haute-Savoie* : GUFFOND, LAIDEBEUR et alii 2013.

²¹ Topographe du roi de France de 1591 à 1616, Claude Chastillon a vu ses nombreux dessins gravés et publiés dans la *Topographie française* en 1641. Weigert 1951, II, 307-381 ; Pastoureau 1984.

²² *Theatrum Sabaudiae*, 1682. Un exemplaire est conservé à la Bibliothèque du Grand Séminaire, Conservatoire d'Art et d'Histoire, Annecy. Sur le contexte d'édition de cet ouvrage de propagande en faveur du duc de Savoie, voir WEIGEL 2000. La planche de Thonon montre les châteaux d'Allinges à l'arrière-plan, dominant la ville, et semblant confondus en une seule et même forteresse couronnant toute la colline, sans qu'il soit possible d'individualiser les deux sites.

²³ "Le château des Allinges. Le village des Allinges", par J. Matthey, lithographie de Lanz et Brieler, Genève, XIX^e siècle ; collections du Musée du Chablais, Thonon-les-Bains ; *Les Rives Lémaniques*, 2004. Plusieurs cartes postales montrent des vues similaires vers 1900.

¹⁷ Guyon 1888.

¹⁸ Les collections de Laurent Berman et de Joël Serralongue conservent des séries importantes de cartes postales. Le premier ne possède pas moins de 150 cartes postales anciennes et semi-modernes différentes illustrant les châteaux d'Allinges !

¹⁹ Communication de Joseph Ticon - décembre 2013.



Figure 3 : Le fort des Allinges par Claude Chastillon, fin du XVI^e ou début du XVII^e siècle, publiée dans la *Topographie française* en 1641. Bibliothèque Nationale de France. Reproduction d'une carte postale ancienne – Collection Laurent Berman.

les lithographies de Loppé et Champod illustrant la *Savoie historique* et pittoresque de Joseph Dessaix en 1854²⁴, celles de Félix Benoist illustrant le *Nice et Savoie* de Dessaix en 1864²⁵ ou encore celles d'Henry John Terry publiées dans *La Haute-Savoie* de Francis Wey en 1865²⁶. Ces grands albums soigneusement illustrés, destinés à faire découvrir au voyageur les territoires nouvellement rattachés à la France en 1860, sont une source remarquable, d'autant que les châteaux d'Allinges y sont représentés avec un souci du détail et une fidélité qui n'ont que peu à envier aux premières photographies de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Château-Vieux, abandonné depuis la fin du XIV^e siècle, est redécouvert : plusieurs vues montrent son enceinte

24 Dessaix 1854 ; Collections départementales, Conservatoire d'Art et d'Histoire, Annecy.

25 Dessaix 1864 ; Collections départementales, Conservatoire d'Art et d'Histoire, Annecy.

26 Wey 1865 ; Collections départementales, Conservatoire d'Art et d'Histoire, Annecy.

envahie de végétation²⁷ ou l'emplacement supposé de sa tour maîtresse, avec des perspectives qui ne manquent pas de figurer, au premier ou à l'arrière-plan, les fortifications de Château-Neuf, rappelant sans cesse l'opposition des deux châteaux²⁸ [Fig. 4].

27 Anonyme, "Château des Allinges – Les Ruines", XIX^e siècle, représente Château-Vieux vu depuis le nord-est, selon une perspective assez similaire à la lithographie publiée dans le *Nice et Savoie* de Dessaix : l'enceinte du bourg castral, envahie de végétation, est dominée par la cour haute perchée sur un rocher ; à l'arrière-plan, Château-Neuf et sa chapelle ; au premier plan, une bergère garde deux chèvres. Collections du Musée du Chablais, Thonon-les-Bains ; *Les Rives Lémaniques*, 2004.

28 Deux croquis de Louis-Auguste Brun sont précurseurs dans ce domaine et montrent les deux fortifications opposées couronnant la colline d'Allinges depuis le sud-ouest ; datés vers 1800, ils sont antérieurs aux reconstructions des Missionnaires de Saint-François-de-Sales. Musée d'Art et d'Histoire de Genève, cotes 1915-83/f.47 et 1915-83/f.61. Ces documents nous ont été aimablement communiqués par Matthieu de la Corbière et Nicolas Schättli.



Figure 4 : Félix Benoist, "Château et chapelle des Allinges près de Thonon" ; Dessaix, 1864, 48. Fonds Payot, Conservatoire d'Art et d'Histoire, Conseil général de la Haute-Savoie, cote 05883.

Des thèmes et des points de vue souvent similaires sont choisis par les graveurs et les photographes des premières cartes postales, autorisant des comparaisons utiles. La production photographique concernant Allinges, abondante dès le début du XX^e siècle, couvre la quasi-totalité des deux châteaux, depuis les peintures murales romanes de la chapelle de Château-Neuf, jusqu'aux ruines de Château-Vieux. Parmi les photographies, mentionnons quelques clichés de Frédéric Boissonnas²⁹ ou encore les éditions de cartes postales Pittier à Annecy qui ont livré quelques-uns des clichés les plus évocateurs des Allinges au début du XX^e siècle.

Il faut attendre les premiers travaux archéologiques de Louis Blondel, dans la première moitié du XX^e siècle, pour voir apparaître des représentations différentes, à vocation scientifique,

29 Photographe suisse (1858-1946) issu d'une famille d'artistes genevois. BOUVIER 2003.

qui visent à fournir une interprétation des ruines et plus simplement une vue du paysage que la ruine contribue à composer. L'archéologue cantonal de Genève publie en 1956 son ouvrage sur les *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*³⁰, fruit de plus de quatre décennies de recherches et de visites de sites, dont il étaye les descriptions de plans commentés et de relevés d'élévations, la photographie ne faisant pas partie de ses outils privilégiés.

L'imbrication territoriale

Les châteaux d'Allinges, s'affrontant pendant près d'un siècle (des environs de 1270 à 1355) relèvent alors chacun de seigneurs différents. Château-Neuf et Château-Vieux sont surtout les centres de deux circonscriptions administratives aux contours approximativement connus et d'en-

30 Blondel 1956.

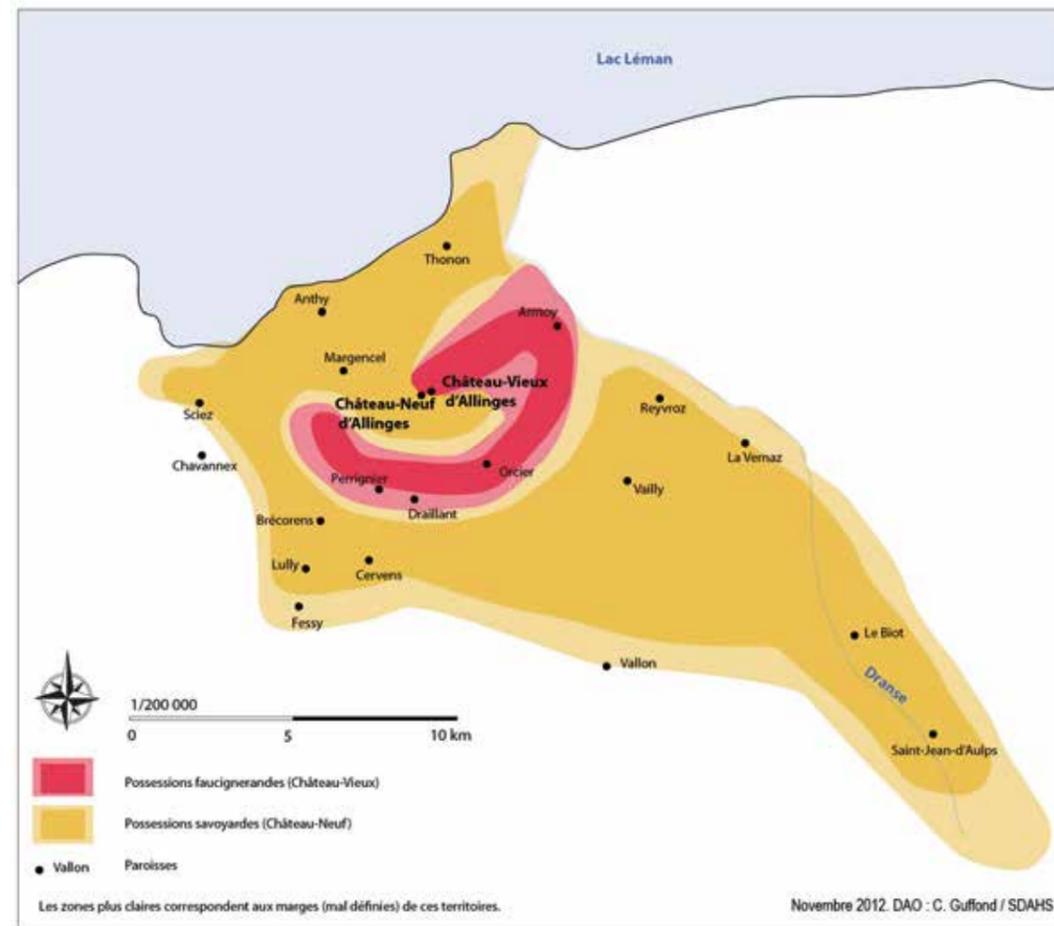


Figure 5 : Proposition d'emprises schématiques des territoires des mandements de Château-Neuf et de Château-Vieux au début du XIV^e siècle.

vergures contrastées. Paradoxalement les territoires administratifs et religieux ne coïncident pas, car les deux châteaux d'Allinges relèvent d'une seule et même paroisse laquelle est par ailleurs le centre d'un décanat. Cette imbrication des territoires a été certainement très prégnante dans les mentalités de l'époque et nous a laissé pour héritage le comté d'Allinges, ancienne seigneurie médiévale devenue de nos jours syndicat intercommunal.

Au Moyen Âge, le mandement faucignerand de Château-Vieux est véritablement enclavé [Fig. 5]. L'enquête pontificale de 1339 nous docu-

mente sur sa composition et met en évidence le morcellement et l'enclavement de ce petit territoire³¹. En effet celui-ci est composé de 97 feux de la paroisse d'Allinges, d'une partie (comptant 15 feux) de la paroisse d'Orcier, d'une toute petite partie (rassemblant 3 feux) des paroisses de Draillant et Perrignier, de 5 feux situés dans la paroisse de Margencel et enfin de l'intégralité de la paroisse d'Armoy (comptant 119 feux, dont 105 relèvent du dauphin et le reste du curé). En 1372 le mandement d'Allinges-Vieux qui a survécu, mais plus pour très longtemps, à l'acquisition en 1355

31 *Idem*, fol. 13.

du Faucigny par la maison de Savoie, comprend une partie de la paroisse d'Allinges, celle d'Armoy, ainsi que quelques portions des paroisses de Margencel, Concise, Brenthonne et Perrignier³².

Il fait néanmoins bien pâle figure par rapport au territoire du mandement de Château-Neuf qui l'enserme véritablement et qui, en 1329, relève du bailliage de Chablais et Genevois³³. En 1314-1315, il intègre des localités réparties dans 19 paroisses : Thonon, Allinges, Sciez, Chavannex, Fessy, Cervens, Draillant, Orcier, Perrignier, Anthy, Margencel, Tully, Brecorens, La Vernaz, Le Biot, Saint-Jean-d'Aulps, Vallon, Vailly et Reyvroz³⁴. À la même date, il comprend 1229 feux sans compter les habitants de la ville franche de Thonon³⁵, soit plus de trois fois la population du mandement de Château-Vieux. Le centre administratif de ce mandement quitte Allinges-Neuf pour Thonon dans le courant du XIV^e siècle³⁶.

Les relations en temps de guerre sont de toute évidence tendues entre les habitants des deux mandements. En 1322 plusieurs personnes du mandement savoyard se voient infliger des amendes pour avoir parlé à des homologues faucignerands³⁷ ! Mais le conflit lasse les populations : en juillet 1344, quatorze hommes sont condamnés à des amendes car ils n'ont pas répondu à la mobilisation contre les Faucignerands auteurs de vols de bétail sur le territoire du mandement de Château-Neuf³⁸. En 1346-1347, les gens de Gys et de la Goutreuse³⁹ qui ne participent pas au pillage du mandement de Château-Vieux sont condamnés à six livres genevoises⁴⁰ et à la même date un

32 CONSTANT 1972, p. 66.

33 MARIOTTE-LOBER 1973, p. 107.

34 *Idem*, p. 64 citant AD Savoie, *Compte de Châtellenie d'Allinges-Thonon* 1, 13, 8.

35 *Idem*, p. 67.

36 CONSTANT 1972, p. 97.

37 GONTHIER 1882, p. 34.

38 *Ibidem*.

39 Localités de la vallée d'Aulps.

40 *Ibidem*.

homme est condamné à dix sous d'amende pour n'avoir pas alerté les autorités d'une attaque des hommes de Château-Vieux⁴¹.

Cette tension latente et chronique entre voisins proches, voire très proches, pendant plus de soixante-dix ans, laisse imaginer que le désir de paix ait conduit à une intégration rapide des deux anciens territoires ennemis dans une seule entité territoriale à partir de 1355⁴². Cette fusion semble s'être passée sans heurts, à la différence d'autres régions du Faucigny. Ainsi plus de deux siècles après le règlement du conflit delphino-savoyard, en 1570 est créé le comté d'Allinges, seigneurie dont Henri Baud a produit une étude synthétique mais étayée de références⁴³. Ce comté est une véritable survivance des franchises accordées aux bourgs castraux de Château-Neuf et Château-Vieux⁴⁴ étendue à un territoire important qui couvre près de la moitié du périmètre des deux anciens mandements savoyard et dauphinois. Il comprend au départ dix paroisses : Le Lyaud, Armoy, Orcier, Margencel, Perrignier, Allinges, Mésinges, Draillant, Fessy et Cervens faisant l'objet d'une délimitation rigoureuse⁴⁵.

La création du comté s'intègre certes dans le cadre de la réorganisation du duché menée par le duc de Savoie Emmanuel-Philibert mais la volonté est surtout de l'inscrire dans une continuité en renouvelant la reconnaissance de franchises et de droits (notamment sur les montagnes des Moises et du Mont-Forchat) accordées depuis l'époque médiévale aux bourgeois de Château-Neuf et de Château-Vieux et auxquelles les habitants demeurent manifestement attachés. La création de ce comté aboutit en outre à un démembrement partiel de la châtellenie d'AL-

41 *Idem*, p. 55.

42 *Idem*, p. 56.

43 BAUD 1983.

44 Les chartes de franchises d'Allinges-Vieux de 1349 et 1399 ont été publiées dans DUFOUR, RABUT 1885.

45 GONTHIER 1882, p. 121-123.

linges-Thonon mais dépend toujours, du point de vue de l'administration générale, du gouverneur de Thonon. Si la Révolution semble avoir eu raison du comté d'Allinges, la communauté de bourgeois mise en place avec la création de cette seigneurie a subsisté jusqu'à nos jours et sa composition comprend maintenant huit communes suite aux défections et fusions.

Sous la couche des découpages administratifs laïcs ci-avant évoqués se trouvent des découpages territoriaux antérieurs de natures ecclésiastiques. Allinges est en effet le centre de l'un des huit doyennés (ou décanats) recensés par la *décime pontificale* de 1275 qui sont ceux d'Aubonne, de Ceyzerieu, de Rumilly, d'Annecy, de Sallanches, d'Allinges, d'Annemasse et de Vuillonex⁴⁶. Le doyenné d'Allinges, mentionné pour sa part dès 1210⁴⁷, recouvre un territoire correspondant approximativement au Chablais actuel : l'essentiel du bas Chablais avec la quasi-intégralité de la rive méridionale du Léman et les vallées des Dranses⁴⁸. Son siège se trouvait alors dans l'église Saint-Barthélémy d'Anthy⁴⁹ avant de rejoindre Allinges. Son lieu de résidence n'est pas clairement identifié dans les sources consultées mais pour Monique Constant il est en plaine, dans le village d'Allinges⁵⁰.

La question de la formation de ce doyenné ne fait pas consensus chez les historiens⁵¹. Il s'agit toutefois d'un instrument de l'administration du diocèse ayant servi le contrôle de l'évêque, que cherche aussi à maîtriser le comte de Savoie en s'en emparant en 1326 en dépit de l'opposition

pontificale⁵². La fonction de doyen se dissout avant la fin du Moyen Âge et les décanats disparaissent peu après la Réforme⁵³.

Le territoire paroissial, quant à lui, est véritablement écartelé en cette seconde moitié de XIII^e siècle. Il est difficile de se faire une idée de l'ancienneté de la paroisse⁵⁴ et si elle prend le pas sur un territoire carolingien dont le centre aurait été Allinges. La localité est pourtant assez anciennement mentionnée puisqu'autour de l'an mil l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune reçoit deux manses situées à Allinges (*in Alingo*) et une vigne qui se trouve près de l'église du lieu⁵⁵. La paroisse elle-même a connu un démembrement partiel au profit de l'émancipation pastorale du hameau de Mésinges, paroisse formée en 1248⁵⁶ et dont l'église est élevée à moins de 2 km de celle d'Allinges, mais qui avec la Contre-Réforme lui est réunie.

L'église Sainte-Marie Mère de Dieu d'Allinges est citée dans une charte de la fin du X^e ou du début du XI^e siècle réglant un échange entre l'archevêque de Lyon et Vuibold et son épouse⁵⁷. Le culte marial est aussi l'un des plus anciens en Savoie, remontant au début du haut Moyen Âge, et cette titulature est un bon indice de l'ancienneté de l'église⁵⁸. La famille éponyme est très tôt attachée à cet édifice puisqu'en 1073 Aymon d'Allinges veut y être enterré⁵⁹; une chapelle fondée par la famille d'Allinges est encore présente dans l'église paroissiale en 1412⁶⁰. Les

52 CORBIERE 2009, p. 16.

53 *Idem*, p. 38.

54 Au sens de territoire religieux plus qu'au sens de territoire préfigurant la cellule communale.

55 LULLIN, LE FORT 1866, p. 48, not. 171.

56 BAUD, MARIOTTE 1981, *Le Chablais*, p. 130-131.

57 LULLIN, LE FORT 1866, acte 171, p. 48 (l'échange apporte à l'abbaye d'Agaune différentes terres dont deux manses aux Allinges et une vigne située près de l'église) et GUY 1954, p. LI-LII.

58 Voir SORREL 1997.

59 GONTHIER 1882, p. 13.

60 BINZ 2006, p. 415.

46 BAUD 1985, p. 14. Le pouillé du début du XIV^e siècle recense dans le décanat d'Allinges 51 paroisses, 5 prieurés (LULLIN, LE FORT 1866, acte 1568, p. 391-394).

47 CORBIERE 2009, p. 11.

48 MARIOTTE, PERRET 1979, carte XII - 2.

49 CORBIERE 2009, p. 14.

50 CONSTANT 1972, p. 75.

51 GONTHIER 1882, p. 9; CONSTANT 1972, p. 18; CORBIERE 2009, p. 14.

travaux historiques sont riches sur les édifices culturels d'Allinges, constamment dans l'ombre des châteaux. Néanmoins la localité est ancienne puisque la commune a livré de nombreux vestiges archéologiques répartis sur l'ensemble de son territoire⁶¹. Le premier centre médiéval paraît bien être celui qui accueille encore de nos jours l'église puisque sa position à l'écart des châteaux tend à montrer qu'il a préexisté à leur aménagement. Ensuite outre les vestiges antiques, présents à Chignans, Noyer et Mésinges, de nombreuses sépultures attribuées au haut Moyen Âge ont été localisées au chef-lieu, à Mésinges, Mâcheron et à La Fortune⁶². Toutes ces sépultures ont été repérées au long de l'axe de l'actuelle route départementale 233 qui structure le chef-lieu de la commune, lequel en a d'ailleurs livré une bonne part. Ensuite le réseau viaire qui s'organise depuis l'église est bien concentrique et n'évoque pas un déplacement du lieu de culte qui serait descendu de la colline des châteaux ou qui



Figure 6 : Les deux châteaux se faisant face, posés sur la crête de la colline d'Allinges. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

61 CAG 74, p. 100-103.

62 *Ibidem*.

proviendrait du hameau de Château-Vieux. Enfin le parcellaire du cadastre sarde (1730)⁶³ montre une permanence de la structuration du réseau routier autour duquel les parcelles sont véritablement organisées. Le site de l'église semble donc bien préexister aux châteaux, qui viennent dans un second temps se développer sur une crête en situation d'opposition.

Deux châteaux affrontés

La colline qui porte les châteaux d'Allinges forme une croupe oblongue d'orientation sud-ouest/nord-est. Elle culmine à 714 m d'altitude et domine un plateau situé entre 610 m et 660 m au sud; sur ce versant, les pentes sont assez prononcées vers le sommet, puis s'adoucissent au contact du plateau. Du côté nord en revanche, les pentes sont plus raides jusqu'au village d'Allinges situé vers 540 m d'altitude. La crête exploitée pour l'installation des deux châteaux couvre une longueur d'environ 500 m pour une largeur d'environ 50 m. Les pentes sont uniformément boisées aujourd'hui [Fig. 6].

L'étroitesse du promontoire a très largement contraint la topographie castrale. Château-Vieux est installé à l'extrémité nord-est de la crête, tandis que Château-Neuf occupe son extrémité sud-ouest. Les deux sites sont séparés par une dépression d'environ 150 m au milieu de la longueur de la crête; elle semble avoir été en grande partie aménagée par la main de l'homme et exploitée sous la forme de carrières.

Les deux châteaux offrent une structure topographique très similaire, où se reconnaissent

63 AD Haute-Savoie I Cd 55 (1732). Par la même occasion on peut regretter que la carte conservée aux Archives départementales de la Haute-Savoie ait souffert d'un incendie qui a entraîné la disparition du secteur de l'église et de toute la partie nord de la paroisse.



Figure 7 : Plan du site portant les deux châteaux (issu des relevés photogrammétriques D. Rostand) et des différents espaces qui les composent. Il expose l'une des problématiques des recherches qui portait sur l'identification de cette hypothétique tour maîtresse dans la cour haute de Château-Vieux.

de part et d'autre trois enceintes successives qui ont déterminé l'implantation des bâtiments et les fonctions des espaces [Fig. 7]. Deux points hauts où affleure le substrat de grès conglomératique (flysch du Gurnigel), séparés par la dépression, sont occupés par les parties proprement seigneuriales des deux châteaux, enfermées dans des enceintes fortifiées encore bien identifiables. Au sud-ouest, la plate-forme sommitale de Château-Neuf culmine à 714m, tandis qu'au nord-est, la plate-forme sommitale de Château-Vieux est en position légèrement inférieure, autour de 705 m. Ces deux points majeurs de fortification se font face au sommet de la crête.

De part et d'autre de ces cours hautes et de façon symétrique, les crêtes de la colline sont circonscrites par d'autres enceintes, les premières entourant ce qui est identifié traditionnellement comme le plain château et les secondes, en position topographiquement inférieure, contenant les bourgs castraux. Ce jeu de miroir entre les deux sites est révélateur à la fois de l'opposition militaire des deux fortifications, mais aussi de la structure interne de chaque site où se répartissent les parties seigneuriales, utilitaires et résidentielles, dont la séparation est encore nettement matérialisée par les enceintes successives. L'adaptation des constructions au relief est un élément non négligeable dans l'interprétation de la disposition des lieux.

Château-Neuf

Château-Neuf occupe la partie occidentale de la crête rocheuse [Fig. 8]. Démantelé en 1703 sur les ordres du Duc de Savoie, le château est aujourd'hui peu compréhensible sans analyse approfondie. L'organisation du château est moins nette que pour Château-Vieux, même si sa topographie reste similaire : le bourg castral, enfermé dans une enceinte basse, s'étend sur les pentes en contrebas d'une cour haute abritant la résidence seigneuriale proprement dite.

D'après L. Blondel⁶⁴, la partie intermédiaire située à l'ouest de la résidence des comtes de Savoie, où une terrasse relativement plane est observable, correspondrait au plain château. Il serait lui-même limité au sud par un mur d'enceinte le séparant du bourg et confronterait, à l'ouest, un bâtiment appartenant encore au XIII^e siècle à la famille d'Allinges et identifié comme une maison forte. Le plan interprété livré par L. Blondel reste cependant largement sujet à caution. De nombreux bâtiments et murs figurés sur ce plan ne trouvent pas leur équivalent sur le terrain, notamment dans la partie correspondant à la cour haute ; en outre, la lecture des comptes de châtelainies proposée par Monique Constant remet en cause un certain nombre de ses interprétations.

⁶⁴ BLONDEL 1956.



Figure 8 : Vue du front occidental de Château-Neuf. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

La cour haute et la résidence seigneuriale

Le point haut du site est occupé par les vestiges de la résidence seigneuriale proprement dite. Une étroite cour à l'angle nord-est de l'enceinte réunissait plusieurs bâtiments résidentiels appartenant au comte de Savoie. Bien que restaurée et remaniée au XIX^e siècle par les missionnaires de Saint-François-de-Sales, une longue enfilade de bâtiments contenant la chapelle cas-

trale semble trouver son origine au Moyen Âge [Fig. 9]. L'iconographie livre notamment l'image d'un ensemble fortifié ceint de hauts murs crénelés et le dispositif conservé correspond assez bien aux mentions des comptes de châtelainie. Ces derniers mentionnent en effet plusieurs travaux de réaménagement de l'entrée du « donjon », c'est-à-dire la résidence seigneuriale dans son ensemble, entre 1283-1284 et 1315-1316⁶⁵. L'accès était défendu par une tour flanquant la porte d'accès, qui semble correspondre à la tour maîtresse.



Figure 9 : La façade septentrionale des bâtiments des Missionnaires, qui inclut la chapelle romane, laisse deviner des parties médiévales. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

⁶⁵ CONSTANT 1972, p. 77-78.

L'enceinte de la cour haute et cette tour sont en partie conservées, malgré de multiples remaniements au XIX^e siècle. La tour semble correspondre à la partie sud-ouest des bâtiments occupés aujourd'hui par le logis des Missionnaires de Saint-François-de-Sales, qui forme un carré d'environ 10 m de côté, caractérisé par un appareil à assises réglées avec des joints tirés au fer et une rangée de corbeaux en pierre qui témoigne de l'existence d'un plancher ou d'une toiture en appentis adossée à ce parement.

La chapelle, de plan quadrangulaire, à nef unique terminée par une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four, occupe l'extrémité nord de ce groupe de bâtiments. Ses peintures romanes, conservées uniquement sur la voûte de l'abside et datées du XI^e ou du début du XII^e siècle, ont justifié le classement de l'édifice au titre des Monuments Historiques en 1907. Cet édifice est le plus ancien et le seul bien daté sur le site de Château-Neuf. Une tour semi-circulaire était construite à la verticale du chœur et devait protéger un angle de l'enceinte castrale⁶⁶. Aujourd'hui, la disparition partielle des courtines adjacentes et du corps de bâtiment attenant donne à cette demie tour ronde l'allure d'un clocher pour le moins atypique.

Les comptes de châtelainie étudiés par Monique Constant livrent également des informations sur les autres bâtiments qui occupaient la cour haute : la grande salle⁶⁷, deux écuries⁶⁸, une cuisine, ainsi qu'un cellier⁶⁹. En 1311-1312⁷⁰ et en 1338, deux incendies provoquent des réparations à la grande salle et la construction d'un « pêle », pièce chauffée par un fourneau. Au début

⁶⁶ Il semble que cet aménagement soit attribuable à une campagne de travaux réalisée en 1280-1281 ; *Idem*, p. 78, note 19.

⁶⁷ Une grande salle neuve [*aula nova*] est édifée en 1271-1272 puis remaniée en 1280-1281 ; *Idem*, p. 78-79.

⁶⁸ *Idem*, p. 79, note 25.

⁶⁹ Ces deux édifices sont mentionnés en 1292-1293 ; *Idem*, p. 79.

⁷⁰ *Idem*, p. 80, note 28.

des années 1340, une autre salle est édifée ; elle était bâtie sur un rez-de-chaussée et adossée à la « vieille tour », probablement la grosse tour déjà mentionnée⁷¹. Les démolitions et les réaménagements successifs ne permettent cependant pas de les localiser avec précision et le dispositif architectural primitif n'est guère interprétable sans une étude approfondie.

En outre, les hypothèses de Louis Blondel au sujet de ce qu'il nomme le « donjon des Savoie » et localise le long du front sud de l'enceinte au niveau de la cour haute semblent pour une large part à remettre en cause. Certes, on peut observer à cet endroit une partie de la courtine dotée de deux ouvertures d'origine médiévale, mais très mal en point. Néanmoins, notons que les comptes de châtelainie ne mentionnent qu'une seule « grosse tour » et qu'elle était située à la liaison avec le plain château, au nord de la cour haute et à côté de l'entrée. Peut-être ces vestiges identifiés le long de la courtine sud appartiennent-ils plutôt à l'aula ou plus simplement à des archères ouvertes dans la courtine. En tout état de cause, il faudrait de plus amples investigations pour préciser ce point.

Au sud-est, la cour haute est bordée par une large terrasse trapézoïdale mesurant environ 33 m de côté, qui pourrait avoir été aménagée lors d'une campagne de travaux menée dans les années 1278 à 1280, puis en 1302-1303⁷². Celle-ci est postérieure à la construction de la chapelle, comme le montre la liaison du mur de soutènement nord avec le chevet de la chapelle. Ce dispositif semble avant tout appartenir à une campagne de fortification destinée à protéger la cour haute d'une attaque en pied de courtine et peut-être à aménager une plate-forme pour des machines de tir face à Château-Vieux, sur le front d'attaque.

⁷¹ *Idem*, p. 80-81.

⁷² *Idem*, p. 78.

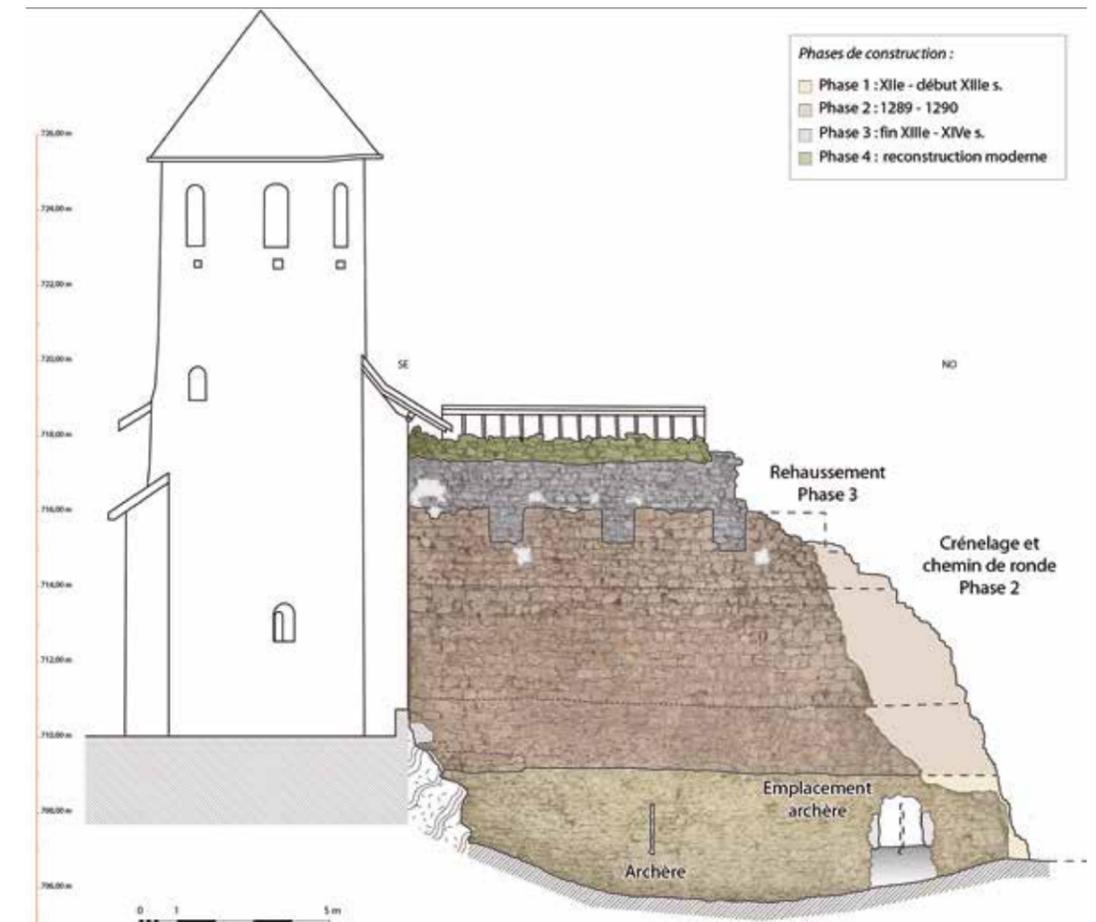


Figure 10 : Château-Neuf possède un mur bouclier, faisant face à Château-Vieux. Son état de la fin du Moyen Âge résulte de trois phases de construction. DAO E. Chauvin-Desfleurs – Hadès.

Le plain château et la maison des Allinges

Au nord de la cour haute, une vaste plate-forme de 55 m de longueur est-ouest par 33 m de largeur nord-sud est attribuable au plain château. Réaménagée avec des murs de terrasse au XIX^e siècle, cette zone, qui abritait une citerne mentionnée en 1287-1288, ainsi qu'un grenier et un four⁷³, est aujourd'hui vide de constructions.

Le tracé de l'enceinte castrale est encore bien identifiable, même si les courtines ont en

⁷³ *Idem*, p. 77, notes 12 et 13.

majorité perdu une grande partie de leur hauteur. À l'est, du côté du front d'attaque faisant face à Château-Vieux, la courtine adjacente à la chapelle castrale est mieux conservée ; elle résulte de plusieurs campagnes de construction liées à des surélévations successives de ce mur exposé aux tirs de Château-Vieux⁷⁴ [Fig. 10]. En 1280-1281,

⁷⁴ Dans le cadre de la restauration de cette courtine sous la maîtrise d'œuvre de Guy Desgrandschamps en 2012, une étude archéologique préventive a été consacrée à cette courtine par Evelyne Chauvin-Desfleurs, [CHAUVIN-DESFLEURS 2013]. Cette étude met en évidence quatre phases de construction successives, correspondant à la surélévation progressive de cette enceinte au cours du conflit delphino-savoyard.

une poterne a été aménagée dans cette courtine, toujours dénommée « gros mur » dans les comptes de châtelainie⁷⁵.

Au sud-ouest du plain château devait en outre se trouver une porte défendue par une tour⁷⁶ qui permettait de communiquer avec le bourg. L'état de conservation de cet ensemble ne permet toutefois pas d'identifier la position de cette tour, même si l'emplacement de la porte semble correspondre au chemin actuel. Des travaux effectués en 1289-1290 ont notamment donné lieu à la démolition de maisons situées dans le plain château⁷⁷. C'est à cette occasion qu'est mentionnée la maison de Guillaume d'Allinges que Louis Blondel identifie comme une maison forte, vestige probable des anciens droits de la famille d'Allinges sur le château éponyme⁷⁸. Cet édifice pourrait prendre place au nord-ouest du plain château, où se trouvent des vestiges d'un bâtiment attenant à l'enceinte du bourg. Toutefois, l'état de conservation de cette construction ne permet pas d'en déterminer le plan, ni de proposer une datation. Des vestiges enfouis semblent cependant se trouver dans ce secteur. L. Blondel voulut identifier cet édifice comme la résidence primitive du lignage éponyme, témoin selon lui du rôle de ce lignage dans la fondation du château et, plus encore, de l'antériorité de Château-Neuf sur Château-Vieux. Pour L. Blondel, en effet, le qualificatif de château « neuf » serait lié à la mainmise du comte de Savoie sur le site à la fin du XII^e siècle et à la construction par celui-ci d'une nouvelle tour maîtresse, juxtaposée à la tour primitive dont les Allinges seraient restés propriétaires. Le lignage des Allinges garda cependant des fonctions importantes dans l'administration de la châtelainie, sous le titre de sénéchal notam-

75 CONSTANT 1972, p. 76-77 et note 9.

76 Des travaux sont réalisés sur ce secteur de 1282 à 1290, puis en 1314-1315 : *Idem*, p. 76 et notes 6, 7 et 8.

77 *Idem*, p. 76 et note 5.

78 BLONDEL 1956, p. 358-359.

ment. Cependant, la question de la localisation de la maison forte possédée par les Allinges et de l'antériorité d'un des deux sites sur l'autre reste à préciser, les écrits de L. Blondel apportant trop peu de preuves pour être vraiment convaincants. Lui-même semble indécis lorsqu'il conclut finalement que « les deux châteaux d'Allinges [sont] aussi anciens l'un que l'autre, relevant de deux branches de la même famille d'Allinges ».

Le bourg castral

La partie ouest du site, correspondant au bourg castral, est aujourd'hui un vaste pré couvrant environ 80m d'est en ouest par 67m du nord au sud. Quelques aménagements dans le rocher, ainsi que la topographie du site, semblent indiquer l'existence de structures enfouies, mais rien ne permet de localiser l'emplacement de maisons. Plusieurs d'entre elles sont néanmoins mentionnées lors de réparations et certaines semblent avoir été adossées à l'enceinte du plain château⁷⁹.

Les défenses avancées et le dispositif d'accès

Les ouvrages de défense avancée situés à l'ouest de l'enceinte du bourg, au niveau du chemin d'accès, sont en bon état de conservation. Deux barbicanes, dont les courtines montrent ponctuellement les vestiges des merlons passablement remontés durant les deux derniers siècles, défendaient l'accès.

L'accès actuel, passant à travers ce qui semble être une ancienne tour porte accueillant un pont-levis⁸⁰ et par un portail couvert d'un arc surbaissé, est aménagé dans l'axe de la barba-

79 CONSTANT 1972, p. 85-86 et note 61.

80 Sur cette question nous renverrons aux travaux de recherche en cours de Loïc Benoît, étudiant en Master d'histoire et d'archéologie, Université Lumière Lyon 2.

cane sud-ouest; ce deuxième portail est attribuable aux travaux du XIX^e siècle. En revanche, la courtine montre à cet endroit deux états successifs, l'un construit en moyen appareil irrégulier assez soigné, l'autre consistant en un chemisage de la courtine primitive par un second mur plus grossier, contemporain de la barbacane.

L'accès primitif passait en revanche par la barbacane nord-ouest. L'enceinte primitive est à cet endroit renforcée par une tour carrée dont la construction est soignée et les joints soulignés au fer. Une porte couverte d'un arc en plein cintre, actuellement bouchée, est visible au premier étage de cette tour au nord, tandis qu'une autre ouvre sur la barbacane sud. Le portail situé au nord de cette tour est encore en place, bien que l'arc qui couvrirait la porte ait été considérablement remanié. Le niveau du sol actuel paraît très haut et il semble y avoir à cet endroit un important remblai. Ce dispositif pourrait appartenir à une période de construction ancienne sur le site, peut-être les XIII^e ou XIII^e siècles au moins. Plus au nord, l'enceinte montre plusieurs états successifs, ainsi que des ouvertures de tir très basses adaptées au tir au mousquet, et donc attribuables à la fin du Moyen Âge ou aux réaménagements de l'enceinte du bourg mentionnés à la fin du XVI^e siècle⁸¹. Si Château-Neuf a subi de multiples réaménagements au cours des XIX^e et XXI^e siècles, il ressort de ce rapide panorama que le site possède encore un fort potentiel archéologique. L'analyse des élévations permettrait de préciser un certain nombre de points au sujet du dispositif de défense. Les modes de construction sont très variables d'un point à l'autre du château, ce qui laisse place à une analyse détaillée visant à cerner les grandes phases d'évolution du château, étude qui reste à mener⁸².

81 BLONDEL 1956, p. 360.

82 Au moment où nous rédigeons ces lignes, un mémoire de master d'histoire et d'archéologie médiévales réalisé par Loïc Benoît sous la direction de Jean-Michel Poisson est en cours de préparation à l'Université Lumière - Lyon 2. Voir dans un premier temps BENOIT 2013.

Château-Vieux

À l'extrémité nord-est de la crête qui porte les châteaux, Château-Vieux arbore les formes déchiquetées de la ruine par excellence. Les pentes, bien que boisées, montrent avec clarté la présence de moellons de maçonneries effondrées. Le site, s'il a pu servir de carrière de pierres pour les habitants du voisinage, offre le spectacle de monticules de blocs effondrés sur place, au milieu desquels affleurent les arases de murs délimitant parfois nettement l'emprise des bâtiments [Fig. 11].

La topographie naturelle de la colline, profondément aménagée par la main de l'homme, a été mise à profit pour structurer les différents espaces : à l'ouest, la cour haute du château occupe le point culminant ; une deuxième enceinte très étroite abrite la chapelle castrale ; en contrebas et au nord-est se développe une troisième enceinte plus vaste abritant le bourg castral.

Toutefois, les archives ne livrent que peu d'informations relatives aux bâtiments, du moins celles qui ont été exploitées jusqu'à présent. Seule l'enquête delphinale de 1339 livre des informations détaillées sur les édifices qui composaient le château, en particulier la cour haute⁸³. Une étude archéologique du bâti a été menée en 2004 par Véronique Levert dans le cadre d'un mémoire de maîtrise d'archéologie ; cette étude fait un point détaillé sur l'état de conservation du château et propose un phasage fin de son évolution⁸⁴. Dans une moindre envergure, Jocelyn Laidebeur a réalisé une étude de bâti et un sondage archéologique dans la chapelle castrale en 2000⁸⁵.

Bien qu'encore très limitées dans l'espace, les recherches archéologiques menées entre 2010 et 2012 ont d'ores et déjà permis de renouveler notre connaissance et notre compréhension

83 CARRIER, CORBIÈRE 2005, p. 46-55 et p. 246-255.

84 Levert 2004.

85 LAIDEBEUR 2000.



Figure 11 : Vue aérienne de Château-Vieux en avril 2010. On discerne bien, dans l'enceinte du bourg, les emprises les plus visibles des bâtiments ruinés. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

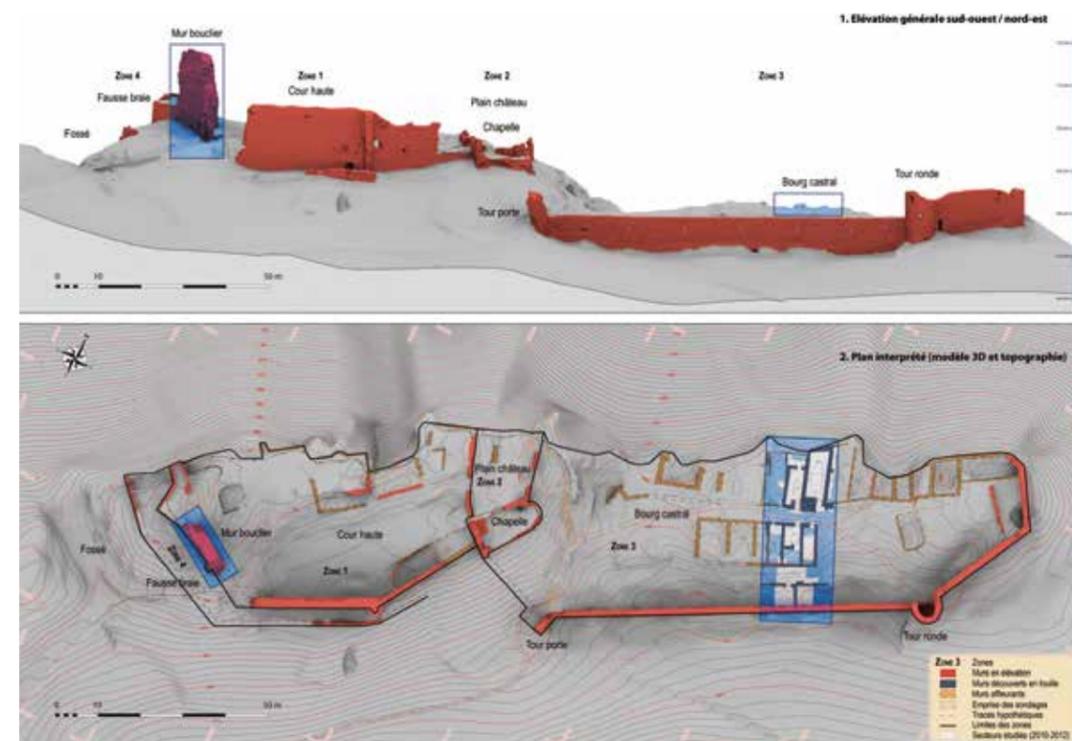


Figure 12 : Localisation des secteurs d'intervention en 2010-2012 sur un plan et une coupe de Château-Vieux. Relevés O. Veissière. Patrimoine numérique / DAO L. D'Agostino – Hadès.



Figure 13 : Vue du front occidental de Château-Vieux en 2010. Ce haut mur a été formellement identifié à l'issue de l'étude de bâti comme un mur bouclier. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

du site de Château-Vieux, de son organisation spatiale et de son architecture [Fig. 12].

La cour haute et son enceinte

La cour haute [ZONE 1] se présente comme une plateforme à gradins ceinturée de hauts murs en partie conservés sur 8 à 10 m de hauteur. Épousant la forme du substrat de grès conglomératique, l'enceinte affecte le plan d'un pentagone irrégulier d'environ 70 m de longueur est-ouest pour une largeur de 39 m nord-sud hors œuvre. La surface utile avoisine les 1900m² au sol. Si l'enceinte est en assez bon état de conservation malgré des désordres et des risques d'effondrement marqués, les bâtiments distribués dans la cour haute sont peu lisibles du fait de leur arasement prononcé. Plusieurs états de construction successifs se lisent dans les maçonneries, démontrant les remaniements multiples de l'enceinte et fossilisant parfois d'anciens niveaux de crénelage ou des aménagements de confort condamnés suite au renforcement des défenses (latrines et conduits d'évacuation d'eau).

Au sud-ouest, la plate-forme sommitale est dominée par un haut mur [Fig. 13] attribué à la

tour maîtresse depuis les travaux de L. Blondel⁸⁶. Représenté à de multiples reprises dans l'iconographie⁸⁷ et conservé sur près de 15 m de hauteur, ce mur de près de 3 m d'épaisseur est appuyé dans son angle sud-ouest par un contrefort de plan carré; à proximité de ce contrefort, l'exutoire d'un conduit d'évacuation d'eau est visible, quoiqu'il ait été masqué par les remaniements effectués sur le parement oriental.

Bien qu'il s'agisse de la description médiévale la plus précise du château, l'enquête de 1339 reste très floue sur la localisation des bâtiments. En effet, les visiteurs mentionnent plusieurs tours flanquant les courtines du « donjon », au sens de la résidence seigneuriale fortifiée dans son ensemble, mais débutent leur description par ce qui semble être un élément majeur de l'architecture de la cour haute : « *Et premièrement ledit château, ou son donjon, est situé sur un haut molard rocheux, agréable et très fort, lequel est presque carré. Et dans un angle, du côté des Allinges-Neuf, il y a un manteau maçonné très fort, de 18 toises de longueur et 17,5 toises de hauteur. Et*

⁸⁶ BLONDEL 1956, p. 364.

⁸⁷ Sur ces questions, voir notamment : Guffond, D'Agostino, Veissière 2012, p. 35-55.

le mur a 10 pieds d'épaisseur au sommet. Et sur ledit manteau il y a une bretèche en bois pour la sécurité dudit château. Et ledit manteau est garni sur sa longueur de bonnes poutres robustes, et il y a dans ledit manteau dix baies»⁸⁸. Cette description semble correspondre à celle d'un mur bouclier faisant face à Château-Neuf, dont la position est cohérente avec celle du mur que nous venons de décrire. Néanmoins, la mention de dix baies ouvertes dans le mur pose problème, à moins qu'il ne s'agisse des créneaux ouverts au sommet du mur. Ensuite, la visite signale que «de même dans un angle de ce manteau il y a une tour carrée, de 4,5 toises de longueur, 4 toises de largeur et 18 toises de hauteur. Et le mur a 3 pieds d'épaisseur au sommet, et elle a trois planchers garnis». Il existe donc bien une première tour carrée dont la position est mal établie, mais qui semble occuper un angle et non pas le milieu de la courtine. Notons cependant que la hauteur du manteau et celle de la tour sont identiques (17,5 et 18 toises⁸⁹).

Ce mur emblématique du château, jusqu'alors attribué à la tour maîtresse du fait de sa grande hauteur et de sa position dominante, a été complètement réinterprété à la faveur de l'étude de bâti. Pour rappel, L. Blondel le décrit comme siège d'une grosse tour, qui «formait une masse considérable quadrangulaire (près de 20,50m sur 18m, épaisseur des murs, moyenne 3 mètres, allant jusqu'à 4 mètres) pourvue à son angle nord d'une cage d'escalier carrée⁹⁰.» Il pré-

88 CARRIER, CORBIÈRE 2005, p. 47.

89 Nous nous bornerons à énoncer les dimensions des édifices en toises, la conversion de ces dernières s'avérant plus qu'aléatoire ; sur cette question des mesures et de leurs conversions, voir CARRIER, CORBIÈRE 2005, p. LXXXIX-XCI, dont les auteurs ont tenté de comparer les mesures à des édifices conservés sans grand succès, arrivant à la conclusion que les visiteurs de 1339 ont, dans la majorité des cas et contre toute attente, utilisé des mesures locales et non une toise unique pour toutes leurs descriptions.

90 *Idem*, p. 366.

cise, à peine prudent, «qu'il n'en subsiste que la face méridionale, conservée presque jusqu'aux créneaux sur environ 25m de hauteur» ce qui en fait le «donjon le plus grand de Savoie». Cette interprétation demeure dans les esprits et dans la bibliographie⁹¹ jusqu'à l'étude de Véronique Levert⁹² qui en relativise la vision en précisant qu'il est bien hasardeux d'envisager une telle restitution faute d'étude archéologique plus aboutie et propose déjà l'hypothèse d'un épais mur de courtine.

L'étude archéologique de 2011 a porté sur les quatre faces et le couronnement de ce mur. Elle a d'une part permis de mettre en évidence trois phases de construction et, d'autre part, de caractériser la morphologie et les modes de construction de chacune de ces phases. Loin d'appartenir à une tour, les recherches ont pu démontrer qu'il s'agissait d'une portion de courtine de la cour haute, rehaussée deux fois entre le XII^e et le XIV^e siècle [Fig. 14], correspondant au «manteau maçonné» ou mur-bouclier mentionné en 1339⁹³. Quant à la tour maîtresse, sa position reste hypothétique à ce jour : il pourrait s'agir des vestiges situés immédiatement au nord du bouclier, où est visible une sorte d'éperon qui fait saillie sur la courtine, mais là encore les éléments observables en l'absence de fouilles sont peu loquaces.

Le front sud, appuyé d'un puissant contrefort au milieu de sa longueur, est particulièrement bien conservé. Deux pans de courtine sont articulés autour du contrefort qui semble avoir porté une tour ou une tourelle. Cette dernière correspond peut-être à la description de l'enquête de 1339 qui mentionne, entre deux «manteaux maçonnés», une «tour, qui est presque au milieu du donjon... Quant à ladite tour, elle est presque carrée, de 2,5 toises de longueur, de 1,5 toise de largeur et de 3 toises de hauteur au-dessus du

91 THIBOUT 1965.

92 LEVERT 2005, p. 154.

93 CARRIER, CORBIÈRE 2005, p. 47.

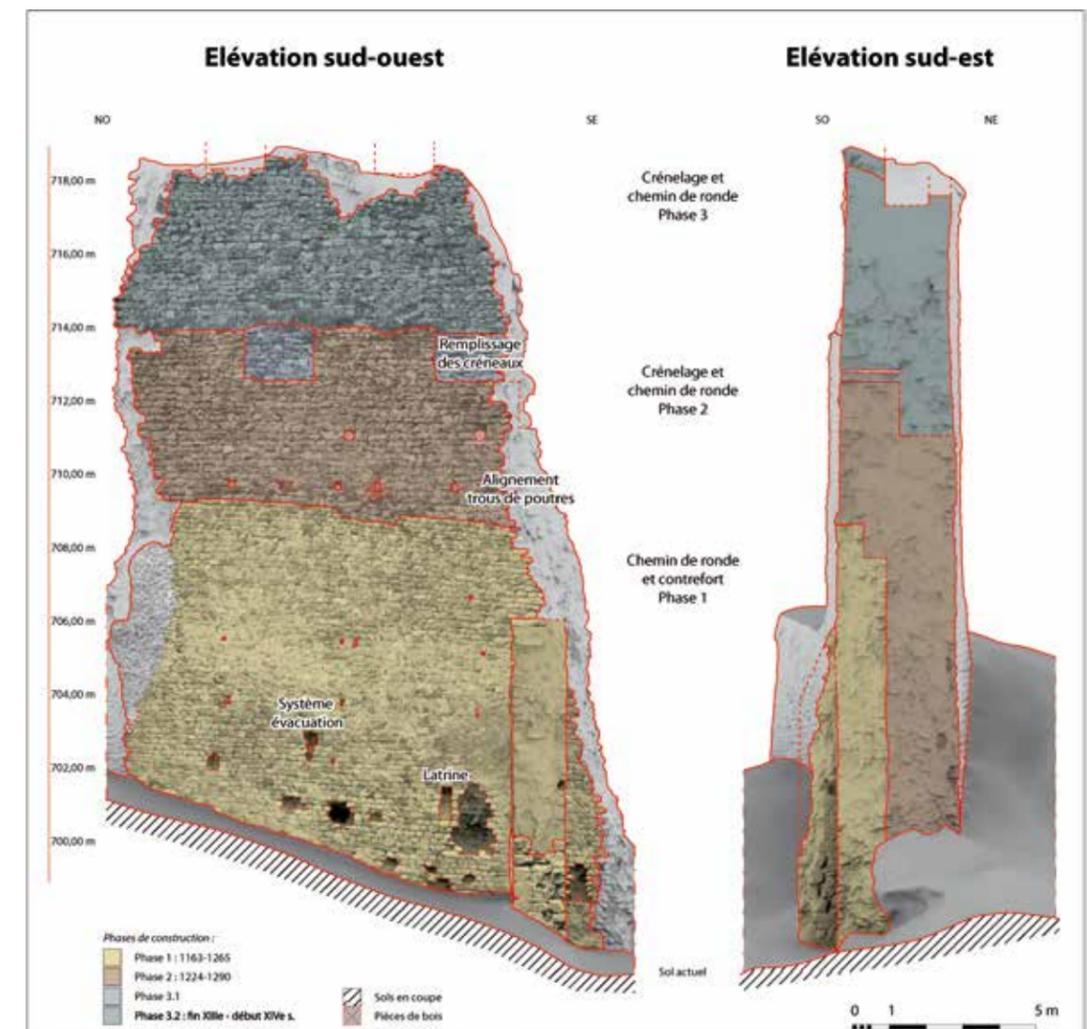


Figure 14 : Phasage de la construction du mur bouclier de Château-Vieux. DAO E. Chauvin-Desfleurs - Hadès.

manteau. Et elle est garnie d'un plancher». Outre ses faibles dimensions, il apparaît que cette tour dépassait du sommet de l'enceinte, ainsi que le suggère la mention de sa hauteur «au-dessus du manteau»; elle pourrait correspondre à une tourelle prenant place sur le contrefort de la courtine sud. Une troisième tour «presque carrée, de 1,5 toise de largeur, de 2 toises de longueur et de 12 toises de hauteur» est signalée, sans que l'on puisse la localiser précisément ni l'identifier sur le terrain.

Plusieurs aménagements de confort (évacuation d'évier et de latrines), appartenant aux bâtiments anciennement appuyés au revers, sont encore visibles dans le parement sud des courtines. En revanche, ces aménagements ont été masqués sur le parement nord du fait du chemisage du mur primitif sur la moitié de sa longueur environ. Le long de cette courtine, au moins un bâtiment de 22m de longueur par 5m de large est discernable au sol, à proximité de la chapelle castrale. Plus à l'ouest, un autre bâtiment peut

avoir été appuyé contre l'enceinte, comme en témoignent les trous de poutres aménagés dans son parement, à moins qu'il ne s'agisse que de trous de boulins d'échafaudage, ce qui semble assez plausible au regard de la hauteur du mur, et de l'absence de vestiges observables au sol comme de trace de toiture sur le parement.

Enfin, le long de la courtine nord, au moins deux bâtiments sont en outre identifiables par les vestiges au sol. Plusieurs autres murs sont observables dans cette zone, sans que l'on puisse précisément identifier le plan de bâtiments.

Le fossé et la fausse braie

À l'ouest, du côté du front d'attaque et au pied du mur bouclier, on observe un dispositif de défense avancé composé d'un fossé de 20 m de large environ, creusé dans le rocher, et d'une fausse braie dont le plan est encore en grande partie observable [ZONE 4]. En effet, un mur bas court le long de l'enceinte ouest et sud, délimitant une plate-forme de 8 m de large à l'ouest et de 4 m de large au sud environ. À l'ouest, quelques blocs témoignent encore de l'existence de merlons au sommet de ce mur. Une poterne était aménagée dans l'angle nord-ouest de cette fausse braie, qui permettait d'accéder à l'enceinte haute; ce dispositif, restauré dans les années 1990, est encore en usage aujourd'hui⁹⁴. Bien que remaniées lors des travaux de consolidation menés par l'ASCA dans les années 1980, ces deux poternes en enfilade sont bien attestées par l'iconographie ancienne et les photographies avant travaux que les membres de l'ASCA ont eu le soin de réaliser.

⁹⁴ Quelques clichés antérieurs aux restaurations sont présentés par Véronique Levert, LEVERT 2004.

Le plain château et la chapelle castrale

On accédait à la cour haute par l'est, où se discerne encore l'emplacement du portail, bordé au sud de la chapelle castrale; cette dernière se trouve en position intermédiaire entre la cour haute et le bourg castral, qu'elle domine. Cette deuxième cour [ZONE 2], enfermée entre deux pans de courtine, forme un rectangle d'environ 25 m de longueur nord-sud pour une largeur de 14,5 m est-ouest, soit une surface de 360 m² environ qui semble correspondre au plain château.

La chapelle proprement dite était dédiée à Saint-Georges et présente un plan simple à nef unique de 14,20 m de longueur pour 6 m de largeur, terminée à l'est par une abside semi-circulaire en mauvais état de conservation; elle était placée devant la maison du sénéchal de Compey comme en témoignent deux actes de 1276 et 1333-1334⁹⁵. La position privilégiée de la maison du sénéchal, le premier officier du château, en charge de la gestion de la châtelainie, est à remarquer. Si l'élévation du mur sud a disparu, ne laissant subsister que sa partie basse habillant le rocher, l'abside de la chapelle est encore bien visible et son mur nord conservé sur près de 2 m d'élévation. La transition entre la nef et le chœur est marquée par un léger épaulement, très semblable à ce qu'on peut observer à Château-Neuf. L'accès par un escalier en partie taillé dans le substrat et situé dans l'angle nord-ouest de l'édifice est encore bien identifiable⁹⁶. Le front oriental, du côté du bourg, était défendu par un mur d'enceinte qui menace ruine, mais dont la position du chemin de ronde et le parapet sont encore discernables. Un imposant remblai doit occuper cet espace, à en juger par la position des piédroits du portail d'entrée, aménagé au milieu de la longueur du mur.

⁹⁵ A.D. Savoie, SA 2988.1, f° 106, année 1276; A.D. Isère, VIII B 734, f° 55v-63v, années 1333-1334. Mentions signalées par M. de la Corbière.

⁹⁶ LAIDEBEUR 2000.



Figure 15 : Le bourg castral avant le début des investigations archéologiques en 2010. Cliché L. D'Agostino - Hadès.

Le bourg castral

Le bourg castral [ZONE 3] se développe à l'est de la résidence seigneuriale fortifiée et de la chapelle. Celui-ci est enfermé dans une forte enceinte oblongue de 116 m de longueur est-ouest pour 37 m de largeur nord-sud, soit une surface d'environ 4300 m². En 1339, il était « *clos de murailles crénelées et dotées de défenses adéquates, lesquelles murailles atteignent 149 toises de longueur dans leur tracé et 7 toises et 2 pieds de hauteur. Et les murs ont 8 pieds d'épaisseur. Et au milieu de ladite enceinte il y a une bretèche en bois pour la défense du bourg* »⁹⁷.

Les courtines sud et est atteignent environ 2 m d'épaisseur. On accédait au bourg castral par l'angle sud-ouest de l'enceinte du bourg, où sont encore discernables les vestiges d'une tour-porte carrée de 5,60 m de côté environ, aujourd'hui très menaçants du fait de la dégradation du pied de mur. Le mur qui fermait l'enceinte entre la tour-porte et la chapelle a aujourd'hui disparu, mais il semble qu'il rejoignait l'angle sud-ouest de la chapelle, au niveau d'un contrefort assez dégradé. À l'est, une poterne s'ouvrait à proximité d'une tour ronde qui servait de prison en 1339. La tour, de 7 m de diamètre environ et ouverte à la gorge à partir du premier étage, possédait au moins trois niveaux utiles, comme en témoignent les traces de planchers et les ouvertures disséminées sur

⁹⁷ CARRIER, CORBIÈRE 2005, p. 51.

son élévation. L'enceinte est percée d'archères à niche à ébrasement simple encore bien conservées malgré quelques consolidations modernes trop visibles.

Hormis son enceinte, le bourg castral conserve les vestiges de maisons construites en pierres et en partie excavées dans le rocher, réparties de part et d'autre d'une petite rue dont le tracé est encore bien visible sur le plan. Les cheminements sont actuellement assez peu différents des circulations médiévales: un étroit chemin, très pentu, mène à la cour haute depuis le bourg castral. Les cellules d'habitat se signalent assez nettement par les monticules de pierres alignés à la surface des murs effondrés [Fig. 15]. Au moins 23 cellules d'habitation ou bâtiments étaient discernables en surface avant la fouille. Ces cellules sont pour l'essentiel concentrées le long de la courtine nord et sur un replat occupant le centre du bourg. Deux bâtiments bien visibles sont en outre adossés à la courtine dans l'angle nord-est de l'enceinte.

Les recherches menées dans le bourg de Château-Vieux livrent une image bien différente du champ de ruines visible avant le début des recherches. Si l'analyse topographique et les relevés préliminaires laissaient entrevoir la position et les plans des bâtiments, les fouilles ont ouvert une fenêtre sur l'architecture des maisons, leur organisation interne, leur chronologie.

Là où L. Blondel n'avait pu observer que l'enceinte du bourg, son emprise étant vraisem-

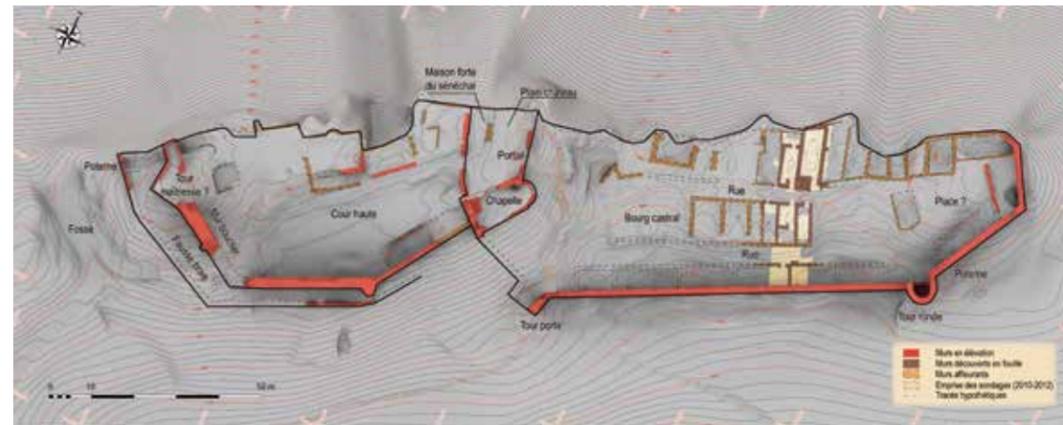


Figure 16 : Plan synthétisant les connaissances acquises sur le plan spatial à l'issue des trois années de recherches. Relevés O. Veissière. Patrimoine numérique / DAO L. D'Agostino – Hadès.



Figure 17 : Vue générale de la zone de fouilles dans le secteur du bourg castral de Château-Vieux à la fin de la campagne 2012. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

blement envahie de végétation lors de son passage (année 1920-1930), les débroussaillages puis le début des recherches ont révélé la présence de près de trente bâtiments construits en pierres [Fig. 16]. Les fouilles ont livré des données sur dix d'entre eux [Fig. 17], conservés sur 0,80 à 1,50 m de hauteur, aux murs parfois encore enduits de mortier de chaux. Outre des informations sur les dimensions des édifices, allant de simples appendices de 4,30 par 3,60 m à des maisons plus vastes de 13,30 par 4,00 m, les recherches ont

démonstré que ces bâtiments s'étaient développés progressivement, mais probablement sur un parcellaire préexistant qui semble avoir été respecté tout au long du développement du bourg. L'habitat, d'abord lâche sur un parcellaire en lanières, devient très dense, organisé le long d'une rue qui desservait les maisons et permettait d'accéder à la cour haute et à la résidence seigneuriale proprement dite. L'architecture des maisons est également mieux connue, certaines étant joutées d'escaliers en façade qui desser-

vaient un étage abritant les pièces de vie, tandis que les rez-de-chaussée semi-enterrés semblent avoir été dévolus à des fonctions plus utilitaires (caves, celliers ou ateliers) [Fig. 18].



Figure 18 : Orthoimage des vestiges mis au jour en 2010-2012 dans le bourg castral et désignation des bâtiments. Relevés O. Veissière. Patrimoine numérique / DAO L. D'Agostino – Hadès.

Éléments de chronologie

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'occupation du site de Château-Vieux se développe dans une période chronologique relativement étroite. Si l'on place pour hypothèse le début de l'occupation autour de l'An Mil au plus haut, au moment où l'on situe en règle générale le phéno-

mène d'enchâtellement, et la fin de l'occupation après le traité de Paris en 1355, ce sont environ trois siècles et demi dans lesquels s'insèrent les différentes phases d'aménagement du site. Néanmoins, cette fourchette nécessite d'être examinée plus en détail. Par ailleurs, les différentes périodes de construction et d'aménagement du site lui-même et, de manière plus fine, des différents bâtiments restent en partie à cerner, même si un portrait global de l'évolution du château peut être dressé.

Les phases d'aménagement

Les éléments de chronologie relative sont nombreux, si l'on considère les relations stratigraphiques entre les différentes maçonneries et les traces de reconstruction. Pourtant, dans le détail, les études en cours sont trop peu avancées sur le plan de l'analyse globale du site pour proposer aujourd'hui un phasage approfondi du château dans son ensemble. D'une part, il manque encore clairement une analyse d'ensemble des élévations permettant d'aboutir à des hypothèses fiables pour évaluer l'évolution générale du site castral. D'autre part, les zones de fouille et les élévations conservées sont dissociées les unes des autres, ce qui ne facilite pas la mise en phases des structures. Toutefois, les données archéologiques et les datations obtenues par analyses radiocarbone (C14) offrent une nouvelle vision de l'occupation du site et de son évolution [Fig. 19].

La première période d'occupation du site est assez diffuse et mal cernée, puisqu'aucun vestige bâti ne peut pour l'instant lui être rattaché formellement. En effet, deux dates obtenues dans le bourg castral sur des charbons de bois recueillis à la surface ou à proximité des niveaux de sol de deux bâtiments ont livré : pour la cellule ES 3.6 au sud de la rue, un intervalle de probabilité (95%) compris de 1040-1100 à 1120-1220⁹⁸;

⁹⁸ Référence Beta – 290920.

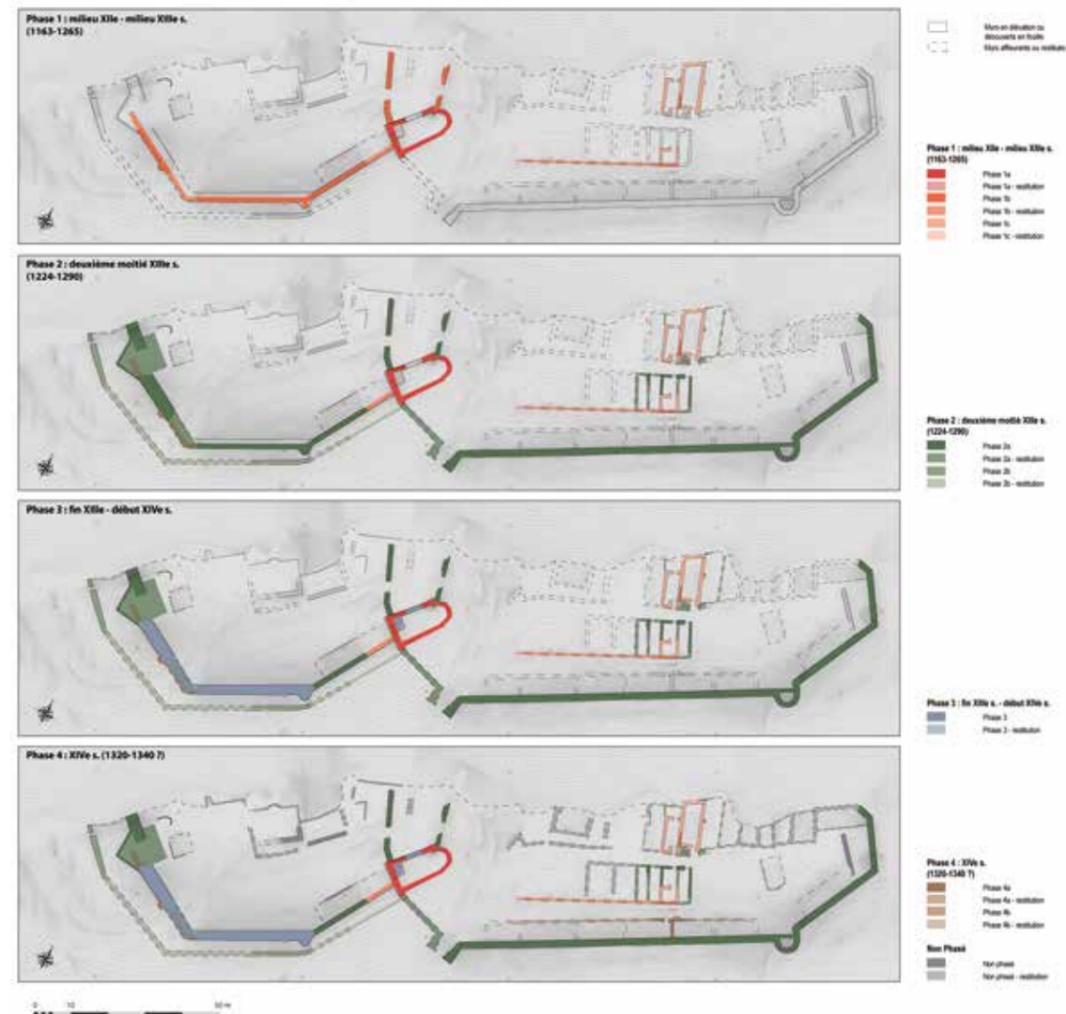


Figure 19 : Proposition de phasage du développement de Château-Vieux. DAO L. D'Agostino – Hadès.

pour la cellule ES 3.19, un intervalle de probabilité de 900-920 à 960-1040⁹⁹. Ces analyses méritent une approche critique, mais cette deuxième date suggère une occupation du secteur du bourg castral dès le X^e siècle ou la première moitié du XI^e siècle. Certes, cette datation réalisée sur un charbon de bois peut être interprétée comme un charbon résiduel, pris par hasard dans un sol, provenant de bois anciens. Elle ne peut donc pas être attribuée sans autre forme de discussion à

⁹⁹ Référence Beta – 290919.

la période de construction de la cellule ES 3.19. Cependant, qu'il s'agisse de charbons provenant d'une période de défrichage du site, qui a pu conduire à la coupe d'une forêt couvrant la colline, ou de feux anciens, cette date nous semble néanmoins révélatrice d'une fréquentation du site dès les environs de l'An Mil, ce qui correspond aux premières mentions de la présence de la famille d'Allinges et de son rôle croissant en Chablais.

La première phase d'aménagement tangible est représentée par l'enceinte de la cour haute, assez basse dans un premier temps puisqu'elle

ne dépasse pas 10 à 12m de hauteur au maximum. Elle était défendue par un chemin de ronde à parapet encore bien visible en coupe au niveau du mur bouclier et était caractérisée par une construction en matériaux d'origine morainique probablement prélevés à la surface du site. Un bois issu de ce premier état du mur bouclier a été daté entre 1163 et 1265¹⁰⁰, intervalle relativement large mais qui corrobore les mentions textuelles de la présence des Faucigny à Château-Vieux. Il faut probablement associer à cette première phase d'occupation la chapelle castrale, mais aussi une enceinte basse qui semble délimiter une basse cour ou un premier bourg assez étroit. Des bâtiments existent vraisemblablement dans l'enceinte basse dès cette période, mais le tissu semble assez lâche.

Une deuxième phase d'occupation est marquée par un renforcement général des défenses, bien visible dans la cour haute où toute l'enceinte est rehaussée de près de 5m, tandis que le front sud est défendu par un mur bouclier de 3,50m d'épaisseur qui vient englober la première courtine. Un bois lié à ce rehaussement a été daté entre 1224 et 1290 (avec une plus forte probabilité entre 1260 et 1290)¹⁰¹, ce qui correspond au début des guerres delphino-savoyardes et révèle bien les tensions qui existaient avec Château-Neuf. C'est probablement à cette période que Château-Vieux connaît l'édification d'une haute tour maîtresse à éperon, dont les vestiges sont bien tenus à l'angle nord-ouest de la cour haute. Parallèlement, la large enceinte du bourg, encore visible actuellement et dotée d'une tour ronde ouverte à la gorge et d'une tour porte carrée assez proche de celle conservée à Yvoire, est construite entre 1220 et 1280¹⁰², comme en témoigne un charbon daté au niveau de sa fondation. Les similitudes dans le mode de construction avec le renforcement des défenses de la cour haute et la cohérence de ce

¹⁰⁰ Référence Ly – 8698.

¹⁰¹ Référence Ly – 15780.

¹⁰² Référence Beta 333598.

projet défensif nous semblent tout à fait cohérentes avec la seconde moitié du XIII^e siècle, où la guerre entre les deux châteaux impose des mesures de protection. Le bourg trouve alors sa pleine extension, et l'habitat se densifie progressivement dans le courant du XIII^e siècle.

Une troisième phase intervient à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle, avec un nouveau rehaussement de l'enceinte de la cour haute qui subit les pilonnages des machines de guerre de Château-Neuf¹⁰³. Le mur bouclier de Château-Vieux atteint alors plus de 22m de hauteur, sans compter un éventuel couronnement en bois, de manière à faire barrage, autant que possible, aux boulets ennemis [Fig. 20].

Enfin, c'est dans la première moitié du XIV^e siècle qu'une série de bâtiments probablement utilitaires est bâtie le long de la courtine sud du bourg, probablement entre 1320 et 1340¹⁰⁴. L'habitat atteint à cette période sa plus forte densité et presque aucun espace ne reste libre dans le bourg de Château-Vieux [Fig. 21].

Toutefois, malgré ces avancées notables dans la compréhension de l'évolution de Château-Vieux, de nombreux points restent mal compris, en particulier l'occupation de la cour haute, dont les bâtiments résidentiels et utilitaires sont assez bien localisés mais mal identifiés et dont l'architecture reste indéterminée en l'état actuel des recherches.

¹⁰³ Pour n'évoquer qu'un épisode parmi d'autres, en 1299 ou en 1300, cinquante-quatre hommes sont employés pour actionner les tours ou les treuils des machines de Château-Neuf jetant des pierres sur Château-Vieux pendant trente-trois jours consécutifs ! - CONSTANT 1972, p. 41.

¹⁰⁴ Référence Beta 333597. La datation est plus large puisqu'elle déborde sur la première moitié du XV^e siècle (1320-1340 et 1390-1440), mais cette fourchette nous semble trop large pour être vraiment crédible, l'abandon du site intervenant rapidement après le Traité de 1355.

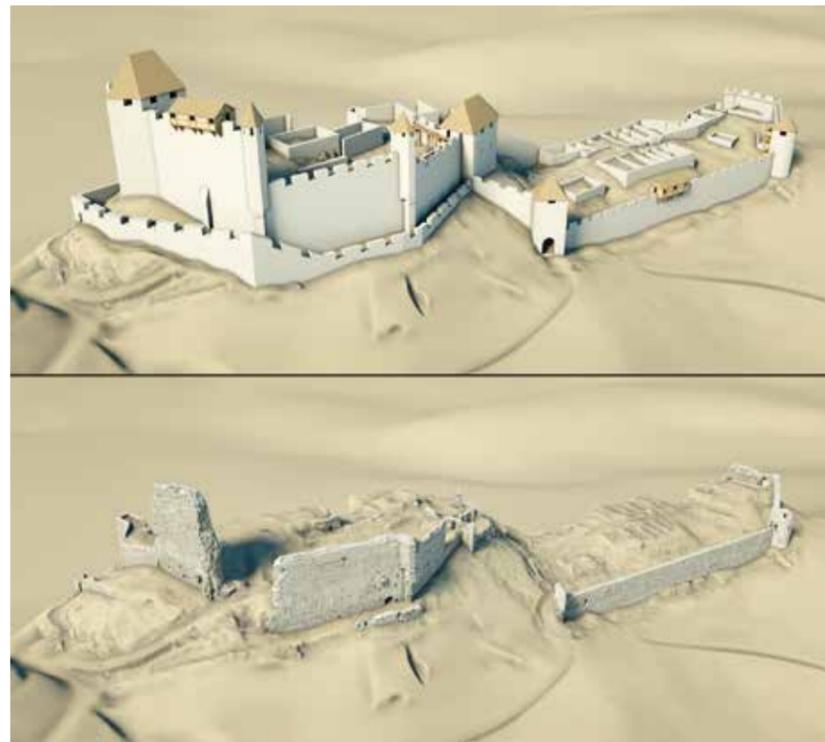


Figure 20 : Exemple d'application de la numérisation 3D : en bas vue en perspective du modèle 3D issu de la numérisation de 2010, en haut proposition de restitution du dernier état de Château-Vieux au milieu du XIV^e siècle. Maquette 3D O. Veissière. Patrimoine numérique / Restitutions 3D E. Chauvin-Desfleurs – Hadès.

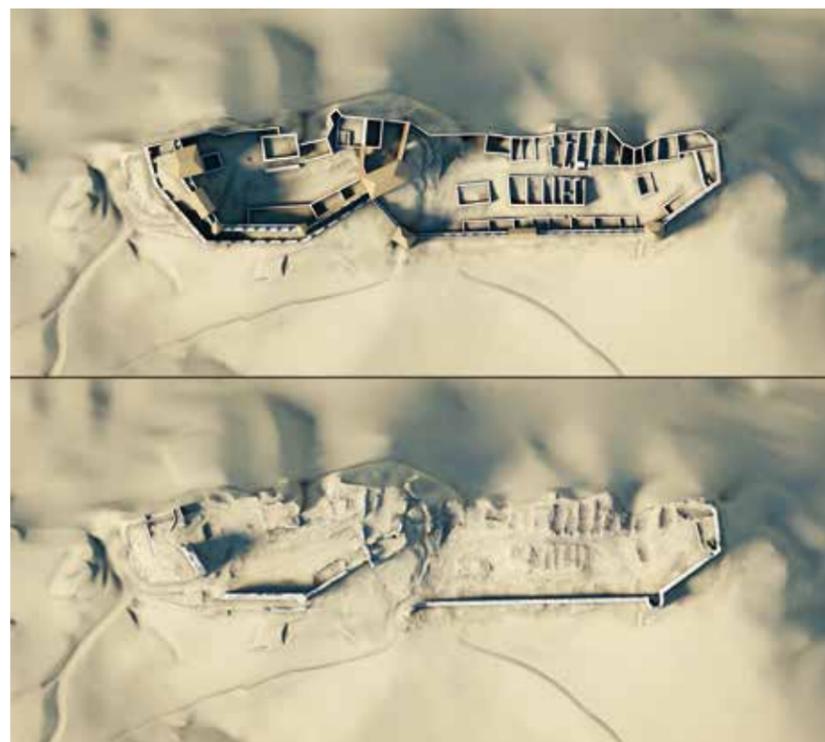


Figure 21 : Exemple d'application de la numérisation 3D : en bas vue en plan du modèle 3D issu de la numérisation de 2010, en haut proposition de restitution du dernier état de Château-Vieux au milieu du XIV^e siècle. Maquette 3D O. Veissière. Patrimoine numérique / Restitutions 3D E. Chauvin-Desfleurs – Hadès.

La désertion du castrum

Si le développement du site castral et le contexte de sa formation restent mal connus dans les détails, le phénomène de désertion du *castrum* est mieux cerné. La situation dominante de l'habitat et son insertion dans l'enceinte castrale ont permis un temps d'assurer une protection aux habitants, mais la situation de guerre larvée entre les deux châteaux a sans doute dès la fin du XIII^e siècle rendu le bourg castral peu attractif. De la même manière, le village d'Allinges autour de l'église paroissiale, situé dans la plaine et vraisemblablement à l'emplacement du chef-lieu actuel, semble avoir été occupé de manière continue pendant toute la durée d'occupation des bourgs castraux de Château-Vieux et de Château-Neuf.

Sans que la documentation consultée ne livre véritablement d'informations sur Château-Vieux, le bourg de Château-Neuf était devenu dangereux pour les habitants et se trouvait presque vide en 1322-1323¹⁰⁵. Si certains d'entre eux étaient revenus à Château-Neuf en 1325, il fallut leur accorder sept muirs de froment pour qu'ils se résignent à rester dans les lieux¹⁰⁶. La guerre, la peste de 1348, l'absence d'eau et l'éloignement des terres cultivables ont sans doute contribué à la désertion des bourgs castraux d'Allinges. Après 1355 et la cession de la châtellenie au comte de Savoie, Château-Vieux était devenu inutile et, la paix revenue, il était sans doute plus commode pour les habitants de vivre dans la plaine plutôt que dans une enceinte castrale étroite. Château-Neuf, même si la fortification reste occupée et entretenue malgré le déplacement du centre de la châtellenie à Thonon, voit aussi son bourg déserté vers 1390¹⁰⁷ : la confirmation des franchises d'Allinges-Neuf en 1411 spécifie en effet que les habitants ne résident plus dans le bourg d'Allinges-Neuf depuis vingt ans parce qu'il

105 CONSTANT 1972, p. 87.

106 *Ibidem*, note 70.

107 *Idem*, p. 89-91 et note 80.

leur était plus pratique de résider dans la plaine en temps de paix pour cultiver leurs terres et de se réfugier dans le bourg en temps de guerre.

L'occupation de Château-Vieux disparaît vers la fin du XIV^e siècle, comme en témoigne le mobilier des niveaux d'abandon et plus particulièrement les différentes monnaies découvertes dans le bourg, toutes émises aux XIII^e-XIV^e siècles. Seul un os d'animal découvert dans les niveaux d'effondrement le long de la courtine ouest du bourg a livré une datation C14 de 1410-1450¹⁰⁸, qui témoigne probablement de la fréquentation du site encore dans la première moitié du XV^e siècle. Mais il est peu probable que l'on habitait encore sur place à cette date.

L'habitat et la vie quotidienne à Château-Vieux

Loin des tumultes des guerres qui aboutiront à la constitution des États de Savoie, les deux campagnes de fouilles menées dans le bourg castral ont ouvert un champ de recherche resté jusqu'alors presque vierge dans les Alpes du Nord. Si les châteaux, leurs fortifications et leurs parties résidentielles ont fait l'objet de travaux universitaires et de publications nombreuses, les bourgs castraux ne sont que rarement abordés, notamment sous l'angle de l'archéologie de terrain.

Pour la Savoie du nord, Nicolas Carrier constatait encore en 2002 l'absence de fouille archéologique qui permette de connaître la maison du bas Moyen Âge et son architecture¹⁰⁹. Si

108 Beta – 333599.

109 CARRIER 2005, p. 280. Les fouilles archéologiques restent rares depuis les recherches menées par Jean-Michel Poisson dans les années 1990 au château de Montmayeur (Villard-Sallet, Savoie), seules à avoir abordé la question de l'occupation d'un bourg castral dans les Alpes du Nord ; POISSON 2012.

le plan général et la chronologie des édifices de Château-Vieux restent pour une bonne part à établir, il apparaît d'ores et déjà que la complexité des structures et les éléments architecturaux conservés ouvrent de nombreuses perspectives d'interprétation, aussi bien sur la nature de l'habitat et son architecture que sur la compréhension de l'organisation du bourg castral, le processus de lotissement et la morphogenèse du parcellaire.

L'approche croisée des textes et du terrain livre une nouvelle image de la population du bourg castral de Château-Vieux : les éléments d'architecture recueillis (éléments de portes, jambages de cheminées...) ou le mobilier (boulets de machines de sièges, carreaux d'arbalètes...) mais aussi les traces de l'exploitation du substrat gréseux pour des carrières de pierres et de meules à grain, témoignent d'une population vraisemblablement mélangée qui voyait se côtoyer paysans ou carriers¹¹⁰ et *milites* vivant dans l'entourage du seigneur¹¹¹.

L'habitat et le peuplement du bourg de Château-Vieux

Les bâtiments du bourg castral de Château-Vieux, dont l'aspect de surface avant la fouille pouvait laisser présager d'une architecture assez simple avec des cellules mitoyennes de plan rectangulaire et relativement stéréotypées, se révèlent plus complexes qu'il n'y paraît. Si la conservation des édifices, rarement supérieure à 1,50 m d'élévation, ne livre bien entendu qu'une

image tronquée de leur architecture, les éléments recueillis permettent aujourd'hui de tenter une première synthèse mise en perspective avec les connaissances actuelles sur la maison médiévale, en particulier en contexte castral.

Des maisons mitoyennes

Au moment de son abandon, le village de Château-Vieux semble avoir été constitué presque exclusivement de maisons mitoyennes. Le petit secteur de fouille ouvert, bien qu'il ne dépasse qu'à grand-peine 250 m² de surface explorée, est révélateur de cette situation [Fig. 22]. Le front nord de la rue centrale (ES 3.28) qui coupe le bourg d'est en ouest semble entièrement bâti, au regard des éléments affleurant à la surface du sol. Ce sont au moins quatorze bâtiments ou cellules d'habitat qui se succèdent tout le long de la courtine nord (ES 3.13 à 3.26) ; deux seulement ont été fouillés en intégralité et six autres partiellement.

Sur le front sud de la rue, ce sont au moins six bâtiments mitoyens que l'on peut discerner aujourd'hui, adossés à un mur de terrasse puissant (probable enceinte primitive du bourg) qui délimite la plateforme supérieure du bourg et vient accentuer la dénivellation liée à la rupture de pente observable sur le flanc sud du bourg. Enfin, la fouille a démontré l'existence d'une série d'édifices adossés à la courtine sud, ainsi que d'une rue (ES 3.33) taillée dans le rocher au pied de la terrasse supérieure.

Un seul édifice apparaît aujourd'hui isolé dans le bourg, la cellule ES 3.11, dans la partie nord-est, mais il peut s'agir d'un bâtiment particulier à usage communautaire (halle, four, citerne ?) ou artisanal, qui se trouve encadré par deux espaces vides de construction, eux-mêmes entourés de bâtiments, configuration qui suggère l'existence de petites places publiques.

La situation de Château-Vieux, dont le bourg est si densément occupé au XIV^e siècle que

110 Ces deux populations sont vraisemblablement les mêmes, les activités liées aux carrières de pierre et de meules à grain pouvant être pratiquées par les paysans à la morte-saison. Nous remercions vivement Alain Belmont (Université Pierre-Mendès-France – Grenoble) pour ses éclairages sur la question des carrières de meules d'Allinges.

111 Une maison appartenant au sénéchal de Compey se trouvait près de la chapelle castrale, dans le plain château entre 1276 et 1333-1334. A.D. Savoie, SA 2988.1, f° 106, année 1276 ; A.D. Isère, VIII B 734, f° 55v-63v, années 1333-1334.

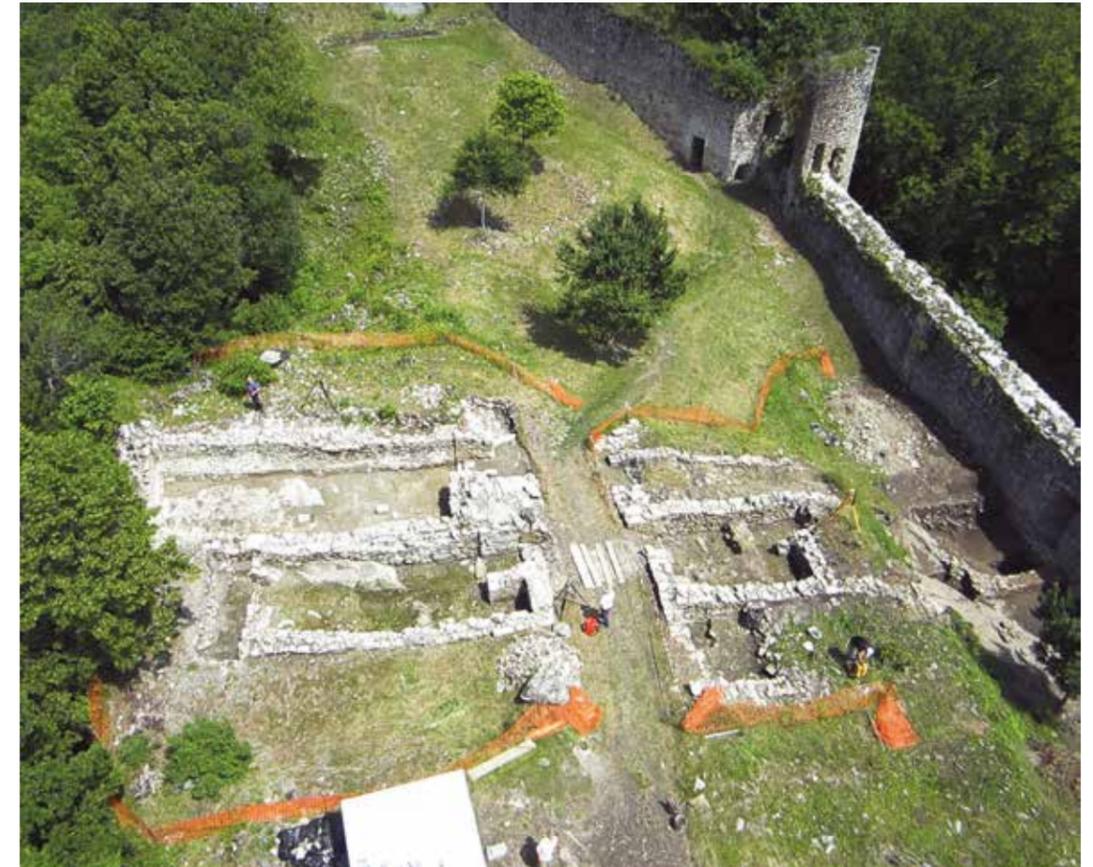


Figure 22 : Vue aérienne de la zone de fouilles dans le secteur du bourg castral de Château-Vieux à la fin de la campagne 2012. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

toutes les maisons ou presque sont mitoyennes, est similaire aux *castra* provençaux de Rougiers (Var)¹¹² ou de Lazer, où les maisons s'organisent en terrasses successives étagées dans la pente, chacune desservie par une rue, et sont séparées uniquement par des espaces de circulation¹¹³. À Essertines en Forez (Loire), «les maisons isolées sont l'exception. [...] Fait plus remarquable, plusieurs maisons possèdent un mur commun, leur mur de soutènement aval. [...] Une telle situation du bâti correspond à des campagnes de construction réalisées selon un modèle communautaire ; elle reflète sans doute [...] des struc-

tures sociales où la famille élargie doit encore jouer un rôle important»¹¹⁴. Dans tous les cas, comme à Lazer¹¹⁵, aucune trace d'édifice situé hors les murs du *castrum* de Château-Vieux n'a été identifiée, contrairement à Durfort (Aude) et Calberte (Lozère)¹¹⁶ où plusieurs bâtiments, dont la vocation artisanale est attestée à Calberte¹¹⁷, sont construits en contrebas de l'enceinte du bourg.

Si le bâti est relativement dense dans la majorité des bourgs castraux en milieu monta-

112 DEMIANS D'ARCHIMBAUD 1982.

113 TISSOT 2009, vol. 1, p. 225.

114 PIPONNIER 1992, p. 197.

115 TISSOT 2009, vol. 1, p. 233.

116 COLIN, DARNAS *et alii* 1996, p. 56-57.

117 DARNAS 2005, p. 132-135.



Figure 23 : Vue générale de la partie haute de la zone de fouilles dans le secteur du bourg castral de Château-Vieux à la fin de la campagne 2011. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

gnard, les maisons n'y sont pourtant pas toujours mitoyennes, comme à Calberte, dont les bâtiments sont fréquemment séparés d'andrions, petites venelles destinées à l'écoulement des eaux de pluie, ou à Cabrières (Vaucluse) dont les maisons forment un « ensemble très ouvert et, si la mitoyenneté existe pour certaines maisons, d'autres sont nettement isolées. Lorsqu'il y a mitoyenneté, un côté au moins de chaque maison voisine avec une parcelle non bâtie. Les habitations, tout en étant intégrées à un cadre villa-geois bien défini et cohérent, prennent place dans un espace largement aéré où elles côtoient des enclos, jardins et terrasses autant sinon plus que d'autres bâtiments »¹¹⁸.

Ces espaces ouverts semblent en revanche bien absents à Château-Vieux au XIV^e siècle. Doit-on voir dans la densité de constructions

identifiée à Château-Vieux la conséquence d'un développement de la population – qu'il soit dû à la démographie ou à l'insécurité du territoire, dont les campagnes de fortification se font le reflet? Les bâtiments correspondent-ils à autant de « feux », de cellules familiales? S'agit-il d'un phénomène subi ou planifié par la volonté seigneuriale? Cette situation, valide pour le XIV^e siècle, existe-t-elle dans les premiers temps de l'occupation du site? Examinons les édifices eux-mêmes avant d'aborder ces questions.

Plans et morphologie générale

Les plans des édifices étudiés sont en apparence très simples, du moins si l'on considère les maçonneries conservées. Les cellules, que nous définirons comme un espace architectural cohérent matérialisé par quatre murs pouvant correspondre soit à un édifice indépendant, soit à

118 COLIN, DARNAS *et alii* 1996, p. 57.

N° d'Espace	Longueur (m) dans l'œuvre	Largeur (m) dans l'œuvre	Surface intérieure (m ²) du rez-de-chaussée	Traces d'un étage	Surface habitable (m ²)
ES 3.5 **	8,40	2,30	19,3	-	-
ES 3.6 ***	4,80	3,70	17,75	-	-
ES 3.7 **	9	3	27	-	-
ES 3.30 **	4	3,40	13,6	-	-
ES 3.18 *	13,30	4	53,2	oui	106,4
ES 3.19 ***	11	4,30	47,3	oui	94,6
ES 3.20 ***	8,50	3,40	28,9	-	-
ES 3.29 **	4,30	2,60	11,2	-	-
ES 3.30 **	12,80	4,50	57,6	-	-
ES 3.31 **	7,40	4,50	33,3	-	-

une partie d'un édifice ou d'un ensemble architectural, sont bien individualisées sur le terrain. Néanmoins, l'articulation et les relations entre ces cellules nécessitent un examen approfondi afin de déterminer si elles appartiennent à un ensemble formé par plusieurs édifices contigus ou si elles sont parfaitement indépendantes et définissent un habitat distinct de l'habitat voisin ou mitoyen [Fig. 23]. Les cellules en elles-mêmes présentent des plans systématiquement rectangulaires ou légèrement trapézoïdaux, rarement recoupés par des murs de refend. Toutes se caractérisent par des dimensions hors œuvre relativement restreintes, allant de 10,26 m par 4,20 m pour la cellule ES 3.7 à 13,50 m par 6,10 m pour la cellule ES 3.19. La cellule ES 3.20 est dans la moyenne avec des dimensions de 9,50 m par 5,00 m. L'ensemble architectural formé par les cellules ES 3.5/ES 3.6/ES 3.30, constitué progressivement autour de la cellule ES 3.30 et recoupé par un mur de refend, dépasse quant à lui 11,60 m de longueur pour 8,50 m de largeur. Dans tous les cas, les largeurs des espaces délimités par des murs porteurs ne dépassent jamais 4,50 m et il faut probablement rapporter ce fait aux possibilités d'approvisionnement en bois de charpente ou en poutres de planchers, comme dans les castra du Midi¹¹⁹ ou de Provence.

119 *Idem*, p. 60.

Dimensions intérieures des cellules et surfaces habitables

(*) Reconnaissance superficielle ; (**) Fouille partielle ; (***) Fouille complète

Les surfaces habitables des rez-de-chaussée, seules appréhendées par la fouille, varient de 11,20 m² pour la cellule ES 3.29 à 47,30 m² pour la cellule ES 3.19. Pour la probable cellule triple ES 3.5/ES 3.6/ES 3.30, la surface interne dépasse au total 50 m², mais la cellule ES 3.6 seule ne dépasse pas 17,75 m². La morphologie des édifices montre toutefois un rapport longueur/largeur assez constant, variant de 2 à 3, tandis que dans les maisons des *castra* du Midi la longueur est souvent le double de la largeur¹²⁰. Les contraintes fiscales (toisés) ne sont peut-être pas étrangères à cette morphologie¹²¹. Néanmoins tous les modules sont différents, trahissant un certain pragmatisme dans la construction, en dépit d'une probable planification réglementant le bâti à Château-Vieux. Les orientations des bâtiments sont en revanche très homogènes : tous sont orientés dans le sens nord-sud et donc perpendiculaires à la rue, à l'exception de la cellule triple ES 3.5/ES 3.6/ES 3.30, dont on pressent un plan d'ensemble proche du carré, mais ce fait est peut-être dû

120 *Idem*, p. 60-62 ; le facteur longueur/largeur est de 2 à Cabaret aux XII^e et début du XIII^e siècle, tandis que la maison tend à se resserrer à Durfort avec un facteur 1 à 2 et à Calberte (facteur 1,25 à 1,36).

121 MOUTHON 2010, p. 48



Figure 24 : Vue, depuis la rue, du bâtiment ES 3.19. Noter son escalier en façade desservant un étage disparu. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

aux contraintes naturelles et à sa position particulière à un point de rupture de pente ; chacune de ses composantes est cependant bien orientée nord-sud. Ce schéma semble se reproduire dans les cellules voisines de part et d'autre de la rue centrale aussi bien au nord qu'au sud. Seuls les bâtiments appuyés contre l'enceinte sud (ES 3.31 et 3.32), contraints par la topographie et les bâtiments antérieurs, semblent orientés est-ouest et disposés en appentis contre la courtine.

Bien que les élévations conservées soient trop faibles pour avoir laissé des traces d'ancrages de planchers dans les maçonneries, il a pu être démontré qu'au moins deux bâtiments du bourg de Château-Vieux possédaient un étage. Sur le flanc nord, les cellules ES 3.19 et ES 3.18 possèdent toutes les deux des escaliers massifs en pierre accolés aux façades sur rue [Fig. 24]. Outre la porte du rez-de-chaussée, ce dispositif impose l'existence d'une porte à l'étage ouvrant

sur la façade, ce qui n'exclut pas d'autres dispositifs de circulation internes. La cellule ES 3.20 pourrait ainsi avoir possédé un escalier en bois ou une échelle de meunier permettant d'accéder à un hypothétique étage.

Pour les autres bâtiments, les données sont trop lacunaires pour les rapprocher des dispositifs observés à Durfort et Calberte où « l'encastrement des bâtiments dans le massif rocheux conduit à des étages plus vastes que le rez-de-chaussée [...]. En effet, ces niveaux sont partiellement taillés dans le calcaire ou le schiste, formant une plateforme supérieure, prolongée par un plancher de bois couvrant le rez-de-chaussée »¹²². Par comparaison, sur d'autres sites castraux comme Essertines (Loire)¹²³, Rougiers

¹²² COLIN, DARNAS et alii 1996, p. 62.

¹²³ PIPONNIER 1992, p. 196.

(Var)¹²⁴ ou Lazer (Hautes-Alpes)¹²⁵, nombreux sont les cas qui démontrent l'existence d'étages, que ce soit à travers les traces dans les élévations (retraits de maçonneries ou trous de poutres pour des planchers) ou les bases d'escaliers. Le terrain naturel en pente est d'autre part très fréquemment exploité pour encastrer les bâtiments et aménager les étages, en France mais aussi sur tout le pourtour méditerranéen¹²⁶. Dans tous ces *castra* de montagnes, c'est finalement la maison basse, de plain-pied, qui apparaît comme une exception. En Savoie du nord, la maison rurale, même dans une configuration d'habitat dispersé, présente dès la fin du Moyen Âge deux à trois niveaux superposés dans 82% des cas : en haut Faucigny, d'après les inventaires après décès du XV^e siècle, « le type à deux niveaux représente une maison sur trois ; le type à trois niveaux est clairement prédominant dans cet échantillon, puisque plus d'une maison sur deux s'y rattache »¹²⁷.

Les circulations et la partition des espaces

Du point de vue des aménagements architectoniques, les éléments découverts sont peu nombreux, à l'exception des portes systématiquement identifiées pour les cinq édifices étudiés¹²⁸. Tous les bâtiments possèdent un accès séparé directement depuis la rue et forment donc des cellules en apparence indépendantes les unes des autres, à l'exception de l'ensemble ES 3.5/ES 3.6/ES 3.30. Dans ce dernier cas, la cellule ES 3.30 forme bien le noyau primitif du bâti, auquel vient s'adjoindre une large construction au nord

¹²⁴ DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1980 ; ESQUIEU, PESEZ 1999, p. 228-232.

¹²⁵ TISSOT 2009, vol. 1, p. 254-258.

¹²⁶ FRANCOVICH, HODGES 1990.

¹²⁷ CARRIER 2005, p. 281.

¹²⁸ L'emplacement d'une sixième porte appartenant à la cellule ES 3.21 est attesté par la présence d'une feuillure sur le parement ouest du mur qui sépare cette cellule de la cellule ES 3.20.

et à l'est, recoupée par un mur de refend construit dans le prolongement du mur oriental de la cellule primitive. Ce nouvel ensemble, plus complexe et constitué de plusieurs pièces, doit regrouper des fonctions annexes au bâtiment primitif, dont la caractérisation reste complexe. En revanche, si la cellule ES 3.6, qui communique directement avec l'étage de la cellule primitive peut correspondre à un accroissement de l'espace habitable, la cellule ES 3.5, qui doit elle-même comporter un rez-de-chaussée en bas de pente et un étage ouvrant sur la plateforme supérieure, ne communique pas directement avec les deux autres parties du bâtiment et possède un accès séparé ; il peut donc s'agir d'un bâtiment à vocation utilitaire ou d'un élargissement de la cellule familiale qui a nécessité la construction de nouveaux espaces de vie.

Deux types de portes apparaissent nettement. Le premier type est représenté sur les bâtiments du groupe sud (ES 3.5, ES 3.6 et ES 3.7) : les portes sont aménagées dans l'épaisseur du mur de façade, avec une pierre de seuil bien identifiée, et des largeurs de portes de 0,80 m à 1,20 m ; les vantaux sont articulés sur un axe pivotant sur une crapaudine ou sur des gonds [Fig. 25]. Le second type est représenté sur les bâtiments du groupe nord, avec des portes très larges (1,40 m) protégées par un porche installé en avant de la façade (ES 3.19) ou en retrait de la façade à l'intérieur de l'édifice (ES 3.20) ; ce dernier système nous semble caractéristique de rez-de-chaussée à vocation utilitaire, caves, celliers ou ateliers. Pour accéder à tous ces bâtiments, des emmarchements de deux à quatre marches permettent de descendre dans les rez-de-chaussée légèrement excavés. Le bâtiment ES 3.32, appuyé contre le parement nord de la courtine sud du bourg, dans sa partie la plus basse nécessite un accès depuis la rue basse qui a été géré par un escalier taillé dans le rocher. La vocation de ce bâtiment et de l'ES 3.31, mitoyen et lui aussi accolé à l'enceinte du bourg est probablement celle d'un entrepôt.



Figure 25 : Vue de la porte de l'ES 3.7. Noter la crapaudine du côté droit. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

Dénués d'élément de confort, d'un accès difficile, ne comportant qu'un niveau taillé dans le rocher et surtout situés contre la courtine du bourg dans l'axe d'archères, il est difficile d'imaginer qu'ils aient eu fonction d'habitation.

Les traces d'ancrage de poteaux dans le substrat ou les supports en pierre destinés à recevoir eux aussi des poteaux, découverts aussi bien dans la cellule ES 3.19 que dans la cellule ES 3.20 semblent indiquer l'existence de cloisonnements de l'espace intérieur des bâtiments [Fig. 26], dont la structure nous échappe en grande partie. Ces cloisons en bois n'ont en effet laissé que des traces ténues. Dans la cellule ES 3.19, les poteaux de soutènement situés dans l'axe longitudinal du rez-de-chaussée avaient pour destination essentielle de soutenir le plancher de l'étage, probablement formé de poutres longitudinales assemblées sur les poteaux, tandis que des solives transversales reposaient sur les poutres longitu-



Figure 26 : Orthoimage des bâtiments ES 3.19 et 3.20 et restitution des cloisonnements de leurs espaces intérieurs. Relevés O. Veissière. Patrimoine numérique / DAO L. D'Agostino – Hadès.

dinales¹²⁹. Ce système, qui permettait d'utiliser un bois d'œuvre de faible longueur (des poutres de 2 à 3 m de longueur seulement et des solives de 2,30 m environ), pouvait aussi servir à monter des cloisons en utilisant les poteaux de soutènement. Dans la cellule ES 3.20, les traces d'une cloison transversale sont plus nettes dans la partie nord du rez-de-chaussée, divisant la cellule aux deux tiers de sa longueur. Dans les deux cas, aucune trace de l'effondrement de ces cloisons n'a été retrouvée et il s'agissait vraisemblablement d'un système en matériaux périssables. Les cloisons pouvaient être constituées de planches de bois bouvetées, d'un assemblage de pan de bois et lattes hourdé de terre ou d'un clayonnage.

La question des sols

Aucun sol construit en dalles de pierre ou en tomettes de terre cuite n'a été identifié. De même, la stratigraphie des sols est pauvre (voire inexistante) et, si une circulation sur des niveaux de terre battue ou directement sur le rocher est vraisemblable, aucune trace d'accumulation de sols successifs ou de niveaux d'occupation témoignant d'une sédimentation n'a été reconnue. Les nettoyages réguliers de ces sols ont probablement conduit à la disparition des témoins d'une occupation longue. Dans les cellules ES 3.19 et ES 3.20, sur le flanc nord du bourg, les traces d'aménagements au sol (socles de pierre ou empreintes de poteaux et négatifs de cloisons) tendent à indiquer que l'on circulait directement sur le rocher aménagé ou sur un niveau de terre battue. Ponctuellement, les irrégularités du rocher étaient comblées de terre ou de chapes de mortier, mais les sols apparaissent globalement assez irréguliers. Dans certains cas, au regard de la dénivellation entre le seuil de la porte et le substrat, il est néanmoins vraisemblable que le

sol ait été constitué d'un plancher flottant posé sur le sol de terre, favorisant ainsi la création d'un vide sanitaire pour le rez-de-chaussée.

Pour les éventuels étages, les planchers semblent s'imposer naturellement en pays de montagne où le bois était abondant. Ces planchers en bois, systématiquement mentionnés en 1339 pour les bâtiments de la cour haute, pouvaient être garnis de terre pour assurer une isolation thermique par rapport au rez-de-chaussée, ce qui permettrait d'expliquer, en dehors de la décomposition des bois de charpente et de toiture, les importants niveaux d'effondrement en terre et cailloutis observés dans la plupart des cellules.

Les aménagements intérieurs et les fonctions des édifices et des pièces

Les différentes questions évoquées n'ont pas abordé la fonction des édifices, qui reste largement problématique au regard des premiers résultats des fouilles et il nous faudra raisonner à travers le prisme lacunaire des archives et des données archéologiques. En effet, aucun aménagement caractéristique de l'habitat au sens propre (cheminées ou foyers, placards, structures hydrauliques, éléments de confort comme des latrines), n'a pu être mis en évidence dans les rez-de-chaussée. Dans l'habitat vernaculaire, ces aménagements sont le plus souvent réduits à une expression relativement simple ou ne laissent que peu de traces. À Château-Vieux, les moellons soigneusement taillés sont rares et les matériaux disponibles sur place ne se prêtent guère à la taille de pierre. L'utilisation très ponctuelle du tuf calcaire pour quelques portes démontre la nécessité d'importer des matériaux sur le site pour réaliser les aménagements les plus soignés ; ces éléments ont dû faire l'objet d'un emploi très localisé et d'une récupération attentive au moment de l'abandon du site, comme l'indique la rareté de leur découverte.

¹²⁹ Un système similaire a été fréquemment identifié dans les maisons de Lazer ; TISSOT 2009, vol. 1, p. 251-253.

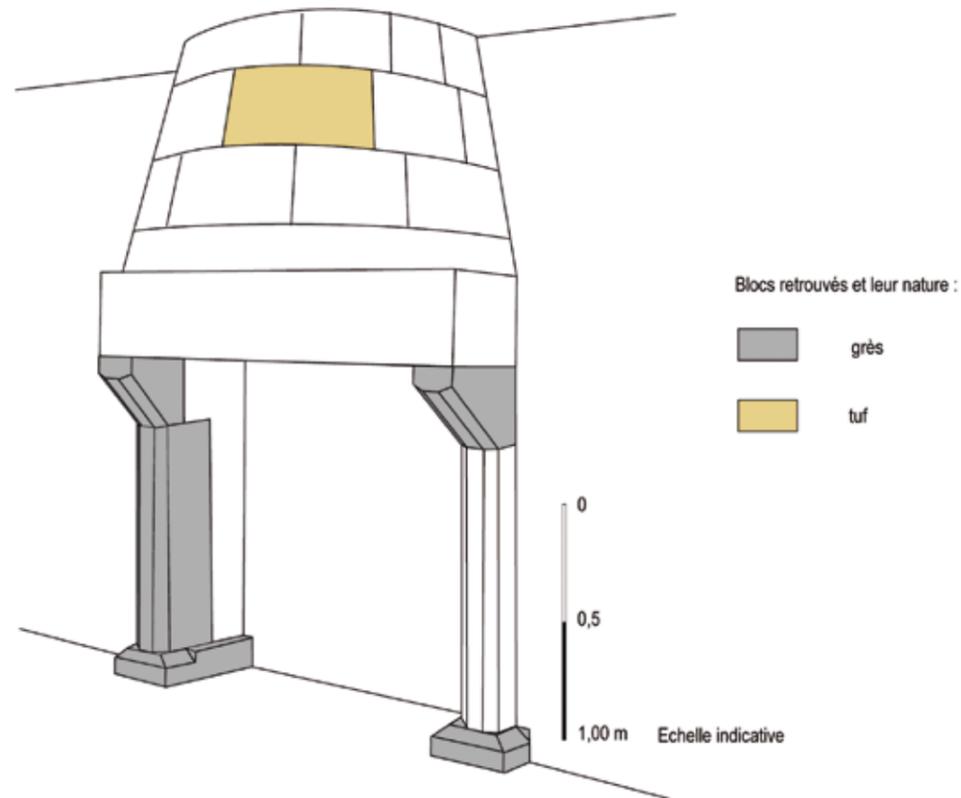


Figure 27 : Proposition de restitution de la cheminée de l'ES 3.19. DAO C. Guffond - SDAHS

Comme à Essertines¹³⁰, aucune trace de foyer n'a été découverte dans les rez-de-chaussée, ce qui tend à indiquer que ces espaces avaient essentiellement une fonction utilitaire. À Lazer, les traces de foyers sont en revanche nombreuses dans les rez-de-chaussée¹³¹; simples foyers aménagés dans des angles de pièces, à même le sol, tout à fait similaires à ceux de Cabaret (Aude), Durfort et Cabrières¹³², ils sont caractéristiques de la maison rurale paysanne du plein Moyen Âge¹³³.

À Château-Vieux, dans le cas de la cellule ES 3.19, plusieurs éléments d'une cheminée ont été découverts dans les niveaux d'effondrement [Fig. 27], mais les murs périphériques du bâtiment ne montrent aucune trace d'arrachement : cette cheminée était donc située à l'étage, à vocation résidentielle. Par ailleurs, on a bien affaire dans ce cas à une véritable cheminée d'une construction complexe par rapport à un simple foyer paysan et dont la morphologie la rapproche d'un habitat aisé voire nobiliaire¹³⁴, ce qui pose la question du statut des habitants ; nous reviendrons sur ce point.

130 PIPONNIER 1992, p. 196.

131 TISSOT 2009, vol. 1, p. 261-263.

132 COLIN, DARNAS *et alii* 1996, p. 88-92.

133 PESEZ 1992, p. 191 ; ESQUIEU, PESEZ 1999, p. 109-113.

134 DURAND, CAMPECH *et alii* 2006 ; NAPOLEONE 2003.

Pour les autres édifices du bourg de Château-Vieux, il faut bien se résoudre à un constat extrêmement lacunaire sur les fonctions des édifices et leurs aménagements intérieurs : aucune trace d'aménagements hydrauliques¹³⁵, de latrines, d'éviers ne vient pour l'instant illustrer le mode de vie des habitants et éclairer les fonctions des pièces. Plus encore, il paraît difficile d'imaginer les rez-de-chaussée utilisés comme étales au vu de l'exiguïté du site.

La vie quotidienne au cœur d'un château chablaisien

Les fouilles archéologiques menées sur le site du bourg castral de Château-Vieux d'Allinges ont livré des objets principalement en métal, terre cuite, os et pierre (522 éléments de mobilier archéolo-

gique, sans les monnaies). Ils nous apportent d'importantes informations sur les toitures, les activités artisanales, la circulation monétaire et, surtout, ils renseignent sur le mode de vie des occupants du site au Bas Moyen Âge dans le Chablais. Les pratiques domestiques sont représentées par les ustensiles de cuisine et les récipients en terre cuite et en verre. Les activités militaires et équestres sont illustrées par les carreaux d'arbalète et les clous de ferrage. L'activité artisanale est évoquée par les fusaïoles associées au travail du textile. Les habitants de Château-Vieux avaient aussi du temps à consacrer aux loisirs comme en témoignent les plaquettes en os qui ont servi à décorer les tables de jeu et la dallette en pierre aménagée avec des cupules, vraisemblablement une tablette de jeu identique à celles utilisées au Proche-Orient pour le jeu du *mancala* [Fig. 28]¹³⁶.



Figure 28 : Dallette avec cupules retrouvée à l'occasion des fouilles du bourg castral. Plateau de jeu de Mancala ? Cliché C. Guffond - SDAHS.

135 Seule une évacuation d'eau a été repérée, percée dans le mur de courtine sud du bourg, dans l'axe de la porte du bâtiment de stockage ES 3.32.

136 ROLLEFSON 2012, p. 18



Figure 29 : Cruche en céramique commune grise. Cliché J. Laidebeur –SDAHS.

Les objets recueillis sont bien caractéristiques d'une société castrale. Les carreaux d'arbalète sont du même modèle que certains découverts à Rouelbeau (GE-CH). Les ustensiles de cuisine (couteaux), les éléments de serrurerie et d'ameublement (clés, pènes de serrure, charnière), ainsi que la quincaillerie et les objets divers (poinçon, petite boucle) témoignent de la vie quotidienne de ces habitants. Parmi ces objets, un nombre considérable de clous de tavaillon a été mis au jour dans le bourg castral (312 clous). La

forte présence de ces clous fins sans tête atteste que, à cette époque dans le Chablais, les toitures des maisons sont encore couvertes de tavaillons et non de tuiles de terre cuite. Cette hypothèse est confirmée par la quasi-absence, sur le site, de tuiles et de briques.

Dans la zone castrale ont été découvertes 49 monnaies ayant été frappées aux XIII^e et XIV^e siècles. Ce sont des deniers et oboles de Genève, de Louis I^{er} baron de Vaud et des évêques de Lausanne (étude F. Dieulafait, Hadès).

Un processus d'urbanisation ?

Bien que classiquement étudié par le biais des sources historiques ou les analyses de parcellaire, la morphogenèse villageoise ne trouve que rarement des preuves archéologiques, dans la plupart des cas bouleversées par une occupation continue des sites. L'opportunité d'étudier en détail ce phénomène et ses manifestations dans la construction nous est offerte par le *castrum* déserté d'Allinges-Vieux.

Dans sa configuration du XIV^e siècle, le bourg de Château-Vieux présente une densité d'occupation forte sous forme d'îlots d'habitations mitoyennes. Ce parcellaire paraît assez éloigné de la situation de l'habitat rural du Chablais et du haut Faucigny à partir de la fin du Moyen Âge, du moins de ce que nous en apprennent les textes. D'après les travaux de Nicolas Carrier, la maison-bloc typique décrite dans les inventaires après décès du XV^e siècle possède deux à trois niveaux en général et intègre les fonctions agricoles : l'étable (*bostar*) occupe le rez-de-chaussée, parfois avec l'habitation lorsque la maison n'a que deux niveaux ; dans les cas de maisons à trois niveaux, qui semblent prédominer, l'habitation est à l'étage et se trouve couverte au deuxième étage par la grange et le fenil (ou solelet) ; enfin, la maison est aussi caractérisée par son cellier ou « sartò » (*soturnum*) destiné à la conservation du fromage et fermant systématiquement à clé. Selon Nicolas Carrier, la maison de la fin du Moyen Âge est « apte à abriter les foyers gonflés par la reprise démographique du XV^e siècle »¹³⁹. Mais ce qui caractérise l'habitat rural, c'est surtout la rareté des constructions mitoyennes, même lorsque l'habitat est groupé en hameaux, d'une part à cause des risques liés aux incendies, mais aussi d'autre part en raison de la structure même de la propriété : la maison est généralement associée à son chosal (*casale*), qui englobe à la fois l'espace bâti, la maison, mais

Ils témoignent des échanges qui ont dû exister au-delà du Chablais. En effet ce trésor monétaire ne recèle aucune pièce savoyarde, ce qui tendrait à témoigner d'échanges commerciaux privilégiés avec la rive nord du Léman et le Pays de Vaud plutôt qu'avec le territoire de la Maison de Savoie.

Contrairement à d'autres sites, tels les châteaux de Rouelbeau (GE-CH), du Vuache (Vulbens - Haute-Savoie) et plus loin d'Essertines (Loire), le vaisselier en terre cuite, ainsi que les objets en os et en verre sont très peu représentés. En effet, l'abandon progressif du bourg, la réutilisation des matériaux par la population des alentours dans les siècles suivants et les dépotoirs de ce type de site qui se situaient en dehors de l'enceinte expliquent que, au cœur du château, sont restés très peu d'objets. Les fouilles ont livré malgré tout une cruche en céramique commune grise complète que l'on peut dater du Bas Moyen Âge [Fig. 29]. Elle était partiellement enterrée dans une fosse. Cette présentation évoque la conservation d'aliments ou de liquides, tenus au frais dans les caves semi-enterrées du bourg castral. Cette forme grise sans glaçure est typique du vaisselier des X^e-XII^e siècles¹³⁷, et probablement encore en usage au début du XIII^e siècle¹³⁸. Cette découverte reste exceptionnelle dans le territoire savoyard, aucune forme similaire n'avait jusqu'alors été retrouvée ailleurs.

L'étude de l'ensemble du mobilier archéologique et des pièces de monnaie a permis de déterminer une occupation du site depuis le XI^e siècle jusqu'au milieu du XIV^e siècle. Ces objets sont d'importants témoins du quotidien des habitants du bourg castral de Château-Vieux et laissent deviner les relations matérielles qu'ils entretenaient avec d'autres territoires.

¹³⁷ Chronologie confirmée par Alban HARRY, Inrap Rhône-Alpes-Auvergne, UMR 5138.

¹³⁸ GUADAGNIN 2007, p.21-53.

¹³⁹ CARRIER 2005, p. 283-285.

aussi des espaces annexes, l'aire (*platee*), la cour (*curtine*) et le grenier (*granerium*, *orreum*), petit bâtiment en bois qui permet de mettre à l'abri les objets précieux de la famille, parfois un four ou une porcherie. Ainsi, les chouseaux peuvent être jointifs, mais pas forcément les bâtiments qui sont construits à l'intérieur de leur emprise.

À Château-Vieux, le parcellaire du bourg est assez similaire au parcellaire urbain en lanières que l'on connaît pour les maisons des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles en Bourgogne¹⁴⁰, par exemple à Cluny¹⁴¹, ou encore dans le Massif Central¹⁴². Mais, les premiers éléments de chronologie recueillis supposent l'existence d'espaces libres entre les premiers édifices construits dans le bourg et posent la question de la vocation de ces espaces non bâtis, peut-être utilisés comme cours ou comme jardins. La densité du peuplement semble avoir rapidement augmenté, de sorte que les espaces libres ont été conquis par les constructions, au point d'arriver à un parcellaire densément bâti et à la mise en place d'un alignement de façades contiguës ouvrant sur la rue. Bien que cette mention soit tardive, le système du casal semble bien en vigueur à Château-Vieux, comme en témoigne un cahier de reconnaissances de 1453 mentionné par Monique Constant¹⁴³, certes bien après l'abandon du site, ce qui la conduit à interpréter cette mention comme celle de ruines de bâtiments.

Pour la Gascogne, profondément étudiée par Benoît Cursente, le casal a connu de profondes mutations entre le X^e siècle et le XIII^e siècle. De vastes casaux définis comme unités fiscales aristocratiques héritées de la gestion publique, on arrive progressivement « par mitose » à la multiplication des casaux résultant « d'un quadruple processus : allotissement du domaine cultivé, défrichement, fragmentation des

anciens casaux, transformation d'alleux paysans ou aristocratiques en casaux »¹⁴⁴. Dans les Alpes du Nord, que Nicolas Carrier considère comme faisant partie des « pays du casal » décrits par Benoît Cursente, ces processus ont pu conduire dans l'habitat rural à une densification progressive de l'habitat sur l'emprise des casaux, à mesure du développement de la démographie. Ce phénomène, qu'il attribue à la reprise démographique du XV^e siècle, pourrait trouver des origines plus anciennes. En Gascogne dès le XII^e siècle, « la fragmentation du maillage primitif en unités plus petites [...] se traduit par l'avènement d'unités minimales qu'on ne nomme parfois plus casal mais *domus* (occitan : *ostau*) [...] ». L'installation des *villani* dans une enceinte collective ou un habitat aggloméré ouvert qui s'amorce au XI^e siècle a concouru de façon décisive à cette évolution faisant de la maison habitée l'unité de prélèvement fiscal [...]. Ainsi déjà dans la première moitié du XII^e siècle la maison, partie centrale, commence à être désignée par le tout (casal pour espace bâti et jardin attenant), tandis que se dessine le mouvement sémantique inverse qui conduira la maison à désigner elle-même le tout (*ostau* pour exploitation familiale) »¹⁴⁵.

Ainsi, le bourg de Château-Vieux pourrait fournir un exemple de ce processus de densification de l'habitat, dans ce cas précis explicitement lié à la faible surface à bâtir disponible dans le bourg, par nature limité par son enceinte. L'allotissement des terrains par le pouvoir seigneurial sous forme de casaux a pu donner lieu dans un premier temps à la construction d'habitations séparées de leurs aires de service ou de leurs cours. Dans un second temps, la densification du nombre d'habitants au XIII^e siècle a pu conduire soit à bâtir de nouvelles maisons dans les espaces intercalaires occupées par des cellules familiales élargies regroupant plusieurs

140 ESQUIEU, PESEZ 1998.

141 GARRIGOU GRANDCHAMP, SALVEQUE et alii 1997.

142 *Idem*.

143 CONSTANT 1972, p. 86 et note 64. SA 29-28 (1453).

144 CURSENTE 1992, p. 58-59.

145 CURSENTE 1992, p. 60.

feux sous le même toit ou du moins sur le même casal, soit à diviser les casaux pour permettre de nouveaux allotissements. Il a ainsi été possible de passer de chouseaux jointifs, mais dont les bâtiments étaient séparés, à une continuité presque ininterrompue d'édifices. L'attractivité du bourg, peut-être favorisée par les libéralités accordées aux habitants, mais aussi renforcée au XIII^e siècle par l'insécurité liée aux guerres seigneuriales, a probablement accentué ce phénomène de concentration de l'habitat.

Chevaliers ou paysans ? Essai de sociologie des habitants

La question du peuplement du bourg est sans doute la plus délicate à aborder et la rareté des sources écrites ne permet pas de trancher de manière certaine¹⁴⁶. Le dénombrement des feux de la châtellenie d'Allinges-Vieux en 1339 ne nous aide guère et correspond à une situation bien éloignée des premiers temps de l'occupation du site, qui plus est en temps de guerre entre les deux châteaux. L'enquête delphinale donne au total 448 feux¹⁴⁷ dans tout le mandement, tandis que les deux témoins de l'enquête pontificale donnent respectivement 446 et 646 feux¹⁴⁸. Parmi ces feux, 97 appartiennent à la paroisse du village des Allinges, dit aussi Allinges Ville, dont fait partie Château-Vieux ; parmi ces feux, 60 sont liges du Dauphin¹⁴⁹. Néanmoins, la confusion est donnée par la mention dans l'enquête pontificale d'une « paroisse des Allinges-Vieux », dont on peut douter de l'existence, aucune autre trace d'une fonction paroissiale liée à la chapelle de Château-Vieux n'étant connue. Ces indications

146 Sur cette question, voir les développements de CONSTANT 1972, p. 86-94.

147 CARRIER, CORBIÈRE 2005, p. 55.

148 *Idem*, p. 251 et 253 ; le nombre de 646 feux, discordant avec les deux autres témoignages, semble devoir être écarté.

149 CARRIER, CORBIÈRE 2005, p. 247.

ne permettent pas de connaître la population du *castrum* proprement dit et il faudra poursuivre les recherches sur ce point¹⁵⁰.

Sur la question du peuplement, la documentation apparaît beaucoup plus abondante sur Château-Neuf que sur Château-Vieux. La communauté paysanne ne nous apparaît qu'en négatif. Seule émerge en partie des actes d'archives publiés la frange supérieure du peuplement, constituée des nobles dépendant du château, qui devaient résider la plupart du temps sur leurs terres, et des clients, non nobles bénéficiant d'un statut privilégié car ils participaient activement à la défense du château.

Des paysans qui n'apparaissent qu'en négatif...

Le mobilier découvert, bien que très lacunaire et sans doute peu représentatif de la vie sur le site, témoigne de la coexistence d'activités variées, associant artisanat, activités militaires, et vie quotidienne.

L'exploitation des carrières de pierre à bâtir et de meules à grains, sur le site même et dans ses environs, suggère également que ces populations avaient des activités diversifiées, associant probablement les travaux agricoles au métier de carrier.

Toutefois, les quelques textes disponibles sont peu diserts sur cette probable population de paysans et d'artisans, dont on a bien du mal à cerner le statut.

Dans d'autres bourgs castraux, les activités agricoles ou artisanales sont bien mieux attestées et connues, aires d'ensilage et exploitation des

150 Bien que tardif (1453), un cahier de reconnaissances signalé par Monique Constant pourrait donner des indices sur le nombre de bâtiments présents dans le bourg de Château-Vieux et leurs propriétaires ; CONSTANT 1972, p. 86, note 64.



Figure 30 : Ensemble de carreaux d'arbalète retrouvés à l'occasion des fouilles du bourg castral. Cliché J. Laidebeur – SDAHs.

carrières de gypse à Lazer¹⁵¹, forges à Calberte¹⁵² ou tissage à Durfort¹⁵³, mais ces sites ont fait l'objet d'explorations archéologiques bien plus avancées que Château-Vieux, dont une infime partie seulement a été fouillée.

Les milites castris

En 1339, l'enquête delphinale précise la liste des nobles de Château-Vieux, au nombre de quatorze au moins : Jacques de Lucinge ; les enfants du sire Pierre d'Avully ; Pierre Alars ; Jean de Magny ; Girod de Magny ; Pierre de Draillant ; Pierre de Renens ; Jean de Renens ; Mermet de Renens ; les enfants de Pierre de Loëx ; Henriette veuve de Mermet bâtard de Thoire ; les enfants de Jean de Lucinge ; Mermet de Margencel ; Ruffier de Cervens¹⁵⁴. Contrairement à d'autres châteaux du Dauphin, tel Bonneville par exemple, il n'est fait aucune mention de ceux qui tiennent des maisons fortes dans le bourg castral. Néanmoins, cette population de nobles attachés au château pouvait y posséder une résidence, qu'elle soit permanente pour ceux privés d'un honneur où s'installer dignement ou ponctuelle pour accom-

plir leurs obligations vassaliques. Pour la plupart, les nobles sont bien issus de familles tenant des domaines en fief dotés de résidences fortifiées, comme c'est le cas de Cervens, Draillant, Lucinge ou Avully. Certains sont bien identifiés comme des enfants de familles nobles du Chablais, mais il est difficile de déterminer si ce sont des cadets de famille qui ne savent où s'installer.

Ces éléments tendent à indiquer que Château-Vieux disposait des infrastructures nécessaires pour les accueillir. Certains éléments architecturaux pourraient corroborer cette hypothèse, à en juger par la morphologie de la cheminée de la cellule ES 3.19 ou encore celle de la porte de la cellule ES 3.7 qui tiennent plus de la maison noble ou du moins de la maison d'un propriétaire aisé que de celle d'un paysan. En plus de ces éléments de confort, les activités, militaire et équestre, attestées par la découverte de quelques objets d'armement comme les carreaux d'arbalète [Fig. 30] et les éléments d'équipement liés au cheval, viennent confirmer la présence d'une chevalerie dans le bourg castral. Cette hypothèse est confortée par la découverte d'une vaisselle en verre, un produit de luxe de l'époque, et également d'enduits peints évoquant une décoration intérieure riche.

Par comparaison, la documentation disponible pour Château-Neuf et notamment les

151 TISSOT 2009, vol. 1, p. 303-305.

152 DARNAS 2005.

153 COLIN, DARNAS et alii 1996, p. 105.

154 CARRIER, CORBIÈRE 2005, p. 55.

comptes de châtelainie mentionnent plusieurs de ces maisons nobles appartenant aux familles de Lugrin, de Rovorée et d'Allinges, réparties entre le bourg et le plain château.

D'autres sites illustrent bien ce phénomène, à l'image du château de Montmayeur à Villard-Sallet (Savoie), où les fouilles dirigées par Jean-Michel Poisson ont démontré la coexistence sur le site des infrastructures seigneuriales proprement dites, avec la tour et l'*aula* associée, tandis que l'enceinte du bourg abrite à la fois des installations collectives (chapelle, four banal) et des maisons fortes destinées aux *milites castris*¹⁵⁵. Plus loin du contexte alpin, à Châluçet en Limousin (Haute-Vienne)¹⁵⁶ ou à Commarque en Périgord (Dordogne)¹⁵⁷, les maisons nobles peuplent les bourgs castraux et prennent souvent la forme de maisons-tours¹⁵⁸.

Les clients

À Château-Vieux comme à Château-Neuf, la défense du *castrum* repose sur une population de « clients », qui disposaient d'un statut particulier dans le cadre des franchises accordées aux habitants d'Allinges-Vieux. Ces franchises ne nous sont pas parvenues et Monique Constant envisage qu'elles soient restées orales¹⁵⁹ ; néanmoins, encore en 1411, un nommé Pierre Portier de Langin, identifié comme un habitant d'Allinges-Vieux même s'il ne résidait sans doute pas sur place après l'abandon du château, se voit reconnaître les droits attribués au père de son épouse, Jean Boson de Porte, « homme et client » du comte de Savoie, même si Pierre Portier ne peut pas prêter l'hommage-lige¹⁶⁰. Selon Monique Constant, les hommes liges d'Allinges, qu'ils soient de Château-Neuf ou de Château-Vieux,

« semblent être ceux qui sont assujettis à un hommage particulier, non pas en raison de leur servitude, mais au contraire parce qu'ils ont reçu des libertés spéciales et des devoirs spéciaux. Il s'agit d'un groupe d'hommes qui ont reçu des franchises en échange de la défense d'un château et que le devoir militaire oblige à une fidélité particulière »¹⁶¹.

Si les mentions recueillies restent rares pour Château-Vieux, elles existent néanmoins et, en 1317, le châtelain Thomas de Compois dépense cent livres dans l'année pour son propre salaire, mais aussi pour celui des huit clients et des trois guetteurs qui tiennent en continu la bretèche du château¹⁶². La participation des clients à la défense de Château-Neuf est mieux attestée par les comptes de châtelainies qui signalent régulièrement les dépenses faites pour l'entretien de garnisons parfois importantes : ils sont cent vingt-six à Allinges-Neuf en 1285 pour quelques jours¹⁶³, mais la garnison normale ne dépasse généralement pas quatre clients et deux guetteurs en 1286, huit clients et quatre guetteurs en 1289¹⁶⁴. Les clients forment le gros des troupes mobilisables, au côté des nobles. Ainsi en 1321, Jaquemet de Mures, damoiseau, participe à la défense de Château-Neuf avec ses armes et son cheval et reste sur place près de trois mois ; les comptes de la châtelainie mentionnent en outre la même année des dépenses pour les clients qui résident sur place et participent à la défense¹⁶⁵.

Les clients sont bien des hommes d'armes, qui peuvent être simples piétons ou des arbalétriers, mais ils sont dans tous les cas bien distincts des guetteurs, qui ne semblent pas disposer du même statut¹⁶⁶. Mobilisables par leur seigneur au gré des besoins en temps de guerre, ces clients sont vraisemblablement en temps

155 POISSON 2012.

156 CONTE, POUSTHOMIS, RÉMY 2001 ; RÉMY 2001.

157 SÉRAPHIN 1999.

158 GARRIGOU GRANDCHAMP 2002.

159 CONSTANT 1972, p. 88-89.

160 *Idem*, p. 309-311, pièce n° 6.

161 *Idem*, p. 93.

162 *Idem*, p. 263.

163 *Idem*, p. 36.

164 *Idem*, p. 37 et 39.

165 *Idem*, p. 281.

166 *Idem*, p. 37, note 17.

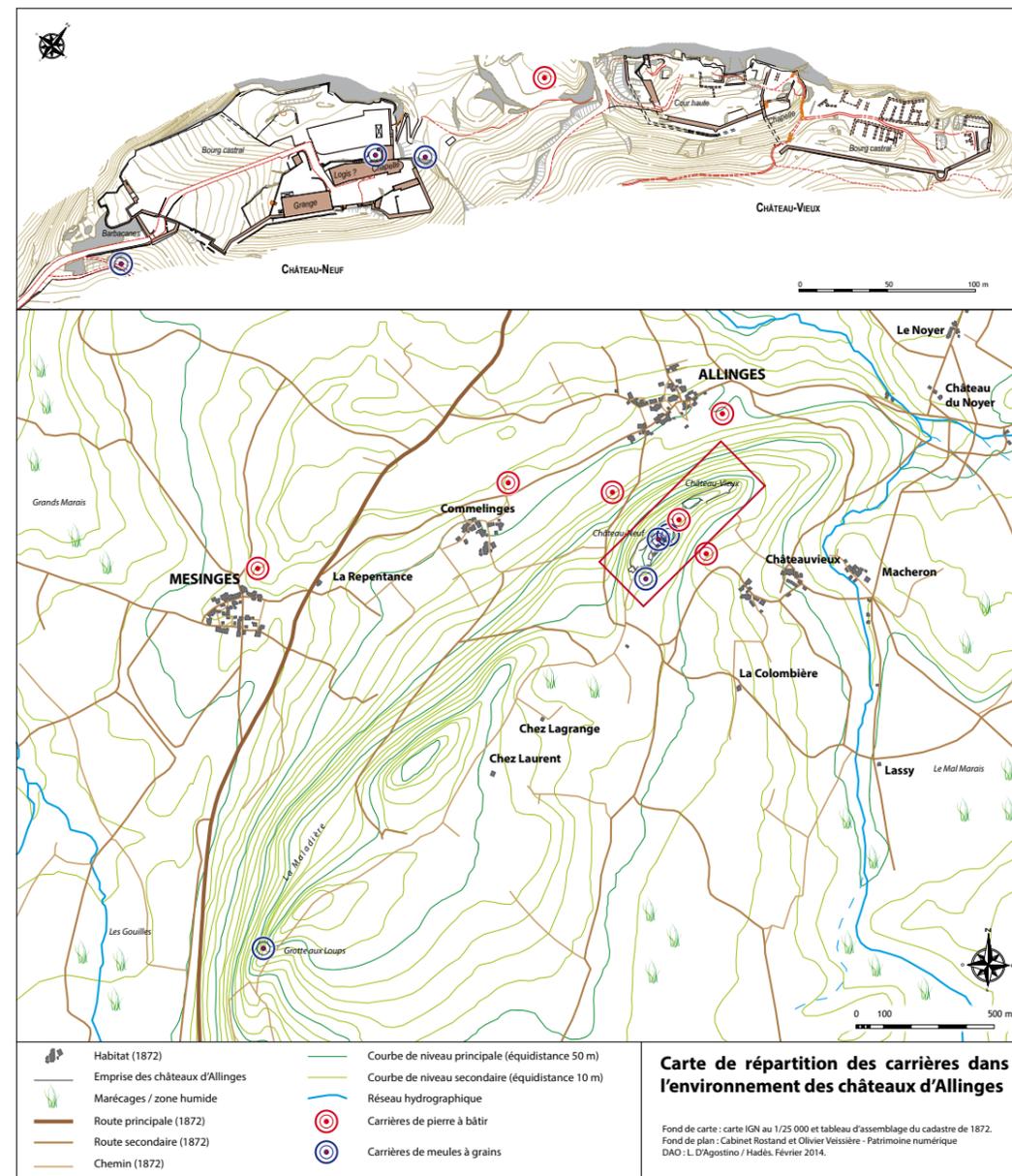


Figure 31 : Carte de répartition des carrières dans l'environnement des châteaux d'Allinges. DAO L. D'Agostino – Hadès.

de paix de simples bourgeois ou paysans dont le statut militaire leur accorde des privilèges particuliers. Pour ce qui est de Château-Vieux, l'état actuel des recherches ne permet pas de définir avec précision leur statut et leur nombre, ni

même s'ils résidaient en permanence dans le bourg, mais leur présence dans la châtellenie aux XIII^e et XIV^e siècles est indéniable.

Construire à Allinges : matériaux, approvisionnements, mises en œuvre

Les trois années de recherches archéologiques menées sur le site des châteaux d'Allinges ont notamment permis d'approcher la question de la construction et des chantiers médiévaux. Ces châteaux, frères ennemis, se sont développés conjointement, puisque comme nous l'avons vu l'essentiel de leurs défenses était tourné l'un contre l'autre. Par ailleurs les imposants vestiges encore conservés montrent que ces châteaux étaient des chantiers permanents aux XIII^e et XIV^e siècles. Or, au-delà du premier aspect des types de matériaux, se pose surtout la question de leurs provenances, d'autant plus que la situation territoriale très imbriquée devait largement contraindre les approvisionnements.

De plus, outre aux carrières de pierre à bâtir, les carrières d'Allinges étaient occupées à l'extraction de meules à grain dont plusieurs gisements ont été repérés sur la colline d'Allinges¹⁶⁷ [Fig. 31].

Les carrières de pierre à bâtir et la production de chaux

Dans un premier temps, il semble que les matériaux de construction employés dans les premières phases de construction proviennent des niveaux superficiels de la colline d'Allinges, constitués par les dépôts morainiques gla-

ciaires¹⁶⁸ provenant des massifs cristallins du haut Rhône [Fig. 32]. C'est ainsi que les moellons de la première phase de construction du mur-bouclier ou encore de l'enceinte primitive du bourg castral et certains projectiles de machine de guerre trouvés sur Château-Vieux ou conservés à Château-Neuf sont en chloritoschiste, micaschiste, gneiss et, plus épisodiquement, granite et calcaire. Les phases ultérieures de construction, et semble-t-il à partir du début du XIII^e siècle, emploient dans une forte proportion le grès conglomératique (flysch du Gurnigel), affleurant au niveau de la colline d'Allinges [Fig. 33] ce qui laisse supposer que les niveaux morainiques sont à cette époque entièrement exploités, imposant aux maçons le recours aux carrières. Au-delà de cette évolution de l'exploitation des ressources, imposée par l'élan bâtisseur qui animait les châteaux, c'est véritablement la question de la localisation des sites d'extraction qui se pose.

Répartition des carrières sur la colline d'Allinges (grès ou molasse d'Allinges)

Les maçonneries des différents bâtiments dont les niveaux inférieurs sont partiellement creusés dans le substrat ont pu dans un premier temps employer les matériaux issus de ces encaissements. Toutefois les faibles volumes concernés n'ont pas permis la satisfaction des immenses besoins de construction issus tant du développement des bâtiments que des campagnes d'amélioration des défenses. Ainsi s'est rapidement imposé le recours à des carrières de plus ou moins grandes ampleurs et situées dans les environs immédiats de la colline supportant les châteaux.

¹⁶⁷ Nous remercions ici Alain Belmont (Université de Grenoble), qui a bien voulu nous éclairer sur ces questions. Voir le site internet : <http://meuliere.ish-lyon.cnrs.fr/php/bdd.php>.

¹⁶⁸ Ainsi que l'a montré Sylvain Couterand (EDYTEM – CNRS / Université de Savoie) dans D'AGOSTINO, GUFFOND et alii 2011.

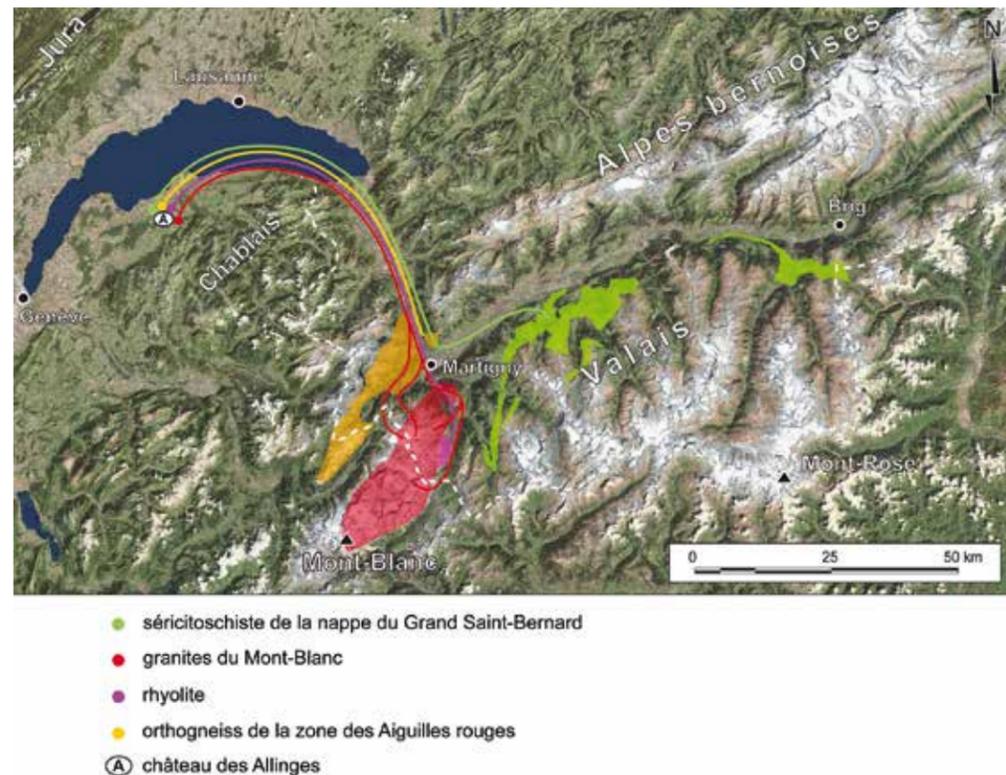


Figure 32 : Carte topographique reconstituant le parcours effectué par les blocs erratiques. Ces trajets, sous ou supra-glaciaires, soulignent également l'origine des flux glaciaires. DAO S. Couterand – EDYTEM-CNRS

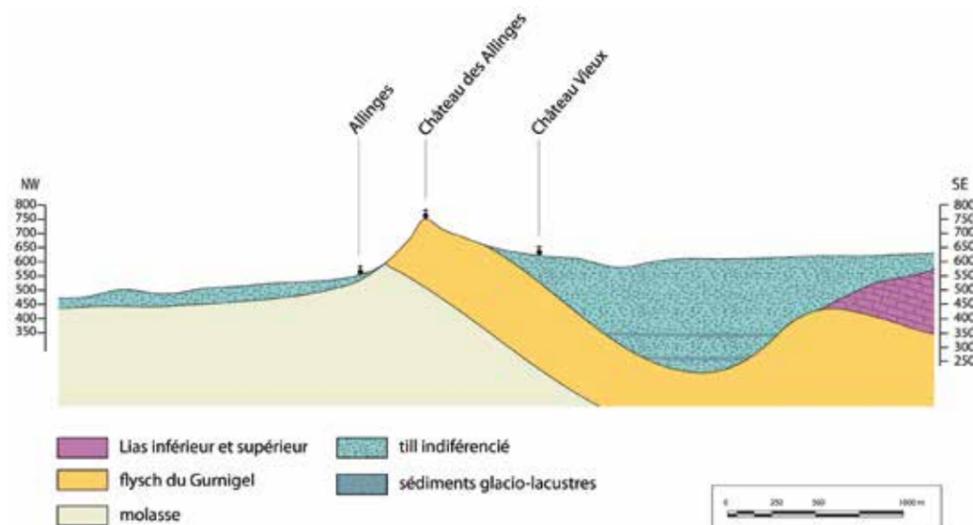


Figure 33 : Coupe transversale de la géologie du substratum anté-quadernaire et des formations quadernaires de la colline des Allinges entre le bassin des Blaves et le bassin d'Anthy-sur-Léman (d'après les données géophysiques du BRGM, 1993). DAO S. Couterand – EDYTEM-CNRS.

Sur le site de Château-Vieux l'extrémité occidentale du bourg castral semble avoir connu l'une de ces extractions, qui a même pu, dans une certaine mesure, contribuer à l'organisation de la défense de l'accès au plain-château, le front de taille ayant pu faire office d'escarpe. Toutefois une véritable carrière paraît s'être développée dans le secteur qui se trouve entre les deux châteaux, sur le haut de la crête. En effet, cette zone montre un aménagement particulièrement soigné du relief naturel. D'abord, les deux larges fossés qui défendent les fronts d'attaque de Château-Vieux et de Château-Neuf ont été creusés dans le substrat et leur création a sans doute été mise à profit pour en tirer des matériaux de construction. Ensuite, une large zone située entre les deux châteaux présente un important replat qui peut correspondre à une carrière à ciel ouvert.

Une troisième et une quatrième carrières, également à ciel ouvert et exploitant le grès (ou la molasse) d'Allinges se trouvent au pied de Château-Vieux, du côté du hameau du même nom. Ces exploitations de très grandes envergures ont pu se développer au profit des travaux entrepris sur les châteaux mais leur implantation laisse penser qu'elles ont pu connaître une activité jusqu'à une période récente. En effet, elles ont la caractéristique d'être très proches de la route qui mène du hameau de Château-Vieux à celui des Crêts. Ainsi, définir le chantier dont elles ont privilégié l'approvisionnement de Château-Neuf ou de Château-Vieux, et plus encore les volumes consacrés à ces chantiers médiévaux demeure impossible. L'éventualité de leur exploitation aux périodes moderne et contemporaine pourrait être vérifiée par le biais de recherches en archives, notamment dans le cadre de travaux touchant à des bâtiments paroissiaux et publics, par des sondages dans les séries relatives aux polices des industries extractives ou tout simplement par des investigations dans les documents des cadastres anciens. Tout ceci n'a pu être mené durant les trois années du projet AVER, *des montagnes de châteaux*.

Tous ces gisements et leur exploitation sont également à considérer au regard de leur ressort territorial. S'il n'est pour l'heure pas possible de le concevoir précisément il est toutefois important d'avoir à l'esprit que l'exploitation de ces ressources stratégiques que sont les carrières, a fortiori dans un cadre de course à l'amélioration des défenses, devait faire l'objet d'un contrôle drastique par les autorités seigneuriales qui les détenait. Le cas le plus flagrant est celui de cette probable carrière à ciel ouvert située sur la crête de la colline entre les deux châteaux : qui en détenait les droits et comment pouvait s'en faire l'exploitation si tant est qu'elle se soit déroulée en plein cœur du conflit delphino-savoyard ?

Une multitude de lieux de production de chaux en rive sud du Léman

Les environs des Allinges abondent en ressources calcaires susceptibles de fournir de la chaux de différents types. À notre connaissance, le seul lieu de production ayant alimenté l'un des chantiers des châteaux, en l'occurrence Château-Neuf, est Draillant dont un four était établi au-dessus de Maigny et mentionné en 1302¹⁶⁹. À Thonon un four à chaux est construit dans la forêt de Lonnaz pour la construction des murailles de la ville en 1295-1296¹⁷⁰, puis en 1317-1319 de la chaux provenant de Thonon et Ripaille fournit le chantier de construction du château de Ville-la-Grand¹⁷¹. Yvoire aurait également été un lieu de production de chaux au Moyen Âge¹⁷².

Sans que l'on puisse dater avec précision leurs périodes de fonctionnement et encore moins leurs

169 GONTHIER 1882, p. 27.

170 CONSTANT 1972, p. 96.

171 CORBIERE 2002, p. 454.

172 BROILLET 2000, p. 608.

usages, des toponymes « Raffour »¹⁷³ évoquant des exploitations médiévales et modernes sont attestés sur le cadastre actuel à Massongy et Orcier. Les exploitations du XIX^e siècle sont mieux connues et sont autant de potentiels sites médiévaux de production chauliers : à Champanges un four à chaux était encore exploité en 1881¹⁷⁴, à Féternes un four à chaux est recensé en 1865¹⁷⁵ (associé à un toponyme « Les Raffaux ») et une fabrique similaire est attestée en 1884 au Lyaud¹⁷⁶. Armoy est pour sa part réputée pour la production de chaux hydraulique magnésienne au début du XX^e siècle¹⁷⁷. Un four à chaux aurait existé à Excenevex¹⁷⁸. Surtout il ne faut pas occulter l'activité des localités de Lugrin, Meillerie¹⁷⁹ et Saint-Gingolph¹⁸⁰ qui constituent un grand centre de fabrication actif au long des siècles. Les ressources en chaux, si stratégiques pour la confection des liants des maçonneries, ne manquent donc pas. Elles sont également à appréhender en fonction de leur contexte territorial médiéval pour approcher les réseaux d'approvisionnement respectifs des chantiers de Château-Neuf et de Château-Vieux.

Des carrières de meules à grains

Une exploitation plus spécifique des ressources locales a été identifiée sur le site des collines d'Allinges et de la Maladière, mettant à profit les caractéristiques physiques du gisement de grès conglomératique : les meulières.

173 De *raffurnum*, «four à chaux». Ces structures ont aussi pu servir à la cuisson d'autres matériaux : plâtre, briques et tuiles...

174 AD Haute-Savoie 6 M 881.

175 Annuaire 1865.

176 JOANNE 1884.

177 MORET 1925, p. 153.

178 Information Jean Guyon.

179 Fournit de la chaux maigre et hydraulique – AD Haute-Savoie 4 FS 537.

180 Fournit de la chaux hydraulique et grasse – MORET 1925, p. 153.

L'extraction des meules sur la colline d'Allinges

Les châteaux d'Allinges montrent plusieurs sites d'extraction de meules à grains, même si ces traces sont assez discrètes aujourd'hui. Le grès conglomératique qui forme le socle de la colline est en effet identique aux gisements exploités au Mont Vouan¹⁸¹ (communes de Fillinges, Saint-André et Viuz-en-Sallaz – Haute-Savoie) et se montre particulièrement favorable pour la fabrication de ces meules. Autour de Château-Neuf, des alvéoles correspondant à des négatifs des meules extraites sont visibles au sud-est, sous le chemin d'accès, ainsi qu'au nord au niveau de l'escarpe du fossé sous la chapelle castrale. Ces alvéoles, de 140 à 170 cm de diamètre, correspondent à des meules monolithes de 110 à 120 cm de diamètre. Les fronts de taille sont vraisemblablement en partie enfouis et seules sont visibles les négatifs des meules les plus hautes. Au vu de leur localisation, ces petites carrières sont vraisemblablement contemporaines de l'occupation du château.

Un troisième lieu d'extraction, lui aussi contemporain du site castral, est bien visible à l'aplomb du mur nord de la chapelle de Château-Neuf [Fig. 34] ; une ébauche de meule de 96 cm de diamètre, abandonnée en cours de taille et entourée de fossé de havage large de 29 cm témoigne de cette exploitation au cœur même du site castral.

Enfin, la zone séparant les deux châteaux a vraisemblablement fait l'objet d'une exploitation plus importante, même si la végétation et la couche d'humus développée sur le rocher masque en grande partie les traces de cette activité.

Les recherches menées sur le bourg castral de Château-Vieux tendent à montrer que l'exploitation des carrières meulières est contemporaine de l'occupation du château. En effet l'escalier qui se développe en façade de l'ES 3.19 utilise en guise

181 Elles ont été étudiées par Alain Belmont.



Figure 34 : Vue de la tentative d'extraction de meule située sous la chapelle de Château-Neuf. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

de première marche une demi-meule de moulin dont l'exploitation n'a pas été menée jusqu'à son terme. La fouille de l'ES 3.31 a enfin livré une portion de meule ébauchée mais dont le façonnage n'a pas été achevé. En revanche, aucune trace de carrière sur le site même de Château-Vieux n'a été identifiée à ce jour

La carrière de meules de la grotte au loup

À trois kilomètres au sud-ouest des châteaux, une vaste carrière de meules à grains est encore bien visible au pied des falaises de grès qui forment le flanc occidental de la colline de la Maladière, au lieu-dit la Grotte aux Loups [Fig. 35].

La carrière s'est développée le long de la falaise et a entraîné le creusement de cavités importantes, contrairement au site castral où les carrières se sont développées à ciel ouvert. Les

meules à grains qui ont été extraites sont plus massives que celles identifiées sur le site des châteaux et atteignent fréquemment 120 cm de diamètre. Cette dernière carrière est plus difficile à dater, mais le diamètre des meules tend à indiquer une exploitation un peu plus tardive que celle des châteaux.

Les projectiles de machines de guerre

Les recherches archéologiques menées entre 2010 et 2012 ont permis d'étudier 20 projectiles de machines de guerre, retrouvés sur Château-Neuf et sur Château-Vieux, dont les masses vont de 16 à 77 kg ! Les natures, comme nous l'avons vu, sont diverses. Et une part majoritaire (60 %) des roches employées provient des dépôts morainiques. Le reste étant taillé dans du grès local, plus ou moins fin en fonction des bancs.



Figure 35 : La carrière de la Maladière à Perrignier et détail d'une alvéole d'extraction. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

Leur fabrication est très probablement assurée sur le site. Bien que leur façonnage soit grossier, la quantité produite a dû être conséquente et mobiliser des équipes de tailleurs de pierre pour des durées importantes, lorsque l'on voit la durée de certains bombardements et les nombres de machines présentes au cœur de chacun des châteaux tout au long du conflit delphino-savoyard¹⁸².

Abandon de Château-Vieux et récupération des matériaux

Suite à l'abandon de Château-Vieux, dans la seconde moitié du XIV^e siècle, le site ne sombre pour autant pas dans l'oubli car il va faire l'objet d'un démontage assez poussé mis en évidence par les recherches archéologiques menées dans le bourg.

Les maisons du bourg sont partiellement dépouillées des éléments lapidaires taillés qu'elles contenaient : encadrements de portes, marches d'escalier, éléments de cheminée et de hotte... En partie inférieure du bourg le mur mitoyen qui sépare les bâtiments ES 3.31 et 3.32 est arasé sur toute sa longueur, permettant de créer un chemin apte au passage d'un tombe-

¹⁸² D'AGOSTINO, GUFFOND *et alii* 2014.

reau. Le «démontage» de Château-Vieux sert dans un premier temps aux travaux de réaménagements successifs de Château-Neuf, toutefois la tradition locale rapporte qu'une partie des habitations environnantes et notamment du hameau de Château-Vieux, situé en contrebas du château a pu être construite avec des matériaux provenant de l'édifice castral. Il est par ailleurs notable que la récupération de maçonneries de Château-Vieux au profit des réaménagements de Château-Neuf a inspiré une légende assez ancienne publiée par un certain «Ermite de Bange» en 1844¹⁸³ :

«Si l'on en croit une tradition répandue dans le pays, et consignée même dans une vieille chronique, ces châteaux auraient été jadis indépendants l'un de l'autre. Or, advint un jour que ces deux géants se prirent corps à corps, et, dans leur étreinte cyclopéenne, l'un fut étouffé et brisé contre terre...»

La construction

Si de nombreuses questions subsistent quant aux procédés de construction employés à Allinges, plusieurs remarques peuvent être formulées, aussi bien au sujet des techniques

¹⁸³ ERMITE 1844.



Figure 36 : Le bâtiment ES 3.19 excavé dans le substrat gréseux. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

de maçonnerie, les mieux documentées, qu'au sujet de l'emploi du bois ou des matériaux de couverture.

L'aménagement du terrain et les fondations

Le socle rocheux qui accueille les maisons du bourg de Château-Vieux a été systématiquement aménagé pour recevoir les bâtiments. Au point le plus haut de la plateforme créée pour le bourg, les édifices ES 3.19 et ES 3.20 illustrent bien ce phénomène. Le grès a été taillé de manière à former une assiette relativement horizontale pour l'aménagement des rez-de-chaussée qui sont donc partiellement enterrés. La taille, au pic de carrier, est encore visible en plusieurs endroits [Fig. 36]. Sur le front nord, au droit de la falaise, le rocher forme également le soubassement du mur des maisons, ce qui a sans doute favorisé l'écroulement de ces maçonneries. La roche extraite du

substrat a vraisemblablement été utilisée pour la construction des maisons. Les murs sont édifiés sans fondations. Ils reposent soit directement sur le rocher, soit sur les vestiges de l'ancienne moraine glaciaire qui recouvrait le sommet de la colline.

Les maçonneries

Concernant les fortifications de Château-Vieux, on constate une évolution assez nette dans l'emploi des matériaux. Ainsi, le mur bouclier de la cour haute présente dans son premier état de la fin du XII^e siècle un appareil à assises réglées de petits moellons ébauchés et de blocs bruts composé de matériaux très hétérogènes, mêlant le grès de la colline d'Allinges et des matériaux issus de moraines glaciaires (granite, gneiss, schistes) [Fig. 37]. Ces matériaux morainiques proviennent probablement de la surface du site où ils ont été déposés au moment du retrait du

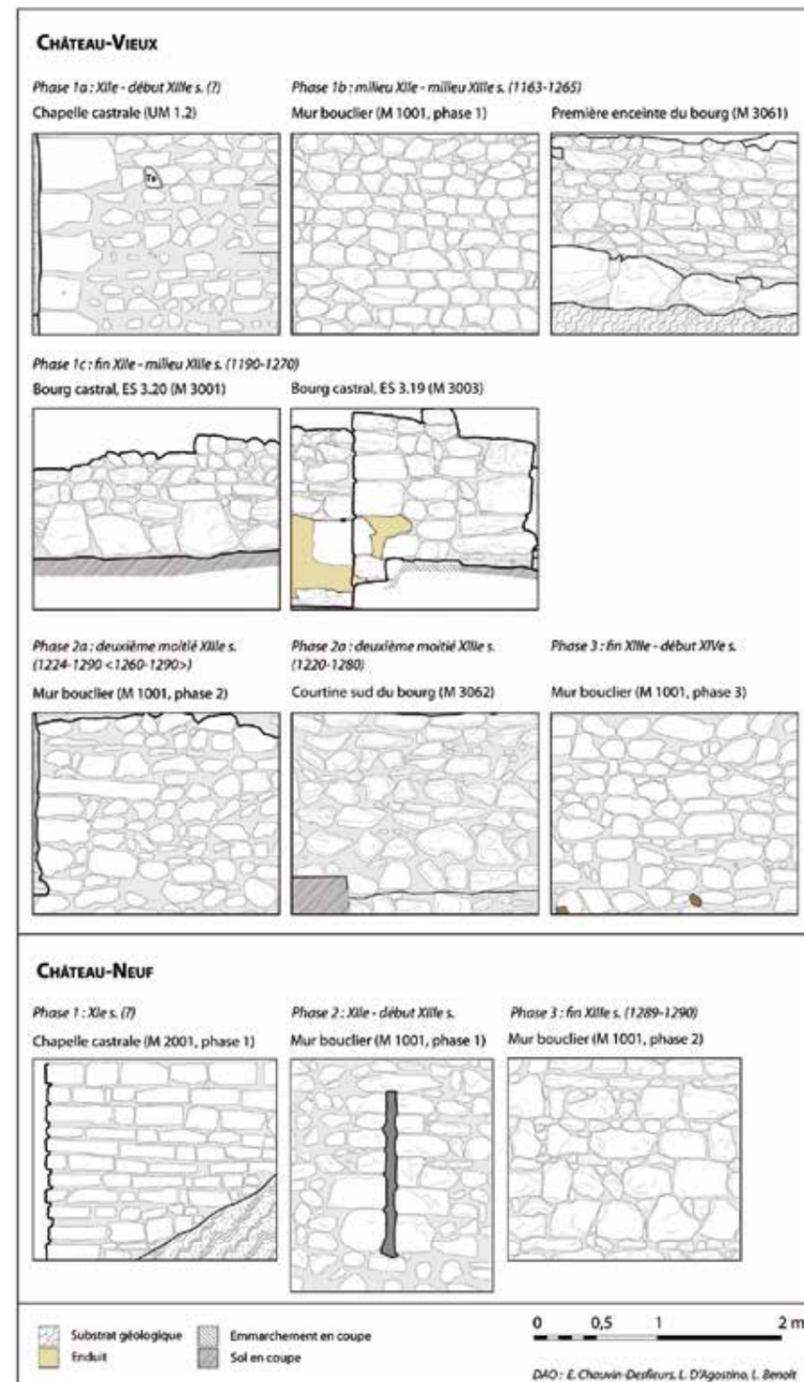


Figure 37 : Typologie des modes de construction. DAO L. D'Agostino - Hadès.

glacier du Rhône. En revanche, ces matériaux disparaissent presque totalement des phases de construction du XIII^e et du XIV^e siècle, comme en témoignent les deux rehaussements du mur bouclier où est visible en majorité le grès conglomératique du socle rocheux, vraisemblablement issu de carrières voisines. Le grès est façonné en moellons grossièrement équarris ou ébauchés disposés en assises réglées et liés d'un béton de chaux, sable et graviers. Dans les fortifications, les traces de l'emploi d'échafaudages ancrés dans les maçonneries sont rares, à l'exception du premier état du mur bouclier de Château-Vieux qui montre des séries de trous de boulins correspondant aux ancrages des platelages de l'échafaudage. Pour l'enceinte basse de Château-Vieux et les fortifications de la cour haute aux XIII^e et XIV^e siècles, les maçons semblent avoir travaillé soit avec des échafaudages indépendants des maçonneries, soit directement sur l'arase des courtines, ce procédé étant facilité par l'épaisseur des murs qui peut atteindre 3,50 m.

Si la construction est en général assez rustique, certains édifices semblent avoir bénéficié d'un plus grand soin. C'est le cas notamment de la chapelle de Château-Neuf qui, bien qu'en grande partie enduite, montre par endroits un petit appareil de grès aux moellons soigneusement équarris et aux joints tirés au fer. C'est le cas également au niveau de l'actuel logis des Missionnaires de Saint-François de Sales, qui correspond probablement à l'emplacement de la « grosse tour » de Château-Neuf, où un appareil du même type est observable. À Château-Vieux, seul le chevet de la chapelle, très mal conservé, montre un appareil équivalent.

Dans le bourg de Château-Vieux, les élévations des maisons, pour autant que l'état de conservation des mortiers permette d'en juger, sont toutes construites en maçonnerie liée de mortier de chaux assez pauvre et bâtardé de terre. Les parements mettent en œuvre des blocs bruts ou des moellons ébauchés ou grossièrement équarris disposés selon des assises réglées

la plupart du temps. La présence de banquettes rocheuses à la base de certains murs rend parfois la pose assez ardue et les maçons ont dû s'adapter aux irrégularités des matériaux disponibles. Si le grès est majoritaire, l'emploi de matériaux très divers est fréquent : les reliquats morainiques à la surface du rocher ont vraisemblablement été utilisés pour les premières constructions. L'emploi plus fréquent de ces roches allogènes déposées par les glaciers peut sans doute être interprété comme un indice d'ancienneté des maçonneries ; elles ont en effet vraisemblablement été les premières utilisées dans les maçonneries puisqu'elles étaient présentes à la surface du sol ou dans les couches sédimentaires supérieures ; le grès nécessitait quant à lui d'être exploité sous forme de carrières et a donc dû être utilisé en second lieu. L'absence complète de ces roches dans les maçonneries du bourg pourrait indiquer l'utilisation complète des matériaux disponibles sur site pour les premières fortifications (cour haute et enceinte primitive du bourg) et la chapelle et leur remplacement par des grès issus des carrières dans un second temps.

Ponctuellement, des tufs calcaires, plus faciles à tailler et importés sur le site, ont été utilisés pour les éléments architectoniques les plus complexes. C'est ainsi le cas de claveaux d'arcs ou de piédroits à feuillures destinés à des portes dans les cellules ES 3.7, ES 3.19 et ES 3.20.

Dans la cellule ES 3.19, tous les murs intérieurs étaient couverts d'un enduit de chaux rustique mais lissé, laissant ponctuellement apparaître quelques moellons. L'irrégularité des moellons a sans doute conduit les maçons à laisser apparaître la surface de certaines pierres, formant un enduit à pierres vues. Ces enduits contribuaient probablement à absorber l'humidité dans les rez-de-chaussée semi-enterrés.

L'emploi du bois

L'emploi du bois est le plus difficile à caractériser, mais il devait être fréquent au moins pour les cloisons et les pièces de charpentes. La cellule ES 3.19 était ainsi dotée d'au moins quatre poteaux porteurs pour le plancher de l'étage. L'épaisseur des murs porteurs, qui varie de 0,70 à 0,90 m, correspond bien aux différents cas connus de maisons en pierres en milieu de montagne : Lazer, avec ses murs liés de mortier de plâtre résistant particulièrement bien à la compression¹⁸⁴, apparaît comme une anomalie avec ses murs porteurs de 0,45 à 0,60 m d'épaisseur ; plus classiques apparaissent des épaisseurs de murs de 0,85 à 1,10 m dans les *castra* du Midi¹⁸⁵, de 0,60 à 0,70 m à Rougiers pour deux niveaux d'élévation. Château-Vieux entre bien dans la moyenne de ces édifices qui ont pu posséder deux niveaux, mais la question des matériaux utilisés pour les étages se pose : pierre, bois ou pan de bois¹⁸⁶ ? Les tronçons de poutres encore piégés dans le mur bouclier sont exclusivement en châtaignier¹⁸⁷. La surreprésentation de cette essence dans les bois observés, toujours très présente sur les pentes de la colline des Allinges de nos jours, tend à montrer que la culture de la châtaigne, et peut-être de la vigne, était déjà présente en Chablais au Moyen Âge.

Toitures et couvertures

Les toitures, si elles restent difficiles à restituer, devaient pour certaines affecter une morphologie en appentis, comme c'était vraisemblablement le cas pour la cellule ES 3.5, située en bordure d'îlot ou les ES 3.31 et 3.32, appuyés contre la courtine sud. Néanmoins, pour les bâtiments ES 3.20 et ES 3.19, les grandes longueurs

des murs mitoyens semblent exclure ce type de toiture, dont la pente était trop faible pour des édifices situés à 700 m d'altitude en zone de montagne. La mitoyenneté des édifices et la question des pentes de toitures posent ici problème pour la restitution des modes de construction. À Rougiers¹⁸⁸, où le climat méditerranéen autorisait de faibles pentes, mais aussi à Dracy (Saône-et-Loire), la plupart des toitures étaient en appentis, avec des pentes parfois faibles, facilitant l'écoulement des eaux de pluie d'un édifice à l'autre. Système le plus rudimentaire et le plus économique formé de chevrons pendant d'un mur à l'autre¹⁸⁹, cette solution ne nous semble pas avoir été employée de manière systématique à Allinges, où les précipitations et la neige imposaient de fortes pentes. En milieu urbain, à Dijon (Côte d'Or) ou Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire) par exemple, les façades sur rues de la fin du Moyen Âge étaient couronnées de frontons triangulaires, marquant des toitures plus élaborées à deux pans ; l'écoulement des eaux était assuré par des gouttières situées sur les murs mitoyens en pierres, qui assuraient par ailleurs une fonction de coupe-feux entre les maisons à pans de bois. Pour l'heure, notre connaissance des maisons d'Allinges reste trop fragmentaire pour conclure hâtivement sur cette question.

Néanmoins, la couverture de ces toitures peut être envisagée, les textes mentionnant de manière systématique pour les édifices de la cour haute de Château-Vieux des toitures en tavaillons en 1339. Ces tuiles de bois devaient aussi être employées dans le bourg, à en juger par les clous retrouvés dans les différents bâtiments. En revanche, quelques éléments en terre cuite architecturale (tuile, brique) ont été découverts sur le site, toutefois peu déterminants.

D'après l'étude de Michèle Grote, sur les tuileries du canton de Vaud (CH), des fragments de

184 TISSOT 2009, vol. 1, p. 244-245.

185 COLIN, DARNAS et alii 1996, p. 68.

186 CARRIER 2005.

187 Détermination Christian Dormoy - Archeolabs. Voir D'AGOSTINO, GUFFOND et alii 2011.

188 ESQUIEU, PESEZ, 1999, p. 228-235.

189 ESQUIEU, PESEZ 1999, p. 76.

tuiles ont été mis au jour dans le monastère de Wettingen (Argovie - CH), dans des contextes du XIII^e siècle. En effet, au Moyen Âge l'utilisation de la tuile et de la brique est associée aux édifices plus importants comme les châteaux et les édifices religieux.

Plus tard, vers la fin du XIV^e siècle, peu à peu les couvertures en tavaillon sont remplacées par des couvertures en tuiles. Des documents témoignent que, dans la ville de Lutry (Vaud - CH) certains édifices publics commencent, dès cette date, à être équipés par des couvertures en tuile¹⁹⁰. Même si, au début du XIII^e siècle, les ordonnances municipales imposent pour les maisons urbaines des couvertures en tuiles, c'est principalement à partir des XV^e-XVI^e siècles que le monde urbain, et plus tardivement le monde rural, multiplie les couvertures ou les constructions en terre cuite. Concernant l'actuel territoire haut-savoyard et limitrophe, l'utilisation de la brique et de la tuile dans la construction remonterait au XV^e siècle. Des documents confirment l'existence, en 1428, de constructions en brique au château de Thonon¹⁹¹. En 1448, le duc de Savoie encourage les bourgeois de la ville d'Annecy à créer des tuileries pour remplacer les matériaux inflammables comme le bois, par de la terre cuite¹⁹².

Les quelques fragments de tuiles recueillis dans le bourg castral de Château-Vieux sont des tuiles creuses dites « canal », d'une épaisseur de 2 cm, composées d'une surface extérieure lisse et l'autre brute. Au XII^e siècle les moines cisterciens emploient les tuiles canal dans la couverture primitive de l'abbaye de Bonmont (Vaud - CH)¹⁹³. Malheureusement, les fragments de tuiles d'Allinges ne permettent pas de distinguer s'ils font partie de tuiles canal à crochet ou sans crochet. Même si les couvertures des maisons

fouillées en 2010-2012 sont en tavaillon, nous ne pouvons pas négliger les quelques fragments de tuiles qui étaient présents sur le site. En effet, il pouvait exister certains bâtiments tel le logis du seigneur ou la chapelle partiellement couverts de tuiles. Cette hypothèse reste à confirmer et incite à la poursuite des fouilles archéologiques dans la cour haute.

En ce qui concerne la brique, s'agit-il de fragments de « carrons » utilisés fréquemment pour décorer les sols ? D'après l'étude de Philippe Broillet sur les tuileries-carronneries, la présence de tuileries dans la région lémanique est ponctuellement attestée depuis le XIV^e siècle et continue au-delà du XV^e siècle¹⁹⁴. La brique trouvée sur le site a une épaisseur visible de 4,6 cm, de couleur orangée. Les carrons sont utilisés en pavement, mais aussi dans les élévations des murs.

Au XIII^e siècle, des édifices religieux et civils du territoire chablaisien et ses alentours étaient déjà équipés de pavements composés de carreaux en terre cuite, sans engobe, pour former essentiellement des motifs géométriques. C'est l'exemple de l'ancienne abbaye de Filly¹⁹⁵, actuelle commune de Sciez, du château de Faucigny¹⁹⁶ et de l'abbaye de Sainte-Marie-d'Aulps (Saint-Jean-d'Aulps). Malgré l'absence de ces éléments, pour l'heure, retrouvés sur le site, nous ne pouvons pas exclure que les sols du logis seigneurial aient été constitués de carreaux de pavement. En revanche, les rez-de-chaussée des maisons du bourg castral semblaient plutôt en terre battue ou directement sur le rocher aménagé alors que les étages étaient équipés d'un plancher en bois.

Ainsi les investigations entreprises en 2010 et 2012 pour le seul Château-Vieux d'Allinges ont permis de changer sa perception jusqu' alors héritée de L. Blondel. Ce dernier n'avait pas lui-même entrepris de fouilles sur le site des châteaux d'Al-

190 GROTE 1996, p.11.

191 BROILLET 2000, p.605-612.

192 GUFFOND 2013, p.59.

193 MOREL 1996, p.104-110.

194 BROILLET 2000, p.605-612.

195 CECI 2013, p.50-51.

196 CECI 2012, p.373-382.



Figure 38 : L'espace valorisé du bourg castral de Château-Vieux, à l'issue des trois années de recherches archéologiques, en 2013. Cliché L. D'Agostino – Hadès.

linges (ni sur aucun site de Haute-Savoie d'ailleurs...) et nuancé ses propositions de restitution¹⁹⁷, ce que n'ont pas pris en compte bien des auteurs qui lui ont succédé¹⁹⁸. Les fouilles menées sont très localisées et ne concernent qu'une part mineure de la surface de ce château. Néanmoins les informations mises au jour permettent d'aborder un vaste champ de connaissance, allant des modes de construction, en passant par l'incarnation architecturale du conflit delphino-savoie qui trouva à Allinges un théâtre privilégié d'expression, les périodes d'occupation jusqu'à la sociologie des habitants. Ce renouvellement de la connaissance permet de replacer les châteaux d'Allinges dans un contexte historique et géographique élargi. Il serait même tentant de dire qu'ils sont les mieux placés, en Haute-Savoie, pour incarner la géopolitique médiévale des Alpes du Nord. Ces recherches nous redisent que le monde

197 BLONDEL 1956, p. 2.

198 GUFFOND, LAIDEBEUR et alii 2013, p. 58-61.

médiéval n'était pas autarcique et fait d'isolement, loin s'en faut. Elles évoquent de plus une complexité des relations sociales et des constructions mentales (ne serait-ce que la notion de « guerre ») qu'il est difficile de comprendre pour nos sociétés actuelles.

Le renouveau des recherches menées aux châteaux d'Allinges ces dernières années a par ailleurs trouvé un écho très vif auprès des institutions locales et nationales, puisque ces recherches ont pu aboutir d'une part au classement de l'intégralité des deux châteaux au titre des Monuments historiques, et d'autre part à des travaux de restauration et de mise en valeur du site [Fig. 38]. Cette mise en valeur, qui s'est déroulée en partie dans le cadre du Géoparc du Chablais, label de l'UNESCO, témoigne tout particulièrement de la place d'Allinges dans le paysage naturel et patrimonial du Chablais. Toutefois, si ces avancées sont notables aussi bien dans le domaine de la protection, de la restauration que de la recherche,

les connaissances sur le développement, l'évolution et l'histoire de ces deux sites emblématiques demeurent largement incomplètes et il reste encore beaucoup à découvrir...

Christophe Guffond, Laurent d'Agostino et Liliana Ceci avec la participation d'Évelyne Chauvin-Desfleurs et d'Olivier Veissière

Christophe GUFFOND, archéologue, Service archéologique – Direction des affaires culturelles – Conseil général de la Haute-Savoie ; Laurent D'AGOSTINO, archéologue, bureau d'études Hadès, Agence Rhône-Alpes ; Liliana CECCI, archéologue – céramologue, Service archéologique – Direction des affaires culturelles – Conseil général de la Haute-Savoie ; Evelyne CHAUVIN-DESFLEURS, archéologue, bureau d'études Hadès, Agence Rhône-Alpes ; Olivier VEISSIERE, lasergrammètre-photogrammètre, Olivier Veissière – Patrimoine numérique.

Les recherches présentées ici ont été dirigées par Laurent D'AGOSTINO avec Christophe GUFFOND pour adjoint et réalisées avec Liliana CECCI, Maud CHEVALIER, Julien BRUNET et Jocelyn LAIDEBEUR (Conseil général de la Haute-Savoie) ; Evelyne CHAUVIN-DESFLEURS, Avril MAUVEAUX et Francis DIEULAFAIT (Hadès) ; Olivier VEISSIERE ; Sylvain COUTTERAND (géologue – glaciologue, Université de Lausanne / Université de Savoie). Claire ROSET, Direction des affaires culturelles – Conseil général de la Haute-Savoie en a assuré le portage administratif. Nous remercierons également Alain BELMONT (Université Pierre Mendès-France – Grenoble 2) pour sa participation sur le sujet des carrières de meules.

Bibliographie

BLAVIGNAC 1853 : BLAVIGNAC Jean-Daniel, *Histoire de l'architecture sacrée du IV^e au X^e siècle dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion, Paris-Londres-Leipzig*, 1853, p. 255-258.

BAUD 1983 : BAUD Henri, « Le Comté d'Allinges », dans *La sociabilité des Savoyards – XXIX^e Congrès des Sociétés Savantes de Savoie*, 1983, p. 125-141.

BAUD 1985 : BAUD Henri, *Genève-Annecy – Collection histoire des diocèses de France*, Paris, Beauchesne, 1985.

BENOIT 2013 : BENOIT Loïc, *Château-Neuf d'Allinges (commune d'Allinges, Haute-Savoie) : accès et défenses*, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM, 2014.

BINZ 2006 : BINZ Louis, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand, Annecy, Académie salésienne, documents hors-série, volume 1*, 2006.

BLOESCH, CROLA et TICON 1999 : BLOESCH Paul, CROLA Bernard et TICON Joseph, « Contribution à l'étude de la navigation sur le Léman : les graffitis de l'église Saint-Hippolyte de Thonon », *Mémoires et Documents de l'Académie chablaisienne*, tome LXIX, 1996-1999, p. 35-61.

BLONDEL 1956 : BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.

BOISSAVIT-CAMUS, BARRAUD et alii : BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, BARRAUD Dany, BONNET Charles, FABIUUX Martine, GUYON Jean, HÉBER-SUFFRIN François, PRIGENT Daniel, PULGA Stefano, REYNAUD Jean-François, SAPIN Christian, VERGAIN Philippe, « Archéologie et restauration des monuments. Instaurer de véritables études préalables », *Bulletin monumental*, t. 161-3, 2003, p. 195-255.

BOUVIER 2003 : BOUVIER Nicolas, *Les Boissonnas, une dynastie de photographes (1864-1983)*, Lausanne, 2003.

BROILLET 1997 : BROILLET Philippe (dir.), *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève – Tome I – La Genève sur l'eau*, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Berne, 1997.

BROILLET 2000 : BROILLET Philippe, « L'apparition des tuileries – "carronneries" et l'utilisation de la brique dans l'architecture lémanique à la fin du Moyen Âge », dans *Arts du feu et productions artisanales – Actes des rencontres des 21 au 23 octobre 1999*, Antibes, Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques, 2000, p. 605-612.

BRUCHET 1906 : BRUCHET Max, « Communication sur la chapelle des Allinges », *Revue Savoisienne*, 1906, p. 191-193.

BUFFET 1936 : BUFFET Léon, *Les Allinges*, 1936.

CAG 74 : BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule – la Haute-Savoie*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1999.

CARRIER 2005 : CARRIER Nicolas, « De la maison au "village". Les origines de la morphologie de l'habitat dispersé dans les montagnes de la Savoie du Nord », dans ANTOINE Annie (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XX^e siècle. Actes du colloque de Rennes (29-31 mai 2002)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 279-289.

CARRIER, CORBIERE 2005 : CARRIER Nicolas, CORBIERE (de La) Matthieu, *Entre Genève et Mont-blanc au XIV^e siècle, Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 2005.

CECI 2012 : CECI Liliana, « Un lot de carreaux de pavement découvert au château de Faucigny », *Actes du colloque de clôture du projet AVER – des montagnes de châteaux tenu à Aoste les 29,30 novembre et 1^{er} décembre 2012*, Aoste, 2012, p. 373-382.

CECI 2013 : CECI Liliana, « Les carreaux de sol de l'abbaye de Filly (Haute-Savoie) », dans CECI Liliana, CHORIER Corinne (dir.), *Catalogue de l'exposition Mystère et boules de terre... Céramique en Pays de Savoie – La Châtagnière (74) du 1^{er} juin au 31 octobre 2013*, Silvana Editoriale, Milan, 2013, p.59-61.

Chanoines de Saint-Augustin 1997 : Les chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais, Bâle-Frankfurt, 1997 (Coll. *Helvetia Sacra*, IV/1).

CHAUVIN-DEFLEURS 2013 : CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne, Rapport Final d'Opération de fouille préventive, *Allinges (Haute-Savoie), Château-Neuf. Enceinte nord-est, Hadès*, 2013.

CLAPAREDE 1906 : CLAPAREDE Théodore, *Une famille en Savoie amie de Genève. Les d'Allinges*, Jullien, Genève, 1906.

COLIN, DARNAS et alii 1996 : COLIN Marie-Geneviève, DARNAS Isabelle, POUSTHOMIS Nelly, SCHNEIDER Laurent (dir.), *La maison du castrum de la bordure méridionale du Massif Central*, Carcassonne, Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, 1996.

COLLECTIF 2012 : COLLECTIF, *Actes du colloque de clôture du projet AVER – des montagnes de châteaux tenu à Aoste les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre 2012*, Aoste, 2012.

COLLECTIF 2013 : COLLECTIF, *Guide méthodologique pour la restauration de châteaux – Projet AVER – des montagnes de châteaux*, 2013.

CONSTANT 1972 : CONSTANT Monique, « L'établissement de la maison de Savoie au sud du Léman – La châtelainie d'Allinges-Thonon », *Mémoires et Documents de l'Académie chablaisienne*, tome LX, 1972.

CONSTANT 1972b : CONSTANT Monique, « La justice dans une châtelainie savoyarde au moyen âge, Allinges-Thonon », *Revue historique du droit français et étranger*, N°3, juillet-septembre 1972.

CONTE, POUSTHOMIS, REMY 2001 : CONTE Patrice, POUSTHOMIS Bernard, RÉMY Christian, « Recherches sur le site médiéval de Châluçet (Saint-Jean-Ligoure) », dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, CXXIX, 2001, p. 271-294.

CORNAZ 1976 : CORNAZ Gérard, *Les barques du Léman*, 2^e édition revue et corrigée, Grenoble, 1976.

CURSENTE 1992 : CURSENTE Benoît, « La société rurale gasconne au miroir des cartulaires (XI^e-XIII^e s.). Notables du fisc ou paysans ? », dans Collectif, *Village et villageois au Moyen Âge*. Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 21^e congrès, Caen, 1990, Paris, 1992, p. 53-65.

D'AGOSTINO, GUFFOND et alii 2010 : D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne, CHEVALIER Maud, LAIDEBEUR Jocelyn, et alii, Rapport Final d'Opération de fouille programmée, « Programme européen AVER, Alcotra – Interreg IV. Les châteaux d'Allinges (Allinges, Haute-Savoie) », dactyl., HADES / Service départemental d'Archéologie de la Haute-Savoie / DRAC Rhône-Alpes – SRA, 2010, 2 vol.

D'AGOSTINO, GUFFOND et alii 2011 : D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne, CHEVALIER Maud, LAIDEBEUR Jocelyn, et alii, Rapport Final d'Opération de fouille programmée, « Programme européen AVER, Alcotra – Interreg IV. Les châteaux d'Allinges (Allinges, Haute-Savoie) », dactyl., HADES / Service départemental d'Archéologie de la Haute-Savoie / DRAC Rhône-Alpes – SRA, 2011, 2 vol.

D'AGOSTINO, GUFFOND 2012 : D'AGOSTINO Laurent, GUFFOND Christophe, CECI 2013, p.50-51. « Le rôle de la recherche dans la définition d'un projet d'aménagement de site. Le cas des châteaux d'Allinges (Haute-Savoie) », *Actes du colloque de clôture du projet AVER – des montagnes de châteaux tenu à Aoste les 29,30 novembre et 1^{er} décembre 2012*, Aoste, 2012, p. 153-184.

D'AGOSTINO, CHEVALIER, GUFFOND 2012 : D'AGOSTINO Laurent, CHEVALIER Maud, GUFFOND Christophe, « Les châteaux du Moyen Âge en Haute-Savoie, entre recherches et mises en valeur. Etat de la question et perspectives », *Actes du colloque de clôture du projet*

AVER – des montagnes de châteaux tenu à Aoste les 29,30 novembre et 1^{er} décembre 2012, Aoste, 2012, p. 67-98.

D'AGOSTINO, GUFFOND et alii 2013 : D'AGOSTINO Laurent, GUFFOND Christophe, SARTORIO Gabriele, VEISSIÈRE Olivier, BRYER Andréa, « Lasergrammétrie et photogrammétrie appliquées à l'étude archéologique des châteaux médiévaux : le programme franco-italien AVER – des montagnes de châteaux », *Revue Française de Photogrammétrie et de Télédétection*, n° 201, janvier 2013, p. 13-26.

D'AGOSTINO, GUFFOND et alii 2014 : D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne, CHEVALIER Maud, LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIÈRE Olivier et alii, Rapport Final d'Opération de fouille programmée, « Programme européen AVER, Alcotra – Interreg IV. Les châteaux d'Allinges (Allinges, Haute-Savoie) », dactyl., HADES / Service départemental d'Archéologie de la Haute-Savoie / DRAC Rhône-Alpes – SRA, 2014 (à paraître)

DANDEL 1998 : DANDEL Elizabeth, « Les Allinges, chapelle de Château-Neuf », *Arts et Archéologie en Rhône-Alpes*, n° 7, 1998, p. 185.

DARNAS 2005 : DARNAS Isabelle, « La maison rurale en Cévennes. L'exemple de la paroisse de Saint-Germain-de-Calberte, Lozère (XIII^e et XIV^e siècles) », dans ANTOINE Annie (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XX^e siècle. Actes du colloque de Rennes (29-31 mai 2002)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 129-136.

CORBIERE 2002 : CORBIÈRE (de La) Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, 2002.

CORBIERE 2009 : CORBIERE Matthieu (de La), *Encadrer les pasteurs, diriger les âmes. L'institution décanale dans le diocèse de Genève et les visites pastorales du doyenné de Ceyzerieu de 1359 et 1531*, Les Amis des Archives de l'Ain, 2009.

DEMIANS D'ARCHIMBAUD 1982 : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle, *Les fouilles de Rougiers. Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris, CNRS, 1982.

DESCHAMPS, THIBOUT 1951 : DESCHAMPS Paul, THIBOUT Marc, *La peinture murale en France, le haut Moyen Âge et l'époque romane*, Paris, 1951, p. 47-48.

DESSAIX 1854 : DESSAIX Joseph, *La Savoie historique*, Paris, 1854.

DESSAIX 1864 : DESSAIX Joseph, *Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes Maritimes (ancienne Province de Nice) réunis à la France en 1860*, Paris, 1864.

DUCHOUD 1998 : DUCHOUD Pierre, *Le temps des barques. Voiles latines sur le Léman*, Yens-sur-Morges et Saint-Gingolph, 1998.

DUPRAT 1944 : DUPRAT Clémence-Paul, « Enquête sur la peinture murale à l'époque romane », *Bulletin monumental*, 1944, p. 199-200.

DURAND, CAMPECH et alii 2006 : DURAND Aline, CAMPECH Sylvie, POUSTHOMIS-DALLE Nelly, RÉMY Isabelle, STÉPHANT Pierrick, BRÉCHON Franck, LAFONT Pierre-Yves, FRAMOND (de) Martin, DARNAS Isabelle, POBLE Pierre-Éric, « Se chauffer en milieu de montagne. Habitats seigneuriaux dans le Massif Central méridional (XII^e-XVII^e siècle) », dans ALEXANDRE-BIDON Danièle, PIPONNIER Françoise, POISSON Jean-Michel (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XI^e-XVI^e siècle)*, Caen, CRAHM, 2006, p. 145-159.

ESQUIEU, PESEZ 1999 : ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent Maisons Médiévales en France (du XII^e au milieu du XVI^e siècle), un corpus une esquisse*, éd. du CNRS, 1999.

ERMITE 1844 : Ermite de Bange, *Pèlerinage aux Allinges*, Annecy, Joseph Prévost, 1844.

FRANCOVICH, HODGES 1990 : FRANCOVICH R., HODGES R., « Archeologia e storia del villaggio fortificato di Montarrenti (SI) : un caso o un modello ? », dans FRANCOVICH Riccardo, MILANESE Marco (dir.), *Lo scavo archeologico di Montarrenti et i problemi dell'incastellamento medievale. Esperienze a confronto*, Florence, Università di Siena, 1990, p. 15-38.

GARDET 1965 : GARDET Clément, *La peinture murale en Savoie*, tome I, Annecy, 1965, p. 19-21.

GARRIGOU GRANDCHAMP 2002 : GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « Les maisons urbaines du X^e au milieu du XIII^e siècle : état de la question », *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Mémoires de la Société d'Archéologie du Midi de la France, hors-série, 2002, p. 75-107.

GARRIGOU GRANDCHAMP, SALVEQUE et alii 1997 : GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, SALVEQUE Jean-Denis, JONES Michael, MEIRION-JONES Gwyn, *La ville de Cluny et ses maisons*, Paris, 1997.

GONTHIER 1882 : GONTHIER Jean-François, « Les Allinges », *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, 1881-1882.

GONTHIER 1901 : GONTHIER Jean-François, « Les châteaux et la chapelle des Allinges », *Œuvres*, Tome I, Thonon, 1901, p. 168.

GROTE 1996 : GROTE Michèle, « Les Tuiles Anciennes du Canton de Vaud », *Cahiers d'archéologie romande*, n°67, Lausanne, 1996, p.67-68.

GUADAGNIN 2007 : GUADAGNIN Rémy, *Fosses – Vallée de L'Ysieux, Catalogue typo-chronologique des productions*, Volume 2, Caen, Publications CRAHM, 2007.

GUFFOND, D'AGOSTINO, VEISSIERE 2012 : GUFFOND Christophe, D'AGOSTINO Laurent, VEISSIERE Olivier, « De l'étude à la valorisation : les châteaux d'Allinges et le projet européen AVER – des montagnes de châteaux ou l'apport des techniciens dans la représentation des châteaux en ruines », COCULA Anne-Marie, COMBET Michel, *Châteaux en ruines. Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord* [23, 24 et 25 septembre 2011], Bordeaux, 2012, p. 35-55.

GUFFOND, LAIDEBEUR et alii 2013 : GUFFOND Christophe, LAIDEBEUR Jocelyn (dir.), *Catalogue de l'exposition « Châtoscope – Représentations multiples des châteaux haut-savoyards » - Château de Clermont (74) du 1^{er} mai au 31 octobre 2013*, Silvana Editoriale, Milan, 2013.

GUFFOND 2013 : GUFFOND Christophe, « La production des terres cuites architecturales en Savoie du Moyen Âge à la fin du XIX^e siècle », dans CECI Liliana, CHORIER Corinne (dir.), *Catalogue de l'exposition Mystère et boules de terre... Céramique en Pays de Savoie – La Châtagnière (74) du 1^{er} juin au 31 octobre 2013*, Silvana Editoriale, Milan, 2013, p.59-61.

GUY 1954 : GUY Lucien, « Séance du 11 février 1954 », dans *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, LI, 1954, p. LI-LIII.

GUYON 1888 : GUYON Jean, « Démolition du fort des Allinges », *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, 1888, Tome II, p. 8 à 11.

JOANNE 1884 : JOANNE Adolphe, *Géographie du département de la Haute-Savoie*, 1884.

LAIDEBEUR 2000 : LAIDEBEUR Jocelyn, *Allinges (Haute-Savoie). Château-Vieux, chapelle castrale*, dactyl., ASCA / CERIAH / SRA Rhône-Alpes, 2000.

LEVERT 2005 : LEVERT Véronique, « L'étude archéologique du Château-Vieux des Allinges (Haute-Savoie) », dans *Mittelalter*, 10, 2005/4, p. 150-160.

LEVERT 2004 : LEVERT Véronique, *Le Château-Vieux des Allinges. Étude archéologique*, Maîtrise d'archéologie médiévale, 2 vol., dactyl., sous la direction de Nicolas Reveyron, Université Lumière – Lyon 2, 2004.

LOCHON 1873 : LOCHON Claudius, *Les Allinges*, Annecy, 1873.

LULLIN, LE FORT 1866 : LULLIN Paul, LE FORT Charles, *Régiste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.

MARIOTTE-LOBER 1973 : MARIOTTE-LOBER Ruth, *Les chartes de franchises des comtes de Savoie – Fin XII^e*

siècle-1343, Mémoires et Documents publiés par l'Académie Florimontane, Genève-Annecy, 1973.

MARIOTTE, PERRET 1979 : MARIOTTE Jean-Yves, PERRET André, *Atlas historique de la Savoie*, Paris, CNRS, 1979.

MAUGNY 1907 : MAUGNY De, Albert, « Ruine des Allinges », *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, 1907, tome XXI, p. XVIII-XIX.

MOREL 1996 : « Les tuiles canal cisterciennes de l'église Notre-Dame de Bonmont » dans Michèle GROTE (dir.) « Les Tuiles Anciennes du Canton de Vaud », *Cahiers d'archéologie romande*, n°67, Lausanne, 1996, p.104-110.

MORET 1925 : MORET Léon, *Enquête critique sur les ressources minérales de la province de Savoie précédée d'une esquisse géologique*, Annales de l'Université de Grenoble, 1925, p. 201.

MOUTHON 2010 : MOUTHON Fabrice, *Savoie médiévale – naissance d'un espace rural*, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 19, Chambéry, 2010

NAPOLÉONE 2003 : NAPOLÉONE Anne-Laure, « L'équipement domestique dans l'architecture civile médiévale », dans *La maison au Moyen Âge dans le midi de la France – Actes des journées d'études de Toulouse*, 19-20 mai 2001, Toulouse, Société Archéologique du Midi de la France, 2003.

PASTOUREAU 1984 : PASTOUREAU Michel, *Les Atlas français, XVI^e-XVII^e siècles*. Répertoire bibliographique et étude, Paris, 1984.

PESEZ 1992 : PESEZ Jean-Marie, « Archéologie de la maison paysanne », dans Collectif, *Village et villageois au Moyen Âge*. Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 21^e congrès, Caen, 1990, Paris, 1992, p. 181-192.

PEYRE 1988 : PEYRE Dominique, « Fresques et peintures murales en Savoie », *Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, 1988.

PIPONNIER 1992 : PIPONNIER Françoise, « Iconographie et sources écrites à l'épreuve de l'archéologie : recherches sur le castrum d'Essertines », dans Collectif, *Village et villageois au Moyen Âge*. Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 21^e congrès, Caen, 1990, Paris, 1992, p. 193-206.

POISSON 2012 : POISSON Jean-Michel, « Recherches archéologiques sur le castrum de Montmayeur (Savoie) », FERRAN Luc (dir.), *Espace et territoire au Moyen Âge. Hommages à Bernadette Barrière*, Bordeaux, 2012, p. 369-384.

PONCET 1884 : PONCET Chanoine « Étude historique et artistique sur les anciennes églises de la Savoie et des rives du lac Léman », *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, tome VII, Annecy, 1884.

REMY 2001 : RÉMY Christian, « Châluçet et les châteaux de Maître Gérard de Maulmont », *Bulletin Monumental*, 159-II, 2001, p. 113-141.

ROLLEFSON 2012 : ROLLEFSON Gary O., « La préhistoire des jeux », dans *Histoire antique et médiévale*, HS 33, Décembre 2012, p. 18-21.

ROQUES 1962 : ROQUES Marguerite, « Les peintures murales du Moyen Âge en Savoie », *Actes du cent-quatre-vingt-cinquième Congrès National des Sociétés Savantes*, Chambéry-Annecy, 1960, section d'archéologie, Paris, 1962, p. 120-121.

SERAPHIN 1999 : SÉRAPHIN Gilles, « Le castrum de Commarque », dans *Congrès archéologique de France*, 156^e session, 1998, Périgord, Paris, 1999, p. 161-193.

SORREL 1997 : SORREL Christian, « Aspects du culte marial dans le diocèse de Maurienne à la fin du XIX^e siècle », dans *Chemins d'histoire alpine. Mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, Association des amis de Roger Devos, 1997, p. 183-215.

THIBOUT 1965 : THIBOUT Marc « Les châteaux des Allinges », *Congrès archéologique de France*, 1965, p. 254-263.

TISSOT 2009 : TISSOT Mathilde (dir.), BONNAMOUR Gérald, COLLIUO Christophe, COUTELAS Arnaud, LAURENT Sarah, MARCONNET Christophe, PAINSON-NEAU Simon, RFO de fouille préventive. « La Plâtrière » – Lazer – Hautes-Alpes (05). *Un village médiéval déserté*, Arkemine, 2009.

WEIGEL 2000 : WEIGEL A., *Le Theatrum Sabaudiae. Regards sur la Savoie du XVII^e siècle*, Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Tome CII, Chambéry, 2000.

WEIGERT 1951 : WEIGERT R.-A., « Claude Chastillon », *Bibliothèque nationale, Département des estampes, Inventaire du fonds français, XVII^e siècle*, t. II, 1951, p. 307-381.

WEY 1865 : WEY Francis, *La Haute-Savoie*, 1865 ; Seyssel pour l'édition de 1991.